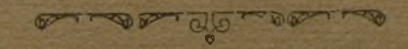
3e Année N° 4 Août 1926-Mars 1927

LA REVUE DE POLOGNE

SOMMAIRE

PRIX DE LA LIVRAISON : **6 fr. — 8 zl.**



PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION

EDOUARD CHAMPION

5, Quai Malaquais, (VIe)

VARSOVIE

GEBETHNER & WOLFF

CRACOVIE — LUBLIN — LODZ — POZNAN

WILNO.

SOMMAIRES DES NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

ROMANS. — Roux-Servine : Les jeux de l'amour et du voyage. — Marie-Magdeleine Saeyeys : Electe. — Roch Grey : Le château de l'étang rouge. — Jeanne Andé : Le fils unique. — C.-G. Beslier : L'apôtre du Congo, Mgr Augouard. — Maurice Laurentin : Le roman de Ponce-Pilate. — J. Jacquin : Défense d'aimer. — A Lamandier : Phèdre (A. N.).

PHILOSOPHIE. — Renée Dejean : La perception visuelle. — R. Le Senne : Introduction à la Philosophie. — Emile Durkheim : L'Education morale.

HISTOIRE. — Souvenirs du baron Wrangel : Du servage au Bolchevisme. — Mme O'Brien : Silhouettes d'autrefois.

LITTÉRATURE. — Robert Francheville : Le mirliton du Romantisme ; Fleurs et perles du vieux mélodrame. — Gabriel Revillard : L'homme nu. — André Beucler : Gueule d'amour (A. N.).

Inventaire méthodique des Documents manuscrits

pour servir à l'Histoire de la Pologne

conservés dans les Bibliothèques publiques de Paris et des Départements.

AVERTISSEMENT

Cet inventaire n'a pas la prétention d'être complet. Ce n'est que l'ébauche d'un travail plus considérable que j'espère publier quelque jour. Tel qu'il est il pourra rendre des services aux historiens comme à tous ceux qui s'intéressent aux rapports franco-polonais dans le passé. Les uns y trouveront un répertoire commode à consulter et de nombreuses notices sur des documents inédits (1) *ou inconnus ; les autres auront la satisfaction de constater qu'à aucun tournant de son histoire, la Pologne n'a été indifférente à la France ; que si l'intérêt que ce pays prenait au sort du nôtre fut quelquefois ravivé par des événements extérieurs — surtout depuis l'avènement de Henri le Valois au trône de Pologne —, jamais il n'a cessé d'être vivant et actif.*

Dans la rédaction des articles, j'ai utilisé, bien entendu, les notices que je trouvais dans le Catalogue général des manus-

---

(1) Quelques pièces de circonstance, d'un intérêt littéraire, seront publiées en appendice, à la fin de cet article.

crits français, *et dans les catalogues des différents fonds de la Bibliothèque nationale, sauf à les uniformiser dans le détail et à ajouter, le cas échéant, des renseignements supplémentaires* (1) — *quand ceux fournis par les catalogues me paraissaient trop sommaires, — ainsi que des références bibliographiques* (2). *Dans la disposition des articles, répartis suivant leur contenu entre plusieurs catégories, j'ai tenu compte, autant que possible, de l'ordre chronologique (date des documents, resp. des manuscrits). J'ai respecté aussi la graphie des manuscrits, même dans la transcription des noms propres, quitte à en rétablir la forme correcte, s'il y a lieu, dans l'*Index *qui suivra cet* Inventaire.

MM. les Conservateurs et Bibliothécaires qui ont bien voulu me prêter leur précieux concours, en particulier MM. H. OMONT, P. BONDOIS, CH.-V. LANGLOIS, L. BATIFFOL, H. DEHÉRAIN, *à Paris*, H. LABROSSE *à Rouen*, H. JOLY *à Lyon*, L. DE LA MOTTE *à Périgueux*, G. MUSSET *à La Rochelle*, L. MOREL-PAYOT *à Troyes*, A. PIERROT *à Saint-Dié, soient assurés de ma profonde reconnaissance.*

J. MORAWSKI.

(1) Ces additions ont été ajoutées entre crochets.

(2) Je renvoie surtout aux ouvrages de K. Estreicher, *Bibliografia polska* et *Bibliografia polska XIX. wieku*, et de L. Finkel, *Bibliografia historyi polskiej*, 3 vol., Cracovie, 1906.

PREMIERE PARTIE

GÉNÉRALITÉS

I. — BIBLIOGRAPHIE

[1] « Catalogus librorum de statu, situatione, juribus et constitutionibus, etc., Poloniam et Prussiam concernentibus, qui prostant Gedani, apud Cornelium de Beughem bibliopolam ».

Paris, Bibl. nat., nouv. acq. fr. 9183 (coll. Emmanuel Miller), fol. 141.
XVIIe XVIIIe et XIXe siècles. Papier. 161 feuillets.

II. — GEOGRAPHIE ET VOYAGES

A. — Géographie.

[2] Fragment d'une description géographique des Etats de l'Europe, commençant par : « Il Re di Polonia confina con il Turco... ». *En italien.*

Paris, Bibl. nat., esp. 443, fol. 176-176 v°.
XVIIe siècle. Papier. 292 feuillets.

[3] Mémoire sur le Royaume de Pologne. [Description non datée de quatre pages, postérieure à 1637].

Paris, Bibl. nat., Coll. des Cinq-Cents de Colbert, 383, fol. 188.
XVIIe siècle. Papier. 241 feuillets.

[4] « Description sommaire de l'Empire d'Allemagne, des royaumes de Danemarc et de *Polongne*, et du grand-duché de

Moscovie, avec le traictié entre le Roy tres chrestien et le duc de Weimar... » — 1639. [Cf. le suivant].

Paris, Bibl. nat., fr. 17190 (anc. Saint-Germain fr. 1167).
XVII° siècle. Papier. 396 feuillets.

[4 a] Histoire et « description sommaire de l'Empire d'Allemagne et des royaumes de Danemark, *Pologne* et Suède », par Théodore GODEFROY.

[Trois parties en deux volumes. La Pologne est comprise dans la première. Fol 83 v° : « Table généalogique de la Maison de Suède qui règne en Suède et en Pologne. — Fol. 84-85 : « Du Royaulme de Polongne »].

Paris, Bibl. nat., fr. 23414 (Mortemart 47).
XVII° siècle. Papier. VI-283 et V-269 feuillets.

[4 b] « Description sommaire de l'Empire d'Alemagne, des républiques de Suisse, ...des royaumes de Danemarc, Suède et *Polongne*, ...par T. GODEFROY..., l'an 1640 ; reveüe et continuee jusques en 1664 par D. G. [Denis II Godefroy]... »

Paris, Bibl. de l'Institut, Coll. Godefroy, 487 (Mélanges concernant l'Allemagne), fol. 1.
XVII° siècle. Papier. 427 feuillets. (Gebelin, 617).

[4 c] « Description de l'Allemagne, du Danemarck, Suède, *Polongue*, *Moscovie* ». [Le même ?].

Paris, Bibl. nat., Coll. Morel de Thoisy, 62 (Matières historiques, t. XIX), fol. 1.
XVII° siècle. Papier. 268 feuillets.

[4 d] « Description sommaire de l'Empire d'Allemagne, des royaumes de Dannemarck, Suède et *Polongne*...»

Carpentras, Bibl. munic., 446.
XVII° siècle. Papier. 261 feuillets. (*Cat. gén.*, XXXIV, 245).

[4 e] « Description sommaire de l'Empire d'Allemagne, des royaumes... de *Pologne* et du grand-duché de Moscovie, par Théodore GODEFROY ».

Grenoble, Bibl. munic., 974.
XVIII° siècle. Papier, 67 feuillets. (*Cat. gén.*, VII, 292).

---

[5] « Traité géographique et politique de la république de Pologne, pour servir d'instruction à la noble jeunesse de la

patrie », « fait par M. DEMBOWSKI, évêque de Plocko. — Münch scripsit ».

Paris, Bibl. nat., nouv. acq. fr., 6880.
XVIIIe siècle. Papier. 95 feuillets. 310 sur 195 millimètres. Rel.

[5 a] *Le même*, écrit par Münch.

Fontainebleau, Bibl. du Palais, 6.
XVIIIe siècle. Papier. 97 feuillets. 311 sur 198 millimètres. Reliure du XIXe siècle. (*Cat. gén.*, VI, 206).

[6] « Traitté géographique historique du royaume de Pologne », et Mémoire sur le « Gouvernement de Pologne » (1753).

[Est-ce un extrait des *Mémoires sur le gouvernement de Pologne*, par l'évêque Dembowski ?]

Paris, Bibl. nat., fr. 9027.
XVIIe siècle. Papier. 245 feuillets. 365 sur 240 millimètres. Demi-rel.

[7] « Rivières des Isles Britanniques ; d'Espagne ; de *Pologne* », etc.

[La description des « Rivières de Pologne » va du fol. 164 au fol. 168. Début : « On en peut mettre cinq qui sont : le Nieper ou Boristhenes, le Turla ou Niester, la Vistule, le Niémen, la Duuine... »]

Rouen, Bibl. munic., 1748 (Coll. Coquebert de Montbret, 463), f. 148.
XVIIIe siècle. Papier. 238 feuillets. Rel. peau fauve. (*Cat. gén.*, I, 482).

[8] « Atlas militaire du duché de Varsovie ». Fol. 1. « Introduction. Les frontières du duché de Varsovie sont trop irrégulières... »

Paris, Bibl. du Ministère de la guerre, 357.
XVIIIe siècle. Papier. 9 feuillets. 590 sur 440 millimètres. Rel. veau. Les planches manquent.

[8 a] « Atlas militaire du duché de Warsovie » (1808).

Paris, Bibl. du Comité technique du génie, 1058.
XIXe siècle. Papier. 11 plans coloriés à la main, chaque plan étant accompagné d'une notice. 580 sur 425 millimètres. Rel. veau fauve.

B. — VOYAGES.

[9] « Relation de François DE PAVIE, seigneur de FORQUEVAULS, d'un sien voyage fait l'an 1585 aux terres du Turc et autres divers lieux de l'Europe ». [Inédit].

Entre autre pays, l'auteur visita la Terre Sainte, l'Egypte, la Turquie, la Moldavie, la *Pologne*, la Bohème.

Paris, Bibl. nat., nouv. acq. fr. 6277.
XVIIe siècle. Papier. 236 pages. Demi-reliure.

[10] Jacques ESPRINCHARD, sieur DU PLOMB. « Les voyages que j'ay fait ces dernières années en diverses contrées de l'Europe, comme Angleterre..., Silésie, Moravie, *Poulongue*, Hongrie..., jusques en nostre ville de la Rochelle, où j'arrivay le 24 may 1598 ». [Inédit].

La Rochelle, Bibl. munic., 4, fol. 1-132.
XVIe siècle. Papier. 137 feuillets. (*Cat. gén.*, VIII, 2).

[11] « Divers voyages en Italie, en Allemagne, en *Pologne*, en Bohème et en Flandres, du R. P. Martial DE S. PAULIN, religieux carme deschaussé ».

Carpentras, Bibl. munic., 498.
XVIIe siècle. Papier. 80 pages. (*Cat. gén.*, *XXXIV*, 285.)

[12] « Les voyages et observations du sieur DE LA BOULLAYE LE GOUZ, gentilhomme angevin, où sont décrites les religions, gouvernemens et situations des estats et royaumes d'Italie, Grece... Dannemark, *Pologne*..., dédié à l'eminentissime cardinal Capponi ».

[Ne contient que la 1re partie des *Voyages* — Pologne non compris —, publiés en 1653 à Paris, et en 1657 à Troyes. Cf. Brunet, *Manuel*, III, col. 718 ; Estreicher, s. v. GOUZ ; Finkel, no 8234.]

Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, 1795, fol. 264.
XVIIe siècle. Papier. 438 feuillets. (Kohler, II, 158).

[13] Antoine DE GRAMMONT. « Relation de mon voyage en Pologne » (1663).

Manuscrit des archives du duc de Guise, XVIIe s.
Edition : E. de Clermont-Tonnerre, dans *La Revue de Paris*, t. XXIX (1922), p. 698-737.

[14] « Relation d'un voïage de Pologne, fait dans les années 1688 et 1689, par Monsr l'abbé F. D. S., à monsieur l'abbé Delachambre, de l'Académie françoise et curé de St-Barthélemy ».

Paris, Bibl. Mazarine, 2701.
XVIIe siècle. Papier. 261 sur 188 millimètres. (Molinier, II, 274).

Edition : *Bibliothèque russe et polonaise*, vol. III, Paris, 1858. Cf. Finkel, n° 8659, et *La Revue de Pologne*, 1re Année, p. 463-4.

[15] « Journal du voyage de Pologne, le 6e septembre 1697, envoyé à Mgr le comte de Pontchartrin, le 26e décembre de la même année ».

Paris, Bibl. du Ministère de la guerre, 1763, page 183.
XVIIIe siècle. Papier, 236 pages.

[16] GÉRAULT, Lettres (1758-1760). Voyages en Russie, Pologne (dans la Correspondance du chevalier d'Eon, collection donnée à la bibliothèque de Tonnerre par M. Jacquillat-Despréaux).

Tonnerre, Bibl. munic., 49 (liasse D, 52 à 59).
XVIIIe siècle. Papier. (*Cat. gén.*, VI, 118).

[17] Journal de Bigot DE MOROGUES, pendant ses préceptorats en Allemagne, *Pologne*, et Russie, à Breslau, Berlin, Reussen, *Janow, Varsovie* et Moscou (1788-1797).

Paris, Bibl. nat., nouv. acq. fr., 11348-11353.
XVIIIe siècle. Papier. 495, 300, 302, 289, 187 et 238 pages. 205 sur 140 millimètres. Rel. basane racinée.

[18] Lettre du sergent-major BLONDEAU à son frère, greffier de paix à Champagnole, datée de Bergdorf, près Hambourg, 12 mars 1809, où il donne des détails sur les mœurs, les usages du pays, la façon dont les militaires sont traités en Allemagne, en *Pologne*, etc..

Poligny, Bibl. munic., 7.
XIXe siècle. Papier. 2 feuillets. (*Cat. gén.*, XLIII, 141).

III. — DROIT ET ADMINISTRATION

A. — DROIT.

[19] « Institutio regni Poloniae ». Année 999 ; en latin, avec quelques lignes en espagnol.

Paris, Bibl. Mazarine, 1841 (« Investitures de royaumes et seigneuries, par papes et empereurs », 1230-1584), fol. 189.
XVIIe siècle. Papier. 223 feuillets. En 1716, le ms. appartenait à Dominique-Barnabé Furgot, évêque de Séez. (Molinier, II, 252).

[20] *Jus Polonicum.* — « Collegium Justinianum Polonicum quatuor institutionum juris Polonici libros complectens in illustri Academia Cracoviensi ».

Paris, Bibl. nat., fr. 22785 (t. CXCIII de la Collection de l'abbé Dangeau sur l'état de la France au temps de Louis XIV), fol. 1-80.

[21] Statuts du royaume de Pologne. Extraits.

Paris, Bibl. de l'Institut, Coll. Godefroy, 6, fol. 90.
XVII° siècle. Papier. 170 feuillets. (Gebelin, 10).

[22] « Abrégé du droit public de Pologne, rédigé sur les mémoires de Monsieur l'évêque de Cujavie [DEMBOWSKI] ».

[Tiré de l'ouvrage : *Etat de la Pologne*, *avec un abrégé de son droit public*, *et les nouvelles constitutions*, Amsterdam et Paris, 1770, IV-288 p., qu'on croit être de Antoine-Sébastien Dembowski, mais que quelques-uns attribuent à Chr.-Fréd. Pfeffel. La Bibl. nat. possède 2 exemplaires de cet ouvrage, dont l'un avec notes mss. de Wielhorski (Rés. M. 791)].

Paris, Bibl. nat., fr. 12146 (anc. Suppl. fr. 2036, 88 *a*).
XVIII° siècle. Papier 54 feuillets. 285 sur 178 millimètres. Rel. bas. rac.

B. — ADMINISTRATION (1).

[23] [« Note sur le gouvernement et l'administration du royaume de Pologne »].

Paris, Bibl. nat., fr. 6428 [fol. 40-47].
XVIIe-XVIIIe siècles. Papier. 115 feuillets.

[24] « Notes sur l'administration et l'histoire de Pologne ».

[Fol. 1. Liste des castellans, palatins, maréchaux, chanceliers, etc. — Fol. 23. Généalogies des maisons de Pologne et aperçus historiques. — Fol. 103. « Eglise de Pologne et de Lithuanie ». — Fol. 135. « Palatinats de Pologne ». — A la fin (fol. 185), on a ajouté une « Table des Abbayes de filles ».]

Paris, Bibl. nat., nouv. acq. fr., 4326 (t. XXIII des « Notes et

(1) Cf. aussi *Géographie*, n°s 3-6.

extraits historiques divers de BERTIN DE ROCHERET, président en l'élection d'Epernay).
XVIII[e] siècle. Papier. 192 feuillets. Demi-rel.

[25] « Idée de la république de Pologne et de son état actuel ».

[Edition : Ed. Kurzweil, *Idée de la république de Pologne, et son état actuel* (sic). *Manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris, de la seconde moitié du dix-huitième siècle*. Paris, Lacour, 1840, pet. in-8. — Cf. *Bibl. de l'Ecole des chartes*, I, 579 ; Estreicher, *Bibliogr. polska XIX. w.*, I, 534 ; cf. *ibid.*, p. 47 : EON DE BEAUMONT. Kurzweil attribue cet ouvrage au comte DE BROGLIE, ambassadeur de France à Varsovie, pendant le règne d'Auguste II de Saxe. Je le crois plutôt du temps d'Auguste III (dans le ms. d'Aix, il porte la date de 1748). En tout cas, il n'a pas été imprimé dès 1669, comme l'affirme Estreicher (*l. c.*), et ne saurait être attribué ni au chevalier d'Eon, ni au duc de Polignac].

Paris, Bibl. nat., fr. 9028 (anc. Suppl. fr. 1929), fol. 19-165 (cf. *ibid.*, fol. 222 : « Addition au 9[e] chapitre de l'Idée de la Pologne »). [Ms. utilisé par Kurzweil].
XVIII[e] siècle. Papier. 392 feuillets. Demi-rel.

[25 a] *Le même.*

Paris, Bibl. nat., fr. 12147 (anc. Suppl. franç.. 2036, 88 *b*).
XVIII[e] siècle. Papier. 289 pages. 195 sur 162 millimètres. Rel. parchemin vert.

[25 b] *Le même.*

Paris, Bibl. nat., nouv. acq. fr. 6531.
XVIII[e] siècle. Papier. XIX-180 pages. 315 sur 205 millimètres. Demi-rel.

[25 c] *Le même* (1748).

Aix, Bibl. munic., 1565 (Recueil de pièces Edme Genest), fol. 171.
XVII[e] et XVIII[e] siècles. Papier. 505 feuillets, de grandeurs diverses. (*Cat. gén.*, XLV, 506).

[26] « Recueil des Etats, assises des Cercles, et tenues des Diètes des royaumes, provinces et pays de l'Europe, par messire Ferdinand-Ignace MALOTAU, seigneur DE VILLERODE ». — Début de la préface : « Un ouvrage exemt des motifs d'intérêt... » — 1750.

Il est parlé aussi de la Pologne dans ce volume.

Douai, Bibl. munic., 962 (provenant de M. Malotau de Villerode. D. 894).
1750. Papier. 374 feuillets. (*Cat. gén.* in-4°, VI, 693).

[27] « Dissertation sur les moyens propres à faire réussir les diètes ordinaires, traduite du polonois par l'abbé DELSUE (1761-1762), par ordre de son Excellence Mgr de Voyer, marquis de Paulmy d'Argenson, ambassadeur de France auprès du Roi et de la République de Pologne ». — 2 volumes.

L'ouvrage original est du P. Konarski et comprend en tout 4 parties [1760-1763].

Paris, Bibl. de l'Arsenal, 4784-4785 (de la bibliothèque de M. de Paulmy, « Jurisprudence, 1344 », et « 1345 »).
XVIII° siècle. Tome I : 85 feuillets. 356 sur 205 millimètres. Tome II : 109 feuillets. 243 sur 190 millimètres. Rel. en veau marbré, à fils d'or. (Martin, IV, 463).

[28] « Du gouvernement et des loix de la Pologne », par MABLY.

Exemplaire *impr.* (Londres, 1781, in-12), avec corrections autographes de l'auteur, reproduites dans l'édition de ses *Œuvres posthumes* [1790-1791].

Paris, Bibl. nat., nouv. acq. fr. 11097.
XVIII° siècle. Papier. 355 pages. 182 sur 110 millimètres. Broché.

[28 a] « Observations de M. l'abbé DE MABLY sur la réforme des loix de la Pologne ».

Rouen, Bibl. munic., 2375 (Coll. Coquebert de Montbret, 564), n° 7.
XVIII° siècle. Papier. 178 pages.

[29] « Considérations sur le gouvernement de Pologne et sur la réforme projettée, par J.-Jacques ROUSSEAU. »

« Cet ouvrage a été imprimé parmi les œuvres posthumes de Rousseau, tome IV du Suplément, édition de Genève, 1782 ».

Paris, Bibl. de l'Université, 1313.
XVIII° siècle. Papier. 158 feuillets. 188 sur 150 millimètres. Cartonnage.

[30] RULHIÈRE, Histoire de l'anarchie de Pologne. — 2 vol.

[L'ouvrage complet, publié à Paris (1807, 1808, 1818, 1843) comprend 4 volumes. Cf. Finkel, n° 9386.]

Paris, Bibl. nat., nouv. acq. fr. 21904-21905 (t. XXV et XXVI de la Correspondance et papiers de Pierre-Claude-François Daunou).

[30 a] RHULIÈRE. « Histoire de l'anarchie de Pologne et du despotisme de Russie ». 1 vol.

Agen, Bibl. des ducs d'Aiguillon, 15.
XVIIIe siècle. Papier. 255 pages. (*Cat. gén.*, III, 221).

C. — FINANCES.

[31] « Mémoires concernant les finances de Pologne ».

Paris, Bibl. nat., Coll. des Cinq Cents de Colbert, 197, fol. 414-424.
XVIe et XVIIe siècles. Pap. et parch. 460 feuillets.

[32] Recueil relatif aux contributions demandées au clergé en France..., *Pologne* (1520-1527), etc.

Copies faites pour Théodore Godefroy et annotées par lui.

Paris, Bibl. nat., Coll. des Cinq Cents de Colbert, 182.
XVIIe siècle. Papier. 88 feuillets.

[33] Pensions des ambassadeurs en Pologne (1606-1656).

Paris, Bibl. nat., Coll. des Mélanges de Colbert, 323 (t. VI des Pensions et Appointements), fol. 38 v°.
XVIIe siècle. Papier.

IV. — GENEALOGIES, ARMORIAL ET CEREMONIAL

A. — GÉNÉALOGIES (1).

[34] Notice sur le « roy de Polongne ». — « Généalogie des roys de Suède et de Polongne ».

Paris, Bibl. nat., fr. 4266, fol. 96 et fol. 108.
1re moitié du XVIIe siècle.

[35] Notes généalogiques sur quelques rois de Pologne.

Paris, Bibl. nat., fr. 20265 (t. IV des Recueils de généalogies, provenant des frères de SAINTE-MARTHE).

[36] Familles royales, princières et autres de l'Europe, en particulier de l'Espagne, de l'Italie..., et de *Pologne*.

---

(1) Cf. aussi *Géographie*, n° 4, et *Chronologie*, n° 76.

Paris, Bibl. nat., fr. 20288 (t. XXVII des Recueils *cités*).

[37] Ordre et généalogies des rois de Pologne.

Paris, Bibl. nat., fr. 20293 (t. XXXII des Recueils *cités*).

[38] Généalogie des différentes familles princières d'Allemagne et de Pologne.

Paris, Bibl. nat., fr. 32878 (page 65 : « M[aison] de Pologne »).
XVIIe siècle. Papier. 289 pages.

[39] Généalogies des rois de Pologne.

Paris, Bibl. nat., Coll. Moreau, 800 (t. XXXV de la collection de Fevret de Fontette), fol. 62.
XVIIe siècle. Papier. 274 feuillets.

[40] Notes sur les « marquis d'Austriche... rois de *Pologne* », etc.

Ces notes sont presque toutes de la main de DU FRESNE D'AUBIGNY. En tête (fol. 148), table de ces notes.

Paris, Bibl. de l'Arsenal, 5047 (Recueil formé des papiers de Du Cange et de sa famille), fol. 148.
XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. 530 feuillets. (Martin, V, 20).

[41] Notes généalogiques sur les familles souveraines de *Pologne*..., de Bohème, de Lithuanie, et de quelques grandes familles françaises et étrangères.

Paris, Bibl. nat., fr. 32967.
XVIIIe siècle. Papier. 158 feuillets, montés in-folio.

[42] « Généalogies des maisons souveraines de l'Europe », par M. Ignace MALOTAU, seigneur DE VILLERODE. Quatre volumes (la Pologne se trouve au 4e).

Douai, Bibl. munic., 942.
XVIIIe siècle. Papier. 318 feuillets. (*Cat. gén.* in-4°, VI, 685).

[43] Généalogie de la maison de Pologne.

Lille, Bibl. munic., 183 (Recueil de généalogies), p. 219.
XVIIIe siècle. Papier. 582 pages. (*Cat. gén.*, XXVI, 626).

B. — ARMOIRIES.

[44] « Allemans de la terre de Polhanie ». — Recueil de descriptions d'armoiries.

Cambrai, Bibl. munic., 888, fol. 70.
XVe siècle. Papier. 80 feuillets. (*Cat. gén.*, XVII, 361).

[45] Armorial du « realme de Poulenne ».

Paris, Bibl. de l'Arsenal, 5027, fol. 173.
XVIe siècle. Papier. XXIII-269 feuillets. (Martin, V, 9).

[46] « Arma regni Poloniae, collectore Marc. AMBROSIO ». — Recueil de dessins à la plume, représentant les armoiries des provinces et des principales villes de Pologne.

[C'est sans doute une copie des gravures contenues dans l'ouvrage de Marcus Ambrosius (Ambrozewski) : *Arma, sive insignia regni Poloniae ejusque praecipuarum familiarum*, paru à Paris, en 1573-4 (in-8°, 76 cartes), et dont on ne connaît plus que deux exemplaires.]

Paris, Bibl. Mazarine, 1898.
XVIIe siècle. Papier. 78 feuillets. 181 sur 116 millimètres. — « Oratorii Parisiensis catalogo inscriptus ». (Molinier, II, 275).

[47] Liste des seigneurs de « Poulaine », etc., avec l'indication de la pièce principale de leurs armoiries.

Paris, Bibl. nat., fr. 5941, fol. 292.
XVIIe siècle. Papier. 297 feuillets.

[48] Armorial de la Pologne, rangé par ordre alphabétique des noms de familles.

Paris, Bibl. nat., fr. 20302 (Armoriaux de France et de Pologne), fol. 136.
XVIIe siècle. Papier. 204 feuillets. 450 sur 330 millimètres. Demi-rel. (Gaignières, 1371).

[49] Recueil d'armoiries polonaises.

Les armoiries sont peintes au recto et au verso de chaque feuillet.

Paris, Bibl. de l'Arsenal, 1114.
XVIIe siècle. Papier. 99 feuillets. 208 sur 153 millimètres. Rel. en maroquin vert, aux armes de Paulmy ; tranches dorées. (De la bibl. de M. de Paulmy. — Au fol. 1, on lit : « Pro conventu Juniaci. Ex dono domini Elie de Fovey). (Martin, II, 285).

[50] Armes et devises de Marie-Louise de Gonzague.

Paris, Bibl. de l'Arsenal, 5217 (Recueil de devises données à Marie de La Tour, duchesse de la Trémoille).
XVIIe siècle. Parchemin. 40 feuillets. (Martin, V, 161).

[51] Armes de l'électeur de Saxe, roi de Pologne, dessinées à la plume.

Frontispice de l'ouvrage intitulé : « Exercitien-Reglement vor die Regimenter-Infanterie ».

Paris, Bibl. Mazarine, 3755.
XVIIIe siècle. Papier. Planches à la main. 182 sur 112 millimètres. (Molinier, III, 177).

C. — CÉRÉMONIAL.

[52] « Sacres et couronnement des roys et reines de France. — Couronnemens des roys et princes estrangers » : Angleterre, Sicile, *Pologne, etc.* (XIe-XVIIe siècles). — 201 feuillets.

Paris, Bibl. de la Chambre des Députés, 195 (Coll. de Brienne, 263. — Recueil formé par Antoine de Loménie, secrétaire d'Etat sous Henri IV et Louis XIII).
Une copie plus complète de cette collection, en 362 volumes, faite par les soins d'Antoine de Loménie, est conservée à la Bibl. nat. sous les nos 6972 à 7328 des nouv. acq. du fonds français. (Cf. E. Coyecque, p. 118).

[53] Recueil de pièces et copies de pièces sur les cérémonies d'entrées des rois de France et des ambassadeurs français et étrangers (1551-1612).

De l'entrée des ambassadeurs de Pologne à Paris il est parlé aux fol. 216 et 267.

Paris, Bibl. nat., Coll. des Cinq Cents de Colbert, 140.
XVIe et XVIIe siècles. Papier. 582 feuillets.

[54] Notes de la main de Th. GODEFROY sur diverses questions de cérémonial en Espagne..., en *Pologne*, etc..

Paris, Bibl. de l'Institut, Coll. Godefroy, 394 (Mélanges sur des questions de cérémonial), fol. 257.
XVIIe siècle. Papier. 479 feuillets. (Gébelin, 562).

[55] Notes, pour la plupart de la main de Th. GODEFROY, sur des questions de cérémonial intéressant les électeurs de l'Empire..., la *Pologne*.

Paris, Bibl. de l'Institut, Coll. Godefroy, 397 (Mélanges *cités*), fol. 300.
XVIIe siècle. Papier. 333 feuillets. (Gébelin, 572).

[56] « Que les reines de Polongne, de pays estranger, ne peuvent avoir des estrangers à leur service que en tel nombre et pour autant de temps qu'il est advisé par le Sénat du royaume ».

Paris, Bibl. de l'Institut, Coll. Godefroy, 301 (Contrats de mariages et pièces analogues. — Copies. Tome III), fol. 200.
XVIIe siècle. Papier. 207 feuillets. (Gébelin, 459).

[56 a] *Le même.*

Paris, Collection *citée*, 537, fol. 147.
XVIIe siècle. Papier. 151 feuillets. (Gébelin, 697).

[57] « Conférence des prérogatives d'ancienneté et de noblesse de la monarchie, roys, royaumes et maisons royalles de France, avec toutes les autres monarchies, roys, royaumes et maisons royalles qui sont en l'estendue de nostre Europe ». Ce traité est divisé en deux parties : la première renferme 18 chapitres dont le 9e (fol. 97) traite du « royaume de Pologne ».

Tours, Bibl. munic., 1123.
XVIIIe siècle. Papier. 426 feuillets. (*Cat. gén.*, XXXVII, II, 793).

V. — HISTOIRE

A. — Ouvrages généraux (1).

[58] Histoire des rois de Pologne, depuis l'origine (vers 550) jusqu'à Ladislas VII.

Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, 3032, fol. 135.
XVIIe siècle. Papier. 162 feuillets. (Kohler, II, 578).

[59] « Abrégé de l'histoire de Pologne, contenant le regne de ses ducs et de ses roys, depuis leur commencement jusque à présent [1653] ; extraict de Sebastien Munster, Aeneas Sylvius », etc..

Paris, Bibl. nat., fr. 17206 (Séguier-Coislin. Saint-Germain fr. 200), fol. 60.
XVIIe siècle. Papier. 97 feuillets.

[60] « Florus Polonicus, ou abrégé de l'histoire de Pologne, traduit du latin de Pastorius, par E. C. C. D. M. — A Varsovie, MDCCXXVI ». Dédié à Frédéric-Auguste, prince royal de

(1) Cf. aussi *Géographie*, n° 6, et *Administration.*

Pologne et prince électoral de Saxe ; daté de Varsovie, 3 août 1726.

L'ouvrage original de Pastorius avait paru en 1679, in-12, 851 pages.

Paris, Bibl. Mazarine, 1897.
XVIII° siècle. Papier. XII-71 pages. 234 sur 187 millimètres.

[61] « Histoire de l'ancienne Grèce, d'Argos..., de l'Allemagne, de la *Pologne* », etc.

Paris, Bibl. du Ministère de la guerre, 599.
XVIII° siècle. Papier. 242 feuillets.

[62] « Tableau général de la Pologne. 1761 ». Début : « Les Polonois, avant le 6e siècle lorsqu'ils étoient encore Sarmates, n'avoyent point de roys. Ils vivoient libres dans les montagnes et les forests sans autres maisons que des chariots, toujours méditant quelques nouvelles invasions... »

[C'est un exposé rapide de l'histoire de la Pologne, du fonctionnement de son gouvernement et du caractère des Polonais, avec, pour terminer, quelques notes sur les principaux personnages qui ont administré ce pays des origines à la fin du XVIIe siècle. (Comm. de M. Henri Labrosse.).]

Rouen, Bibl. munic., 2373 (Coll. Coquebert de Montbret, 634).
XVIII° siècle. Papier. 98 pages. 182 sur 131 millimètres. Cart.

[63] « Histoire de la Pologne », par Koch.

Cet ouvrage qui s'arrête à l'année 1774 fait partie du *Tableau des révolutions de l'Europe*, par Chr.-G. Koch. C'est un résumé du cours professé par l'auteur et imprimé plusieurs fois, de 1771 à 1813. (Cf. Quérard, *La France littéraire*, IV, 308.)

Paris, Bibl. Mazarine, 1822.
XVIII° siècle. Papier. 218 pages. (Molinier, II, 249).

[63 a] *Le même.*

Nantes, Bibl. munic., 1792.
XVIII° siècle. Papier. 183 pages. (*Cat. gén.*, XXII, 264).

[64] « Histoire de Pologne, ...d'après l'ouvrage de l'évêque Naruszewicz, par l'abbé G. Gley » (1812). — 4 volumes.

[L'*Histoire du peuple polonais* de Naruszewicz avait paru en 1780-1786 (t. II à VII) et en 1824 (t. I). L'ouvrage de l'abbé Gley est resté inédit ; les six premiers volumes en ont été annon-

cés dès 1813. Cf. *Histoire de Pologne*, *par G. Gley*, *commissaire général de la Principauté de Lowicz en Pologne*, *s. l. n. d.* [Varsovie, 30 janvier 1813], in-8°, 16 p. (*prospectus*). Gley a publié seulement un *Voyage en Allemagne et en Pologne*, *pendant les années* 1806 *à* 1812, 2 vol. in-8°, Paris, Gide fils, 1816.]

Paris, Bibl. nat., nouv. acq. fr., 1735-1738.
XIXe siècle. Papier. 238 feuillets, 346 pages, 411 et 263 feuillets. 215 sur 172 millimètres. Demi-rel.

[64 a] « Histoire de Pologne, par G. Gley. Tome III (1178-1250). — Varsovie, 1812 ».

Paris, Bibl. nat., nouv. acq. fr., 2101.
XIXe siècle. Papier. 262 feuillets. 360 sur 210 millimètres. Cartonné.

B. — Histoire religieuse (1).

[65] Liste des archevêchés de Lombardie, de *Pologne*, etc., avec leurs suffragants.

Amiens, Bibl. munic., 372, feuillet de garde.
XIVe siècle. Parchemin. 107 feuillets. (*Cat. gén.*, XIX, 174).

[66] Rapport fait à l'abbé de Cluni, le 16 février 1418 (n. st.), sur les dépendances de l'abbaye de Cluni en Pologne, par « frater Johannes de Montevoyson, religiosus et monachus expresse professus ordinis Cluniacensis, in sacra pagina professor in studio et universitate Parisius ».

Paris, Bibl. nat., nouv. acq. lat. 1503, fol. 31.
Reg. en parchemin. 32 feuillets. (N° 103 du fonds de Cluni, n° 214 de Delisle, *Cat. du fonds de Cluni*).

[67] « Protestants de Pologne » (1573-1580).

Paris, Bibl. Mazarine, 2592 (« Edictz, arrestz et autres actes concernans ceux de la Religion prétendue réformée », vol. III bis: Années 1573-1580).
XVIIe siècle. — Ex-libris de Dominique-Barnabé Furgot, évêque de Séez (1716). (Molinier, II, 479).

[68] Pologne. Matériaux réunis par P. Scévole et Abel de

(1) Cf. aussi *Administration*.

SAINTE-MARTHE, pour l'ouvrage intitulé *Orbis christianus*. — 2 volumes.

Paris, Bibl. nat., lat. 16972-16973.
XVIIe siècle. (S. Magl.).

[68 a] Note sur les évêques de Pologne.

Paris, Bibl. nat., fr. 20157 (t. II du Recueil de pièces sur l'histoire de France, provenant des frères DE SAINTE-MARTHE), fol. 519.

[68 b] Les frères DE SAINTE-MARTHE. « Orbis Arctous christianus, sive de archiepiscopis et episcopis Magnae Britanniae, Hiberniae, Daniae, Sueciae, et *Poloniae* », Tome III.

Paris, Bibl. Mazarine, 1615 (t. III).
XVIIe siècle. Papier. 134 feuillets. (Molinier, II, 132).

[69] Texte relatif à la nomination aux bénéfices en *Pologne* et aux Pays-Bas.

Paris, Bibl. de l'Institut, Coll. Godefroy, 3 (Mélanges concernant la nomination aux bénéfices ecclés., etc. (1274-XVIIe siècle). — Copies), fol. 261.
XVIIe siècle. Papier. 301 feuillets. (Gebelin, 5).
[Cf. Coll. Godefroy, 490, fol. 209].

[70] Etat présent des chanoines réguliers en Pologne.

Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, 595 (Mélanges etc. concernants l'histoire de l'Ordre des Chanoines Réguliers), fol. 117.
XVIIe siècle. Papier. 161 feuillets. (Kohler, I, 311).

[71] « Gesta in Polonia pro religione catholica et Sancta Sede apostolica » (1636-1642).

Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, 1142 (Recueil de pièces touchant, pour la plupart, les relations du Saint-Siège avec l'Empire, etc.), fol. 127.
XVIIe siècle. Papier. 374 feuillets. (Kohler, I, 519).

[72] Lettre de la communauté de la Visitation de Glogau en Pologne, racontant les événements arrivés dans ce monastère. 26 janvier 1657.

Avignon, Bibl. munic., 1886 (Recueil de pièces impr. et mss. concernant l'Ordre de la Visitation), fol. 264.
XVIIe siècle. Papier. 298 feuillets. (*Cat. gén.*, XXVIII, 177).

[73] « Praecipua facta ordine chronologico ab anno 1082 ». — Notes sur l'histoire religieuse de France, d'Italie, d'Espagne, de *Pologne*, etc..

Carpentras, Bibl. munic., 514, fol. 214-350.
XVIIe siècle. Papier. 409 feuillets. (*Cat. gén.*, XXXIV, 301).

[74] « De typographiis Unitariorum in Polonia et Lithunia ».

Paris, Bibl. nat., nouv. acq. fr. 22769 (t. III des Papiers du bibliographe Barthélemy MERCIER, abbé de Saint-Léger de Soissons). fol. 205.
XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. 207 feuillets.

[75] « Memoire sur les Polonnois du Rite grec réunis à l'Eglise latine » (1757).

Paris, Bibl. nat., fr. 9028, fol. 346. [*Voir plus haut.*].

C. — CHRONOLOGIE ET STATISTIQUE.

[76] Extrait de la chronologie de Pologne.

Paris, Bibl. nat., fr. 20162 (t. VII du Recueil de pièces sur l'histoire de France, provenant des frères DE SAINTE-MARTHE).

[77] « Cronologie de Pologne » (646-1714). Notes clairsemées, suivies de tableaux généalogiques des Piastes, ducs de Silésie, et des Jagellons, rois de Pologne.

Paris, Bibl. nat., fr. 22783 (t. CXCI de la Coll. de l'abbé DANGEAU sur l'état de la France au temps de Louis XIV), fol. 1, 127 et 172.
XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. 184 feuillets.

[78] Succession chronologique des Papes..., empereurs..., des rois d'Angleterre..., de *Pologne*, etc..

Château-Thierry, Bibl. munic., 1, n° 12.
XVIIIe siècle. Papier. 174 pages. (*Cat. gén.*, XXIV, 314.)

[79] Tableaux de statistique de la Suède, Allemagne..., *Pologne*, Russie, etc..

[Le tableau statistique relatif à la Pologne (début : « La Pologne est un des royaumes électifs de l'Europe... ») donne des renseignements succincts sur les bornes, situation, étendue ; les rivières ; les montagnes ; les mœurs et caractère ; la division générale de la Pologne ; la religion ; les salines de Pologne. La date de 1761 indique qu'il a été rédigé au XVIIIe siècle. (Comm. de M. Henri Labrosse).]

Rouen, Bibl. munic., 1766. (Coll. Coquebert de Montbret, 21).
XVIIIe siècle. Papier. 131 feuillets. Portefeuille. (*Cat. gén.*, I, 483).

D. — Notes d'Histoire et Extraits divers.

[80] Extraits traduits du livre de Dlugossus [Jan Dlugosz, 1418-1489] : *Historiae polonicae libri XII.*

L'ouvrage latin avait paru en 1711-12 à Francfort et à Leipzig (2 vol. in-fol.).

Paris, Bibl. nat., Coll. Brequigny, 118.
XVIIIe siècle. Papier. 187 feuillets.

[80 a] Extrait, concernant la géographie de la Pologne, de l'Histoire de Dlugossus.

Paris, Bibl. nat., Coll. *citée*, 119, fol. 2.

[81] Extraits traduits du livre de Martin Cromer [1512-1589] : *Polonia, sive de origine et rebus gestis Polonorum libri XXX.*

L'ouvrage latin avait paru à Cologne, en 1589 (Un vol. de 846 p. in-fol.).

Paris, Bibl. nat., Coll. Brequigny, 117.
XVIIIe siècle. Papier. 163 feuillets.

[82] Extraits concernant les Cosaques, la *Pologne*, la Moscovie et la Lithuanie.

Paris, Bibl. nat., fr. 20162 [cf. no 76], fol. 149, 161.

[83] Extraits relatifs aux reines de *Pologne* et de Suède (1670).

Paris, Bibl. nat., fr. 4151, fol. 16.
XVIIe siècle. Papier.

[84] Recueil de diverses remarques géographiques, historiques, généalogiques et politiques.

Le tome I de ce Recueil se compose de notes et d'extraits concernant l'Allemagne, la *Pologne*, la Prusse, etc..

Carpentras, Bibl. munic., 600-601.
XVIIe siècle. Papier. Tome I, 458 feuillets. (*Cat. gén.*, XXXIV, 369).

[85] Pensées sur la Pologne, le roi Stanislas, etc.

Paris, Bibl. de l'Arsenal, 7585 (t. V d'un Recueil intitulé : « Diversité »).
XVIIIe siècle. (En tête du premier vol. [7581] : « A Evreux 1774 »). Papier. 332 pages. (*Cat. gén.*, XLV, 13).

[86] « Abus en Pologne : le *veto* ».

Recueil *cité*, t. IV [7584]. (*Cat. gén.*, XLV, 12).

[87] « Idées sur la Pologne ».

Rouen, Bibl. munic., 2375 (Coll. Coquebert de Montbret, 564), n° 9.
XVIIIe siècle. Papier. 10 pages.

[88] Notes et anecdotes sur... la *Pologne*, etc..

Toulouse, Bibl. munic., 985 (« Monumens historiques sur la Convention nationale de France. Recueil des plus importantes pièces de la Révolution »), p. 521.
1793-1795. Papier. 950 pages. (*Cat. gén.*, XLIII, 404).

[89] Recueil de notes sur la Russie, *Pologne* (par Paul CASSAGNEAUD).

La Rochelle, Bibl. munic., 899, fol. 14.
XIXe siècle. Papier. 315 feuillets. (*Cat. gén.*, XLI, 476).

[90] Notes d'histoire sur la *Pologne*, l'Angleterre, l'Espagne.

Verdun, Bibl. munic., 494.
XIXe siècle (Années 1848 et suiv.). Papier. Liass. (Don de Mme Vve Janin). (*Cat. gén.*, XLIII, 696).

[91] Recueil d'actions de guerre mémorables, de traits héroïques, etc..

Paris, Bibl. du Ministère de la guerre, 568. (Page 1 : « Pologne »).
XIXe siècle. Papier. 336 pages. (Don du général Mellinet).

E. — BIOGRAPHIES.

[92] Notices biographiques sur divers saints : S. Boniface.., S. Casimir de Pologne, etc..

Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, 715, fol. 93.
XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. 155 feuillets. (Kohler, I, 352).

[93] « Vita... principis domini Boguslai Radzivilii ».

Paris, Bibl. nat., fr. 22785 [cf. n° 20], fol. 81.

[94] « Cy comence la noble et de tous points miraculeuse histoire et légende de noble et vertueuse et non jamais assez louée Marie Leckenska (*sic*), fille de Stanislas, roy de Pologne, cy comme elle se lit ès grandes chroniques de Pologne, et translatée de polonois en gaulois ». [Extraits.]

Vitry-le-François, Bibl. munic., 101, fol. 363-372.
1736. Papier. 378 feuillets. (*Cat. gén.*, XIII, 50).

(A suivre.)

ESSAI

SUR

les légendes épiques de Pologne

Folklore, traditions épiques et légendes hagiographiques sous les premiers Piasts

J'ai déjà fait allusion à la forme que prirent, sous la plume des clercs du moyen âge, les très vieilles légendes des tribus slaves qui ont formé la Pologne historique. Celle-ci comprend deux centres ethniques distincts à l'origine : au nord, entre l'Oder et la Vistule, autour du vieux sanctuaire de Gniezno, les Léchites ; au sud, autour de Cracovie, les Wislanes. Chaque groupe a ses héros éponymes. Cracus est le fondateur mythique de Cracovie ; son nom n'est pas ignoré des légendes tchèques (1), outre la grande ville polonaise, d'autres localités, au sud des Carpathes, en Bohême, en Moravie, en Slovaquie, portent ou ont porté le nom de Kraków.

Au XV[e] siècle, Dlugosz n'hésite pas à suggérer que Cracus pourrait bien être un Romain, de la famille d'où sortirent les Gracques. Mais Vincent Kadłubeck, au XIII[e], n'en sait pas encore si long. Cracus est pour lui le roi qui arrêta les Gaulois, fit alliance avec eux, et avec eux partagea le monde. Il tua le dragon du Wawel et construisit Cracovie : deux traits qui appartiennent aux légendes primitives. Sa fille Wanda donne son nom à la Vistule, appelée autrefois *Vandalus*. Un roi allemand, dont elle ne voulut point pour époux, pensa la conqué-

(1) Cosmas de Prague, I, 3, P. L. CLXVI, 61.

rir de force. Mais son armée, éblouie par la beauté de la princesse, refusa de combattre ; l'Allemand se perça de son épée, sous les yeux de Wanda, en lui souhaitant l'empire de la terre, de la mer et des airs. En reconnaissance de sa victoire et pour assurer à son pays l'accomplissement de cette prophétie, Wanda se jeta dans le fleuve. Długosz ajoute que le prince allemand s'appellait Rithogarius. Il est difficile de n'y pas reconnaître le héros des épopées germaniques, Rüdiger de Pechlarn.

La séria des Lestko mythiques appartient à la Grande Pologne, au pays de Gniezno. Aux traditions primitives, encore reconnaissables, qui se rattachent à leur nom, les chroniqueurs depuis l'évêque Vincent ont ajouté des fables d'inspiration classique. Les Lestko ont vaincu Alexandre, et une lettre du Macédonien à Aristote l'atteste. Ils ont vaincu aussi Crassus et Jules César, qui avait fondé, sur leurs frontières, Lubus et Lubin. Un de ces Lestko, en gage de paix, épousa la sœur de César. Le point de départ de cette légende paraît bien être un passage du chroniqueur saxon Thietmar de Mersebourg (1018), qui semble attribuer à César la fondation de la vieille ville de Lebus en Saxe (1).

Le dernier descendant des Lestko est un roi Popiel, que nos naïfs humanistes appellent Pompilius. Pour avoir assassiné et laissé sans sépulture ses vingt oncles, les héros léchites, à l'instigation de sa cruelle épouse, il fut poursuivi par une armée de rats et dévoré par ces bêtes immondes dans une tour qui s'élevait au milieu du lac Goplo, près de Kruszwica. Ce récit figure dans le texte actuel du Panégyriste anonyme de Boleslas III, mais j'ai de fortes raisons de douter qu'il y soit primitif : il n'est pas écrit dans la prose rimée et rythmée caractéristique de tout l'ouvrage. La plus ancienne attestation certaine serait donc encore de Vincent Kadłubek, plus jeune d'environ cent ans. Il est curieux de noter qu'une autre tradition fait mourir de cette mort cruelle un Mieszko duc de Mazovie, appelé aussi Chossisco, qui aurait vécu en 1238. La légende du prince dévoré

---

(1) Vincent Kadlubek, *Cronica Polonorum*, livre I. — Jean Długosz, *Historia Polonorum*, l. 1. — Thietmari Merseburgensis, VI, 59.

par les rats semble ainsi, dans sa version polonaise, fixée en Grande Pologne et attribuée à un personnage surnommé Chossisco. Ce surnom donné par Gallus au père de Piast, est attribué à Popiel par le scribe qui ajouta les titres des chapitres (1).

Avec ce Popiel disparaît sous la dent des rats la dynastie mythique remplacée par celle des Piast. En rattachant ce nom à la racine qui a formé le verbe « piastować », remplir une fonction, on a voulu croire que ce changement de dynastie ne serait autre chose que le remplacement d'une lignée royale affaiblie par une famille de maires du palais. Le panégyriste de Boleslas III raconte que deux étrangers mystérieux, à qui le roi avait refusé l'hospitalité, furent accueillis par un laboureur des terres royales, Piast, fils de Chossisco. En récompense, les étrangers multiplièrent miraculeusement sa bière et son porc et lui annoncèrent que son fils succéderait au roi inhospitalier.

Długosz a déjà remarqué que ce récit se retrouve à peu près identique dans la vie de Saint Germain par Héric d'Auxerre qui place le fait en Grande Bretagne (2).

Avec Miseca ou Mieszko, le premier prince chrétien, marié en 965 à Dombrowka, sœur du duc Boleslas de Bohème, commence la véritable histoire de Pologne. Mais l'historiographie polonaise n'est pas encore née au temps de ce Mieszko et de son fils Boleslas le Vaillant (Chobry). Si nous n'avions les sources allemandes, nos renseignements se réduiraient à des récits populaires oraux recueillis cent ans plus tard.

---

(1) Sur Popiel dévoré par les rats, voir *Gallus anonymus*, I, 3, dans les *Monumenta Poloniae historica*, I, 397, P. L. CLX, 847. — Vincent Kadłubek, l. I, dans MPH. II, etc.. Application de cette légende à Mieszko de Cujavie, dans les Annales de l'abbaye de Sainte-Croix, MPH, III, 71. C'est là, on le sait, une légende qui, dans sa forme médiévale, est localisée surtout dans la vallée du Rhin, et dont les héros sont des seigneurs ou des prélats de Strasbourg, de Mayence ou de Cologne. On la trouve dans Thietmar de Merseburg, VII, 22 ; Annales Quedlinburgenses MG, SS. III, 81 ; Chronicon Ebersheim. MG. SS. XXIII, 442; Annalista Saxo, MG, SS, VI, 667; Vincent de Beauvais ; Martin de Troppau, qui connait la légende rhénane et la légende polonaise, MG, SS, XXII, 468. Liebrecht, La tour des souris, *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, n. 11-12. — K. Krotoski, Echa historyczne w podaniu o Popielu i Piascie, Kwartalnik historyczny, 1925, 34-69.

(2) Gallus anonymus, I, 1-2. Długosz, I.

De Mieszko lui-même, le panégyriste de Boleslas III rapportait qu'il fut aveugle jusqu'à sept ans, et que, marié à une princesse chrétienne, la Clotilde polonaise, il ouvrit la Pologne à l'Evangile. Le chroniqueur tchèque Cosme de Prague, dont la famille était cependant polonaise d'origine, ne distingue pas encore Mieszko de son fils Boleslas. De celui-ci, annales et chroniques connaissent ses rapports avec Saint Adalbert et Otton III, et son expédition de Kiew. Boleslas est resté aussi, dans le souvenir de son peuple, comme le guerrier victorieux, qui a triomphé des Hongrois, des Tchèques et des Saxons, qui a planté des bornes de fer dans la Saale saxonne pour marquer les limites de son royaume, qui a laissé sur la porte d'or de Kiew la marque de son épée. Ce dernier trait d'allure épique enchante l'imagination polonaise. La glorieuse épée en garda le nom de « l'Ebréchée » (Szczerbiec) et on la montrait, avec la lance de Saint Maurice, don d'Otton III, dans l'armoire du trésor de la cathédrale de Cracovie. Le Panégyriste de Boleslas III connaît cette expédition de Kiew uniquement par des traditions populaires : le motif, c'est une injure à venger : le roi ruthène a refusé à Boleslas la main de sa sœur, et le Polonais vainqueur en tirera une gaillarde vengeance, quand la princesse sera sa prisonnière.

Le souvenir d'une bataille a survécu, en deux récits différents, tout imprégnés d'un souverain mépris pour le Ruthène. Ce roi est surpris alors qu'il pêche à la ligne dans le Dnieper, tout seul dans sa barque : il mouille de salive ses deux doigts, reconnaît que son royaume doit passer au Polonais qui n'est pas un pêcheur à la ligne, mais un soldat ! Il dit et prend la fuite. Boleslas entre à Kiew sans coup férir[e]; la bataille se livre au retour, sur le Bug, qui en roulera des flots de sang. Dans l'autre récit, les armées se font face sur les deux rives d'un fleuve, Boleslas sur la terre russe et le Ruthène sur la rive polonaise. Le combat est engagé par les goujats de l'armée de Boleslas, qui lavent des viandes au fleuve. Ces goujats suffisent à mettre en déroute, avec leurs couteaux de cuisine, toute l'armée ruthène ; les soldats de Boleslas, qui dormaient au soleil, n'ont que le temps de s'armer pour la poursuite.

Le Panégyriste décrit avec enthousiasme le règne de Boles-

las, sa grandeur, sa justice, sa piété ; c'est un roi de l'âge d'or, idéal et modèle pour tout roi polonais. Il le montre entouré de douze amis et conseillers, dans lesquels il est difficile de ne pas reconnaître les douze pairs de Charlemagne. La reine, prudente et discrète, et très chère à son glorieux époux, soustrait à la mort des seigneurs condamnés (1). Elle les cache dans quelque prison secrète ; puis à quelque banquet de fête, elle amène la conversation sur ceux que l'on croit morts. Boleslas ne manque pas de dire qu'il donnerait tous ses trésors pour les revoir. La reine, sage et fidèle, s'accuse de sa pieuse fraude et, se jetant aux pieds du roi avec les pairs et leurs épouses, obtient une grâce en forme. C'est ainsi que la reine Elissent, épouse de Charlemagne, obtient un jour de Pâques la grâce de Girard de Roussillon, que Charles croit mort depuis des années. On est fort porté à penser que le panégyriste anonyme connaissait l'ancienne chanson franco-provençale de Girard de Roussillon, dont la forme primitive remonte aux environs de 1100. Cette chanson de geste, on le sait, « tire son origine et son explication du pèlerinage de Sainte Madeleine de Vézelay ». Girard est le héros épique de la Bourgogne et de la Provence. C'est aussi un personnage de l'épopée bénédictine et clunisienne par Vézelay et Pothières. L'influence probable de l'épopée française n'aura pas eu besoin de passer par Tyniec ; on peut croire que le panégyriste de Boleslas connaissait Girard de Roussillon. Il connaissait aussi le vieux « planctus Caroli » et s'en est manifestement inspiré dans son poème funèbre sur la mort de Boleslas le Vaillant (2).

---

(1) Gallus anonymus, I, 7, 10, 13, sur les douze pairs et sur l'ingénieuse pitié de la reine

(2) Sur Girard de Roussillon, voir Bédier, *Légendes épiques*, II, 1-92 et particulièrement page 19. — Le *planctus Caroli*, attribué à Colomban de Saint-Trond, ms. latin 1154 de la Bibliothèque Nationale de Paris. — Lacroix, *Les arts au moyen-âge*, Paris, Didot, 1873, p. 194. — Planctus Boleslai, dans *Gallus anonymus*, I, 16. Le vers de Gallus :

Latinorum et Slavorum quotquot estis incolae.

rappelle celui de Colomban :

Franci Romani atque cuncti creduli.

On voit qu'on aurait tort de conclure, de ce vers de Gallus, qu'il a songé à des Polonais de rite latin et de rite slave.

Les relations de famille entre les princes polonais, danois et suédois sont historiques. Tiethmar de Merseburg (VIII, 39), savait que Sueno de Danemark (986-1014) avait pour femme une fille de Mieszko, sœur de Boleslas. Chassée par son sauvage époux, il semble qu'elle revint en Pologne ; les *Gesta Cnuthonis* nous disent en effet que ses fils Harald et Knut la rappelèrent de Sclavonie après la mort de Sueno. D'autre part, Adam de Brême, qui tient ses informations d'un petit-fils de Sueno, narre que ce dernier, vaincu et chassé de Danemark par Eric de Suède, rentra dans son royaume après la mort de son vainqueur, et épousa sa veuve, déjà mère du jeune roi de Suède Olaf. C'est bien de la même personne qu'il s'agit, car la mère d'Olaf est aussi celle des fils de Sueno. M. Stanislas Zakrzewski pense que cette princesse polonaise s'appelait Swantoslawa, car elle eut une fille, sœur de Knut, qui portait ce nom bien slave. L'argument mérite considération, bien que la fille ait porté aussi souvent le nom d'une tante ou d'une grand mère. Il n'est pas possible de dire si cette princesse aux destinées si agitées était fille de Dombrowka, ou de l'une des premières femmes païennes de Mieszko (1).

Telle est l'histoire. On en trouve peut-être un reflet dans les chroniques scandinaves toutes pénétrées de légendes épiques, véritables sagas. Burisleifr, roi des Wendes, a trois filles, Astryda qui épouse le jarl de Jombourg Sigwald, Gunhilde femme de Sueno de Danemark, Geira femme d'Olaf de Norvège. Burisleifr lui-même devait épouser Thyra, sœur de Sueno, mais elle le refuse parce que vieux et païen ; elle épousera Olaf de Norvège, veuf de Geira, laquelle meurt jeune comme sa sœur Gunhilde. Eric de Suède est mort ; sa veuve, Sygryda la Farouche, fait subir à ses prétendants de redoutables épreuves, les défie en combat singulier, les tue ou les chasse. Olaf de Norvège en a triomphé, mais comme elle a refusé de se faire chrétienne, non seulement il ne l'épouse pas, mais il lui donne un soufflet. Ivre de haine, Sygryda épousera Sueno de Dane-

(1) Tiethmar, VII, 39. — Gesta Cnuthonis, MG, SS, XIX, 515. — Adam de Brême, *Gesta pontificum Hammaburgensis ecclesiæ*, II, 37, P. L. CXLVI, 527. St Zakrzewski, Bolesław Chrobry Wielki, Lwów, 1925, p. 154.

mark, et armera contre le Norvégien une coalition composée de son époux, de son fils Olaf de Suède, et de Sigwald. Cette sauvage héroïne, à la fois Brunhilde et Krymhilde, est bien femme successivement d'Eric et de Sueno, comme la fille de Mieszko, mais la légende ne la rattache en aucune façon aux princes slaves. Quant à Burisleifr, c'est un roi des Slaves de l'Elbe, frère du Bodyslas de Prusse de *Biterolf und Ditlieb*, ce qui ne veut pas dire qu'il ne garde pas un vague reflet des Boleslas polonais. Quant à Sygryda, c'est une entreprise désespérée que de vouloir la faire rentrer dans une généalogie historique.

Les pénibles souvenirs de l'anarchie et de la réaction païenne qui suivit la mort de Boleslas ne pouvaient évidemment faire de Mieszko II, son fils, une figure épique. Tout le travail de la légende a porté sur Casimir qui est d'ailleurs une grande figure historique, vraiment le Restaurateur (Odnowiciel) du trône et de l'autel.

On a vu que la famille maternelle de Casimir est celle d'Herenfried, palatin de Lorraine, et que sa mère, Richeza ou Ryxa, est une cousine germaine d'Otton III. Le moine de Brauweiler, chroniqueur de cette famille autant que de son abbaye, assure que Richeza quitta la Pologne du vivant de son mari dont les mœurs l'offensaient. Il va de soi que les sources polonaises ignorent cette version. Le Panégyriste de Boleslas III veut qu'elle aït été chassée par des traîtres ; mais l'évêque Vincent de Cracovie pense qu'elle avait dû le mériter par sa partialité envers ses serviteurs et ses barons allemands. Vincent rapporte d'ailleurs une autre version : Orphelin dès sa naissance, Casimir connut « les délices d'avoir une belle-mère », tel Hercule luttant dès le berceau contre des monstres. La mégère donne secrètement à un serviteur qu'elle croit sûr l'ordre de tuer l'enfant ; mais celui-ci est épargné et caché dans un monastère. Après des années d'anarchie, le bon serviteur révèle que le prince est vivant. Casimir, à la tête d'une poignée de partisans, chasse les étrangers et les usurpateurs. Il y a là un singu-

---

(1) Monumenta Germaniae. SS. XXIX : Brevis historia Norvegiae, Vies d'Olaf Tryggweson, etc. — Balzer, Genealogia Piastów, Cracovie, 1895, p. 44 et s.

lier mélange d'histoire vraie et d'un roman sur le thème bien connu du prince persécuté. Le point d'attache du récit d'après lequel Casimir trouva refuge dans un monastère peut être retrouvé dans le Panégyriste de Boleslas, I, 21. On lit que Casimir fut très bienveillant aux couvents, car il avait été, dans son enfance, confié par ses parents à un monastère pour y être instruit libéralement dans les saintes lettres (1).

Il est certain que le jeune homme à peine sur le trône dut quitter le pays, chassé par la révolte et l'invasion, et se retira pour un temps auprès de sa mère. Il en revint avec cinq cents chevaliers qui l'aidèrent à reprendre pied dans le royaume. Il est certain aussi qu'il ramena ou plutôt appela des moines de Brauweiler et de Stavelot ; leur abbé Aaron fut le principal ouvrier de la réorganisation de l'Eglise polonaise. Ainsi fut fondée l'abbaye de Tyniec, centre de la mission bénédictine et clunisienne. C'est certainement dans le milieu de Tyniec que se créera d'ailleurs assez tardivement la légende de Casimir le moine.

Casimir, appelé en Occident Charles, devient moine de Cluny : il y passe sept années, il est même ordonné diacre. La Pologne est en pleine anarchie. Les grands seigneurs viennent supplier l'abbé de Cluny de leur rendre le prince ; ils vont jusqu'à Rome et obtiennent cette faveur du pape Benoit IX. Casimir sera dispensé de ses vœux, à condition que les nobles polonais porteront la tonsure des moines et seront astreints à des abstinences rigoureuses. Cette obligation sera d'ailleurs commuée en un cens annuel pour le luminaire du tombeau de l'Apôtre. Telle serait l'origine du denier de Saint Pierre en Pologne (1).

(1) Qui monasterio parvulus a parentibus est traditus, ibi sacris litteris liberaliter eruditus. Gallus anonymus, I, 21. Les éditions lisent *oblatus*, mais il faut *traditus*, pour rimer avec *eruditus* ; car l'auteur termine invariablement ses periodes par deux membres qui riment à deux syllabes ; d'ailleurs les meilleures annales polonaises ont, à l'an 1026, cette notice : Casimirus *traditur* ad discendum. Il ne faudrait pas voir dans le mot *oblatus* la preuve que Casimir était un cadet qui fut *oblat*, c'est-à-dire donné tout enfant à un monastère.

(1) Th. Wojciechowski O Kazimierzu Mnichu. Mémoires in-4° de la

Ce récit paraît pour la première fois dans la Vie de Saint Stanislas, texte de la seconde moitié du XIIIe siècle. Ni Gallus, ni Vincent de Cracovie, ni la chronique *Ortum*, ne le connaissent, et les Annales antérieures au XIVe siècle n'en font pas mention.

Długosz, qui croit à la légende, cite l'exemple d'un prince espagnol qui quitta l'abbaye clunisienne de Saint-Pons en Languedoc pour devenir en 1134, roi d'Aragon. Cette histoire, bien connue depuis le XIIe siècle dans les monastères bénédictins de France, n'est pas sans avoir exercé quelque influence sur la légende de Casimir. Le nom même du prince aragonais, Ramirus, rimait de façon suggestive avec Casimirus. Je ne serais pas surpris que Długosz aît recueilli à Tyniec même qu'il aimait à fréquenter, l'histoire de Ramire d'Aragon.

Autour de Casimir, un autre thème légendaire s'est formé, dont il ne reste que des vestiges à interpréter. Le pieux roi aurait eu un frère aîné, tyran cruel qui n'a pas mérité d'être inscrit dans la liste des princes polonais. Il s'appelait Boleslas suivant la chronique de Grande Pologne, Wladislas selon les Annales tardives de l'abbaye de Sainte-Croix. C'est lui qui réussit à expulser Casimir et sa mère. Une compilation annalistique cracovienne conservée à la bibliothèque Krasinski contient à l'an 1040 cette mention : « Wladislas fils du roi de Tyniec est reçu pour évêque ». On peut croire qu'une légende tyniecienne connaissait un tyran, roi de Tyniec, adversaire de Casimir roi de Cracovie : ce dernier sans doute triomphait de son rival, transformait son château en monastère, et faisait de son fils un évêque, peut-être le prédécesseur d'Aaron à Cracovie. En tout cas, la légende a connu un roi de Tyniec.

Boleslas le Téméraire (Śmialy) ou le Généreux (Szczodry) a mis la conscience des chroniqueurs polonais à une dure épreu-

---

Section historique de l'Académie de Cracovie, 1881. — St. Kętrzynski, Kazimierz Odnowiciel. Mémoires de l'Académie des sciences de Cracovie, 1899. L'institution du Denier de St Pierre en Pologne est plus ancienne et date en réalité des dernières années du Xe siècle.

(1) Monumenta Poloniae historica, II, 484, III, 62, 203. — Annales Krasinski, ibid, III, 128-133.

ve. Continuateur de Casimir, il sembla faire revivre Boleslas le Vaillant ; le Panégyriste de Boleslas III assure que seule une ambition trop agitée et une certaine légèreté d'esprit l'empêcha d'égaler le glorieux ancêtre. Il imprima lui aussi sur la porte d'or de Kiew la trace de son épée, vainquit les Poméraniens, tint en échec la politique impériale en Hongrie et fit triompher son prétendant Ladislas sur Salomon protégé de l'Allemagne. Il réorganisa les diocèses et créa des abbayes ; la tradition bénédictine lui resta fidèlement reconnaissante et lui fit jusqu'au bout place dans ses calendriers (1).

Mais il restait le meurtrier de Saint Stanislas. Le clergé et le peuple prirent contre le roi le parti de l'évêque martyr ; le premier y perdit sa couronne, le tombeau du second devint bien vite un lieu de pèlerinage, le sanctuaire symbole de la Pologne morcelée, mais promise à la résurrection. Les causes de la tragédie de 1079 restent obscures ; la piété des fidèles ne pouvait se satisfaire de cette obscurité. Les vies de Saint Stanislas, depuis Vincent Kadłubek, fournirent largement l'explication du meurtre, peut-être juridique, commis sur l'évêque ; des récits s'accréditèrent d'abord sur la violence et la cruauté du roi, puis sur les mœurs infâmes qu'il aurait contractées au contact des peuples vaincus. Ces récits sont trop connus pour les rappeler ici. Je me contenterai de suggérer une explication de l'un des traits les plus singuliers. Boleslas aurait fait suspendre aux seins des épouses infidèles de petits chiens à la place des enfants nés de leur crime. Peut-être pensera-t-on qu'il existait dans l'ancienne cathédrale, non loin du tombeau de St Stanislas, quelque bas relief ou peinture romane, où l'on voyait la figure, bien connue dans l'iconographie médiévale, d'une femme allaitant des animaux, monstres ou crapauds. On sait que le peuple n'est jamais embarrassé de trouver une explication aux figures qu'il ne comprend plus, et nombreux

(1) St. Sczygielski, O. S. B., bibliothécaire de Tyniec, Aquila Polono-Benedictina, Cracovie, 1663, p. 41, et Calendarium benedictinum, Cracovie, 1663, p. 78.

sont les exemples de légendes qui ont une origine iconographique (1).

D'après les sources anciennes et autorisées, Bobeslas Smialy mourut en Hongrie au commencement d'avril de l'an 1081. Mais au XVe siècle commence à se faire jour en Pologne une autre tradition. Les Annales tardives de l'abbaye de Sainte-Croix, assurent que Boleslas fit pénitence pendant dix ans, en qualité de convers, dans un monastère de Hongrie, et qu'il y fut enseveli. Il importe de le remarquer ; cette donnée paraît d'abord dans une abbaye qui entretint avec la Hongrie d'étroites relations, qui fut un véritable foyer de légendes hongroises, ainsi que nous le montrerons plus bas. Le récit fut d'abord accueilli avec réserve. Sendziwoj de Czechel, chanoine de Gniezno, transcrivant en 1456 de brèves annales incorporées au manuscrit de la chronique de Grande Pologne, et y trouvant à la date de 1081, la mention de la mort de Boleslas, écrit en marge : « contra fabulas » (2). Jean de Dombrowka, un des maîtres de l'Université de Cracovie, qui écrivit vers 1436 un commentaire à l'œuvre de Vincent Kadłubek sait que le couvent où fit pénitence le roi meurtrier est sur les frontières de la Hongrie, de l'Autriche et de la Carinthie, et que l'on y montre son tombeau avec l'épitaphe : « Ci-gît Boleslas, roi de Pologne, meurtrier de Saint Stanislas, évêque de Cracovie ». Mais il ne donne pas le nom du couvent, et ajoute que l'on s'abstient de raconter cela en Pologne (3).

Długosz, lui, désigne l'abbaye de Wilten près d'Innsbruck, qu'il situe étourdiment dans la vallée de l'Adige. Savait-il par hasard que les légendes locales de Wilten reconnaissaient un étranger converti comme le fondateur du monastère et montraient son tombeau ? Le chanoine de Cracovie n'ignore

---

(1) Sur la femme allaitant des animaux, qui fut d'abord un symbole de la Nature, puis devint une image allégorique du péché, voir : E. Male, *l'Art religieux au XIIe siècle*.

(2) Ms. 1310 de la Bibliothèque Czartoryski à Cracovie, p. 117.

(3) Ce commentaire est joint à l'édition de Kadłubek donnée à Dobromil en 1612.

pas d'ailleurs la tradition moins miséricordieuse qui fait mourir Boleslas en Hongrie, tombé en démence et dévoré par ses propres chiens (1).

La tradition du « Moniage Boleslas » se répandit cependant peu à peu en Pologne sous la forme que lui donnèrent les Annales de l'abbaye bénédictine d'Ossiak, dans la région de Gratz en Carinthie (2).

Le nom de cette province, la Carinthie, est lié d'une façon singulièrement persistante à ce nom de Boleslas Smialy. De la Carinthie, Gallus ne parle pas, ni Vincent Kadłubek (3), ni la chronique de Grande Pologne. Le nom de Carinthie est enfin prononcé par la légende hongaro-polonaise, dont nous parlerons plus bas : elle dit d'un roi, Boleslas, qu'il planta des bornes en Carinthie, et que sa terreur se répandit sur toutes les montagnes de Carinthie, d'Allemagne et d'Autriche. Ce Boleslas de la légende hongaro-polonaise représente confusément comme nous le verrons, les premiers rois de ce nom. Les Annales dites de Thraska, qui dépendent de la légende, appliquent le trait à Boleslas II (4).

Par ailleurs, le tombeau du roi exilé est localisé, on vient de le voir, à Ossiak, en Carinthie.

M. Zakrzewski a présenté une hypothèse intéressante. Boleslas II avait, Gallus le dit de bonne source, irrité les Hongrois par sa morgue. Il dut peut-être chercher ailleurs un refuge. Il n'est pas impossible qu'il soit allé combattre auprès de Léopold d'Autriche, dans les rangs des ennemis de l'empereur Henri IV, d'autant plus que Bratislas de Bohême, et Wladislas Herman de Pologne, les bénéficiaires de sa déchéance, servaient au contraire l'empereur allemand. Léopold d'Autriche

(1) Długosz, livre IV, à l'année 1081.

(2) Les Annales d'Ossiak, qui racontent la pénitence de Boleslas et la révélation qu'il fit de son nom avant de mourir, sont du XV[e] siècle dans leur texte actuel. Voir Th. Wojciechowski, *Szkice historyczne jedenastego wieku*, 2[e] édition, Varsovie, 1925. St. Zakrzewski. Ossyak i Wilten, Cracovie 1903.

(3) Sauf à propos de Cracus.

(4) MPH. I, 513 et II, 831.

fut même battu par eux à Mailberg le 12 mai 1082. Une tradition constante fixe, il est vrai, aux premiers jours d'avril 1081 la mort de Boleslas, mais la guerre civile durait en Allemagne depuis plusieurs années.

Pour séduisante qu'elle soit, l'hypothèse manque de documents. Il reste que des traditions hongroises et autrichiennes, acceptées plus tard en Pologne, rattachent Boleslas à la Carinthie.

La pierre tombale que l'on montre encore à Ossiak porte une inscription, de toute évidence, tardive. Mais on y voit aussi, sculpté en relief, un cheval harnaché, sans cavalier. Ce travail est considéré comme une sculpture romaine de basse époque, faite probablement pour un officier.

Or, des légendes, qui font en Pologne leur apparition vers 1350, rapportent que pour témoigner son aversion aux femmes, dont l'infidélité avait amené la débandade de son armée et entravé ses conquêtes, Boleslas se faisait suivre partout d'une jument harnachée de pourpre et traitée avec tous les honneurs dûs à une reine. Cette tradition se trouve dans la chronique de Grande Pologne, mais aussi dans les Annales tardives de Sainte Croix, ce qui indiquerait une origine hongroise. Ce trait légendaire fait aussitôt songer au cheval sculpté sur le tombeau d'Ossiak. Serait-ce encore un cas de légende populaire née d'une image dont on n'avait plus le sens ? Si cette hypothèse est exacte, elle prouverait que dès les premières années du XIV[e] siècle au moins, le tombeau d'Ossiak était désigné comme celui de Boleslas, puisque cinquante ans plus tard la légende du cheval paré est déjà connue en Pologne.

Tout ceci atteste du moins que l'on s'est longtemps intéressé en Hongrie et particulièrement dans les cercles bénédictins à la personne du roi Boleslas. Le thème du monarque qui quitte ou perd son trône et meurt sous l'habit monastique est assez répandu dans ce pays. Une tradition veut que Salomon de Hongrie, précisément celui que Boleslas évinça, soit allé mourir dans un monastère à Pola. Déjà Cosme de Prague sait que le fondateur de l'éphémère royaume de Moravie, Swentopelk, finit ses jours, inconnu jusqu'à l'heure de mourir, au milieu des

ermites du mont Zobor, où s'éleva plus tard l'abbaye bénédictine de Saint-Hippolyte (1).

C'est cette abbaye de Zobor qui va nous offrir certains cas fort suggestifs de fusion entre les traditions hagiographiques des deux pays. Le souvenir des ermites missionnaires venus de l'entourage de Saint Romuald, aux origines chrétiennes de la Pologne et de la Hongrie, est resté extrêmement vivant. Bruno de Querfurt, appelé Boniface, a évangélisé la Hongrie et souffert le martyre après un séjour en Pologne. L'ermite vénitien ou dalmate Gérard, qui serait devenu évêque, a subi le martyre en Hongrie. La Pologne a Benoit, le principal des cinq ermites assassinés en 1003 en Poznanie et vénérés comme martyrs. Astricus-Anastasius, compagnon de Saint Adalbert, après avoir été abbé en Bohême et en Pologne, est devenu abbé puis évêque en Hongrie. Hartwig, dans sa Vie de Saint Etienne (2), réunit en Hongrie, auprès d'Astricus, un Boniface qui a été frappé à la tête et mérite le nom de martyr, bien qu'il soit mort pacifiquement abbé de Saint-Martin ; un Benoît venu de Pologne, qui a versé son sang pour le Christ ; un André confesseur et thaumaturge, venu de Pologne lui aussi. On craint, à vrai dire, qu'Hartwig n'aît ainsi artificiellement groupé toutes les grandes figures de la mission romualdienne et qu'il soit bien difficile de distinguer ce Boniface et ce Benoît des deux martyrs bien connus, ct André de Gérard, car André serait le nom de religion d'un certain Gérard. Hartwig place Benoît et Gérard à l'abbaye de Saint-Martin, près d'Astricus, et Długosz (3) suit cette tradition. Il y en a une autre. Gérard serait un paysan polonais qui reçut l'habit érémitique et le nom d'André d'un abbé de Saint-Hippolyte de Zobor. André-Gérard vécut dans la plus grande austérité ; on lui trouva après sa mort une chaîne si profondément enfoncée dans les chairs qu'elle était invisible. Benoît, son disciple, lui survécut trois ans et fut assassiné, tout comme le

(1) Cosmas, I, 14, PL. CLXVI, 80-81. Le mont Zobor et l'abbaye de Saint-Hippolyte sont dans la région de Nitra, sur la route qui va de la Vistule au Danube par les vallées du Dunajec, du Poprad et du Wag.

(2) Vita Stephani. P. L. CLI, 1214.

(3) Długosz, historia, ad. an 998.

Benoît chef des Cinq frères, par des brigands qui le croyaient riche. Et ce détail n'est pas sans aggraver l'inquiétude sur l'identité des personnages, qui auraient bien pu être dédoublés par multiplication de sanctuaires. Quoi qu'il en soit, les deux saints Gérard et Benoît sont vénérés le 16 juillet dans les milieux bénédictins de Tyniec, et le 17 en Hongrie (1). Gérard s'appelle en polonais Swierad ou Zoerard. Or Długosz nous apprend qu'il mena longtemps la vie érémitique sous une roche que l'on montre encore, près de Czchów dans la région de Nowy-Sącz et plus précisément dans la paroisse de Tropje aujourd'hui au diocèse de Tarnów. Cette paroisse porte dans le *Liber Beneficiorum* de Długosz le nom de Saint Swierad, et de Saint Gérard dans un compte du denier de Saint Pierre pour 1326 (2). Il vaut la peine de noter que l'abbaye de Tyniec possédait de grands biens autour de Tropje ou Saint-Gérard.

Une autre tradition veut que Swierad soit né à Opatowiec et qu'il y aît fait des miracles (3). Or, nous savons déjà l'importance d'Opatowiec comme péage de la Vistule sur la route de Hongrie ; nous savons qu'Opatowiec est une des plus anciennes possessions de Tyniec.

Opatowiec et Tropje, deux points importants de la route de Hongrie, deux points importants des domaines de Tyniec, deux points importants du culte polono-hongrois de Saint Swierad (4).

Il nous reste à étudier le plus beau cas de fusion entre les traditions hagiographiques et épiques de la Hongrie et de la Pologne.

---

(1) Szczygielski, Aquila pol. bén., 73.

(2) Długosz, historia, an. 998. — Liber beneficiorum, II, 248. — Theiner, Monumenta Poloniae ex tabulariis Vaticanis, I, 278. — Woijciechowski, Szkice, p. 51.

(3) Martini Baronii, Vitae gesta et miracula V Fratrum et aliorum sociorum eorum, Cracovie, 1610.

(4) Sur tous ces saints personnages, voir Bibliotheca Hagiographica Latina, des Bollandistes. Boniface-Bruno, n. 1470-1472 ; de Boniface, martyr abbé de Saint Martin, pas de trace. Gérard, martyr en Hongrie, n. 3424-3428. — Benoît et les 5 frères martyrs, n. 1147-1148 ; André-Gérard et Benoît, n. 452, vie attribuée à Maur, évêque des Cinq-Eglises, personnage qui joue un rôle important dans la vie, n. 3428 du martyr Gérard.

III

La légende hongaro-polonaise

« Commence la Chronique des Hongrois, jointe et mêlée aux chroniques des Polonais, avec une vie de Saint Etienne ». Et sur la foi d'un titre aussi encourageant, on nous parle aussitôt d'Attila, qui s'appelle ici Aquila.

Il est roi d'une Hongrie orientale, lointaine ; il quitte ce royaume pour aller à la conquête du monde. Il commence par la Lithuanie ; de là, il passe en Ecosse « où repose Saint Brandan ». D'Ecosse le voici en Danemark, où il rassemble une flotte pour remonter le Rhin. A Cologne, il voit au loin une foule qui marche en rangs : c'est une armée sans doute, la première qui ose résister : les archers d'Aquila tirent. Quand la troupe presque entière a péri, Aquila s'aperçoit que c'étaient les onze mille vierges, qui revenaient de Rome sous la conduite d'Ursule. Sans désemparer, il propose à Ursule de l'épouser ; mais elle répond de telle sorte que le roi des Huns se voit obligé de la faire décapiter avec toutes les survivantes. Après quoi, notre conquérant, ayant battu en Autriche le roi des Teutons, se trouve aux prises en Apulie avec les Normands et les Francs. Il n'en fait qu'une bouchée, passe les monts et s'en vient en Lombardie gagner son nom de Fléau de Dieu. Il va marcher sur Rome, quand un ange l'arrête. Qu'il aille plutôt en Esclavonie, venger le roi Casimir, fidèle serviteur du Christ, que ses sujets ont traîtreusement occis. Rome, ses descendants la verront, et ils y recevront une couronne qui ne sortira pas de sa race. Docile, le Fléau de Dieu passe en Vénétie, construit la ville d'Aquilée pour élever un monument à son nom, et met en déroute entre la Drave et la Save les Croates et les Esclavons.

Vingt-cinq ans sont passés depuis qu'Aquila est parti pour conquérir le monde. Retourner dans la Hongrie d'Orient ? Mieux vaut épouser des femmes slaves et se fixer dans les belles plaines où l'on vient d'entrer. Les guerriers sont fort de cet avis. On s'installera donc dans les gras pâturages au nord du Danube, que le roi des Slaves néglige pour habiter au bord de la mer sa ville de Sipleth, où jadis Saint Paul a prêché cinq ans, avant de venir à Rome. Le pays s'appellera Hongrie.

Un fils naît à Aquila, Coloman, qui sera père de Bela. Celui-ci s'en va en Aquilée pour épouser la fille de l'empereur de Constantinople. Jessé, fils de Bela, donc arrière petite-fils d'Aquila, est un contemporain de Mieszko de Pologne, dont il épouse la sœur, Adélaïde de Cracovie. Adélaïde est chrétienne ; elle incline si bien le cœur de son époux, qu'il ouvre largement sa cour aux missionnaires et aux barons chrétiens, et qu'il se fait enfin chrétien lui-même. Saint Adalbert arrive, annoncé par un ange, pour baptiser ce peuple indompté. Annoncé également par un ange à son père, par Saint Etienne à sa mère, naît un enfant royal, qu'Adalbert baptisera, lui donnant le nom du premier martyr.

Devenu roi en 997, Jessé envoie quatre ans plus tard son évêque Astricus demander la couronne royale au pape Léon. Or, Lambert, évêque de Cracovie, se trouvait à Rome pour le même dessein, et déjà le Pape avait pris jour pour lui remettre une couronne merveilleuse destinée au prince de Pologne. Mais la nuit précédente, un ange apparut au Pape : « Demain, dit-il, tu recevras les envoyés d'un peuple que tu ne connais point, un peuple qui vient d'Orient. C'est à leur prince que tu donneras la couronne préparée pour Mieszko ; car il va naître en Pologne une race qui aimera mieux les forêts que les vignes, mieux les chardons que les blés, les bêtes sauvages que les brebis et les bœufs, mieux les chiens que les hommes, plus la trahison que la concorde. Dieu les affligera jusqu'à la troisième et à la quatrième génération. Alors seulement, il se souviendra d'eux, leur fera miséricorde et leur donnera la couronne royale ».

C'est ainsi que l'évêque Astricus reçut pour son seigneur non seulement la couronne mais la croix apostolique, avec un fort beau privilège. Quand Lambert de Cracovie parut à son

tour, il n'eut que la réponse d'Isaac à son fils Esaü : « Le neveu de ton maître a ravi la bénédiction que je lui avais préparée. » Du moins le bon pape console de son mieux le pauvre Polonais, lui remontre les mérites d'Adélaïde, qui est sœur de son prince et que Dieu veut ainsi récompenser. Enfin le pape prononce sa plus solennelle excommunication contre quiconque, Polonais ou Hongrois, troublera la paix entre les deux pays. La paix entre Pologne et Hongrie est donc une institution, un précepte apostolique.

Lambert est convaincu ; il rejoint Astric à Venise et les deux pontifes s'en vont ensemble couronner Etienne. Celui-ci envoie Lambert auprès de Mieszko pour lui demander une entrevue fraternelle afin de sceller la paix aux frontières communes. En ce temps-là, cette frontière polonaise atteignait le Danube à Strigonie, rejoignait la Tisza tout droit à travers la plaine, et remontant la Ciepla, aboutissait enfin à Halicz, où se touchaient la Ruthénie, la Hongrie et la Pologne.

Etienne est le plus pieux des rois, et Dieu le protège. Son fils est un saint dont les noces sont virginales. Ce fils, Emeric, est appelé ici Henri, et il est donné comme duc d'Esclavonie. Malheureusement il meurt avant son père. Celui-ci aura encore trois fils, Levanta, Pierre et Bela. Devenu veuf, il épouse la sœur du roi d'Allemagne et meurt dix mois après. En attendant la majorité des fils d'Etienne, Alba règnera ; il règnerait du moins, si la méchante Allemande, vipère pleine de venin, ne mettait sur le trône son propre frère, le jeune Henri, avec l'aide d'une armée de Teutons. Alba s'enfuit en Pologne, avec les trois enfants, auprès de leur grand'mère (avia), la duchesse Dombrowca, et de son fils le jeune Boleslas. Seize ans les princes hongrois restent en Pologne. Puis Boleslas, qui a maintenant trente ans passés, entreprend de leur rendre le trône. Avec son palatin Sieciech, il entre en Hongrie. Alba, qui commande une première armée, est battu et tué. Mais Boleslas chasse Henri et met sur le trône successivement Levanta l'aîné, Pierre le troisième et enfin Bela le second, car ces princes meurent vite. Entre temps, Boleslas guerroie en Carinthie, où il plante ses bornes de fer. Le roi Bela, marié à une princesse de l'Empire Romain, en aura cinq fils. Le cinquième, Ladislas, est choisi comme gen-

dre et successeur par un roi de Halicz ; plus tard, ses frères aînés morts, il sera aussi roi de Hongrie, pendant que son bien-aimé frère Salomon règnera en Esclavonie. Ladislas marche en tout sur les traces de Saint Etienne (1).



A la base de ce récit composite, on trouve la vie de Saint Etienne écrite au XII° siècle par l'évêque Hartwig. Sans faire d'allusion certaine à la légende d'Attila, Hartwig raconte le baptême de Geyza (Jessé), la mission de Saint Adalbert, la naissance d'Etienne. Astricus, évêque de Colocza, est envoyé à Rome pour obtenir que le pape sanctionne l'organisation religieuse de la Hongrie, et accorde à son prince la couronne royale. Le pape, averti par une vision angélique, donne à Etienne la couronne qu'il avait préparée pour Mieszko de Pologne. Aucune mention de Lambert de Cracovie, pas de trace de ces âpres jugements sur l'avenir de la Pologne. Le reste de l'ouvrage relate les vertus du roi, la protection divine qu'il obtint contre les Allemands, la mort de son fils, sa propre mort, ses miracles et l'élévation de son corps au temps du roi Ladislas (2).

Cette œuvre encore très sobre n'altère pas gravement la sincérité de l'histoire, telle qu'il est peut-être utile de la préciser en quelques traits.

Saint Etienne n'a pas eu d'autre femme que la pieuse Gisèle, sœur de l'empereur Henri II, qui n'a mis aucun Allemand sur le trône. Etienne, ayant perdu son fils unique Emeric, choisit lui-même pour successeur son neveu Pierre Orseolo, fils de sa sœur mariée au doge Otto. La première pensée du nouveau roi fut de secouer l'influence allemande ; menacé par un prétendant, Samuel Aba, que les Hongrois lui opposèrent, il dut cependant chercher l'appui d'Henri III, qui le remit sur le trône. Mais, renversé par une réaction païenne que mirent à profit André, Béla et Levanta, fils de Vaszul, Pierre mourut en prison les

(1) *Monumenta Poloniae historica*, édit. Aug. Bielowski, I, 495 et s.
(2) *Vita sancti Stephani. Acta Sanctorum.* Septembre, I, p. 562-575, — P. L. CLI 1207-1234.

yeux crevés, en 1050. André, roi depuis 1047, fit sa paix avec le pape et l'empereur. Son fils Salomon, protégé de l'Allemagne, trouva un rival en Bela, qui paraît bien avoir vécu en Pologne et pris part aux guerres de Casimir. Bela, puis ses fils Geyza et Ladislas triomphèrent de Salomon grâce à l'appui de Boleslas Śmiały. Gallus nous dit que Ladislas avait passé sa jeunesse en Pologne et qu'il était tout Polonais de mœurs. On peut supposer que sa mère était Slave.

Le souvenir de ces longues rivalités, l'idée que la race royale ne se rattachait pas directement au saint héros national, devinrent insupportables à la conscience hongroise. Peu à peu, une nouvelle histoire va s'élaborer. On invente une marâtre allemande pour la charger de toutes les intrigues. Pierre, neveu du roi et désigné par lui, devient le frère de l'Allemande, l'usurpateur. Ses rivaux heureux, les trois fils de Vaszul, sont promus à la dignité de fils de Saint Etienne. On aboutira enfin à faire des deux cousins ennemis, Ladislas et Salomon, de très tendres frères. Par ailleurs on coudra définitivement à l'histoire de Hongrie la légende d'Attila.

Ce remaniement déjà sensible dans l'œuvre du Secrétaire anonyme du roi Bela (1171-1196), s'affirme dans les chroniques du XIII[e] siècle, et dans les vies de saints remaniées à la même époque (1).

La transformation de la figure historique de la pieuse Gisèle est particulièrement curieuse. Dans la chronique du Secrétaire de Bela, Gisèle et son frère Pierre l'Allemand sont fils de Guillaume, frère de Sigismond de Bourgogne. Długosz inscrit la même fable dans son histoire à l'année 1038. Les Annales tardives polonaises de Sainte-Croix l'appellent Gisèle la Vénitienne « filiastra » de Saint Sigismond. Dans la personne de ce roi burgonde du VI[e] siècle, dont la popularité est due toute entière aux

(1) Gesta Hungarorum de Simon de Keza ; Chronicon Budense ; Chronicon pictum viennense. Vies de Saint Etienne, de S. Ladislas, de S. Gerard. Voir Marczali, Ungarns Geschichtesquellen im Zeitalter der Arpader. — Kaindl, Studien zu den Ungarischen Geschichte, dans *Archiv. f. Oesterreichs Geschichtesquellen*, t. 81, 82, 84, 88, Vienne 1894-1900. Kaindl place au XIV[e] siècle la rédaction de la chronique hongaro-polonaise.

clercs, convergent tous les souvenirs de la dynastie rodolphienne de Bourgogne du Xe et XIe siècles, dont avait hérité la maison de Bavière en recueillant la succession de Rodolphe le Fainéant. La mère de l'empereur Henri II et de Gisèle de Hongrie était fille de Conrad le Pacifique. Ces princesses bourguignonnes sont étroitement mêlées à l'histoire religieuse de Ratisbonne, de Passau, de Lorch, foyers des légendes hongroises. Quant à Guillaume de Bourgogne, père fabuleux de Gisèle, il représente probablement des souvenirs confus sur Otto Guillaume, comte en Bourgogne, au Xe siècle, et sur Guillaume d'Aquitaine.



C'est par les vies des Saints que l'historiographie légendaire a passé de Hongrie en Pologne. Saint Etienne et Saint Ladislas étaient fêtés dans le diocèse de Cracovie suivant un rite solennel. L'ancien calendrier du Chapitre de Cracovie et les fragments subsistants du calendrier de Tyniec l'attestent. Les vies de ces deux rois, déjà remaniées en Hongrie, reçurent en Petite Pologne de nouvelles additions. On donna à Geyza une épouse polonaise, Adélaïde de Cracovie, sœur de Mieszko, qui se vit attribuer le mérite de la conversion des Hongrois. Cette Adélaïde n'a aucune réalité historique. Balzer dans sa Généalogie des Piasts prend une peine infinie pour lui donner un peu de consistance ; malgré ses efforts elle s'évanouit (1). Geyza n'a eu d'autre épouse que Sarolta, fille d'un prince hongrois, surnommée la Blanche princesse. Thietmar de Mersebourg, qui connaît bien Mieszko, par qui nous savons que sa fille fut mariée à Sueno de Danemark, connaît aussi la Blanche princesse, et sait même qu'elle buvait sec et frappait fort (2). Il ne sait rien de son origine polonaise. Balzer et les autres érudits qui veulent croire à l'existence d'Adélaïde sont du moins obligés d'avouer qu'elle n'est pas la mère de Saint Etienne ; ils ne peuvent accueillir la légende sur ce point essentiel.

C'est à Cracovie également, ou dans le diocèse, que l'on

---

(1) Balzer, op. cit., p. 29.
(2) Thietmar, IX, 4.

nomma Lambert l'évêque qui serait allé en cour de Rome pour obtenir la couronne en faveur de Mieszko. Les catalogues épiscopaux, même ceux qui ont accueilli des additions tardives, ne font pas de place à ce Lambert de l'an 1000. Il n'est pas plus historique à cette date que le pape Léon. Addition polonaise aussi le discours consolateur du pape à Lambert. Quant à la diatribe violente contre la Pologne, on pensera qu'elle est d'origine hongroise, comme l'idée même que la couronne promise au Polonais fut par un ordre du ciel donnée au Hongrois. Cette donnée se retrouve plus tard appliquée à Boleslas III, auquel un ange ravit la couronne pour la donner au roi de Hongrie, Michel. Ce récit est brièvement rappelé dans la *Chronica Polonorum* et dans la *Cronica Petri Comitis*, œuvres silésiennes du XIVe et du XVe siècle.

Tel est l'état de la Vie de Saint Etienne dans l'abrégé retrouvé par W. Kętrzyński, au manuscrit 1944 de la bibliothèque Ossolinski (1), sauf que deux fils cadets seulement sont donnés à Etienne, avec les noms d'Abel et Bela.

A cette légende hagiographique, on cousit encore un résumé des campagnes hongroises des rois de Pologne en faveur de tel ou tel prétendant. Au lieu d'André, Bela et Levanta, les prétendus fils cadets du roi Etienne s'appellent Levanta, Pierre et Bela. Ces récits portent une empreinte très profonde de remaniements épiques. Une tradition pareille a certainement circulé en Hongrie même, et c'est seulement ainsi, semble-t-il, que l'on peut expliquer les formidables anachronismes où l'on se heurte. Dans la légende hongaro-polonaise, Mieszko vit jusqu'après l'an mille, pour demander la couronne. Simon de Keza va plus loin, et le fait vivre jusque vers 1050.

Dans notre légende, Dombrowca se trouve être la grand' mère des petits princes; on la donne comme veuve, toute occupée à parfaire l'éducation de son fils Boleslas, âgé de 18 ans. Mais en 1040, Dombrowca est morte depuis plus d'un demi-siècle et Boleslas Chrobry depuis 15 ans. On veut croire que l'auteur

(1) W. Kętrzyński. O. Kronice węgiersko-polskiej : Rozprawy de l'Académie de Cracovie, 1896.

songe à la femme de Casimir le Restaurateur, Marie, qui se serait appelée Dobronega. Les difficultés sont pires. A vrai dire, la légende connaît une seule Dombrowca, un seul Boleslas, les vrais, les grands, qui occupent toute la perspective ; Boleslas, le défenseur des orphelins, c'est celui qui planta ses bornes de fer aux limites de son royaume, qui régna de Kiew à la Saale saxonne, et de la Baltique au Danube. Ainsi tout le XI[e] siècle est ramassé en un raccourci puissant.



Les arguments internes suffiraient-ils à dater la rédaction de la légende hongaro-polonaise en son dernier état ? La promesse de donner la couronne au prince polonais après la quatrième génération pourrait faire supposer que l'auteur vivait au temps de Wladislas Łokietek, le restaurateur du XIV[e] siècle. Mais la Pologne a toujours été le pays où l'espérance vaut une certitude. La *Vita Sancti Stanislai*, du moins dans le supplément qu'y ajoute le manuscrit de Pierre de Szamotul, semble prouver qu'avant 1300 déjà on était bien sûr qu'un élu réservé dans les desseins de Dieu viendrait tirer du Trésor de la Cathédrale de Cracovie le sceptre et la couronne (1).

Des princes hongrois ont été rois de Halicz : André fils de Bela II, de 1188 à 1190 ; Coloman fils d'André, de 1214 à 1218 ; André fils d'André, de 1228 à 1235. Ce dernier avait épousé la fille du roi Mścislas de Halicz ; voilà bien le Hongrois gendre et successeur du Ruthène, situation que la légende attribue à Ladislas. Ceci reporterait assez avant dans le XIII[e] siècle la légende hongroise plus tard encore remaniée en Pologne.

Les chroniqueurs et annalistes cracoviens racontent la visite que le roi Etienne II de Hongrie fit au tombeau de Saint Stanislas en l'année 1270 ou environ. Il y conclut, dit-on, une paix perpétuelle avec le prince de Cracovie. Est-ce là l'origine du trait de la légende où l'on voit la paix entre Etienne I et Mieszko garantie par l'anathème apostolique ?

---

(1) Bandtkie, Martini Galli chronicon. Varsovie, 1824, p. 380.

Reste à comparer la Légende aux sources historiques datées. Du côté hongrois, on a vu quelle est postérieure au remaniement tendancieux qui commande les chroniques du XIIIe siècle. En Pologne, la Légende ne paraît ni chez Vincent Kadłubek, ni dans la Chronique *Ortum*, ni dans la Chronique de Grande Pologne. Eût-on de parti pris voulu ignorer l'histoire désagréable de la couronne refusée, que du moins on eût parlé d'Adélaïde. Or, celle-ci ne paraît que dans la Chronique des Princes de Pologne, œuvre silésienne du XIVe siècle avancé, sinon même du XVe.

Les Annales polonaises se divisent en deux groupes inégaux pour l'âge et la valeur. Dans le premier se rangent les Annales capitulaires de Cracovie, celles du chapitre de Poznań, les Annales anciennes dites de Sainte Croix, les Annales brèves, dont la dernière mention est à l'année 1283. En tête du second groupe, on place les Annales dites de Cracovie, compilation qu'une main du XIVe siècle a intercalée, en deux parties, dans les blancs des Annales capitulaires. Elle va jusqu'en 1291, mais il est bien difficile de dire si nous en avons le texte complet. De ces Annales procèdent plus ou moins directement toutes les compilations annalistiques du XIVe siècle connues sous le nom d'Annales de Petite Pologne, de Thraska, de Sędziwój, etc.

Dans le premier groupe il n'y a aucune trace de la légende hongaro-polonaise. Dans le second on trouve l'histoire de la couronne, avec le nom de Lambert ; mais le pape est correctement appelé Sylvestre et non pas Léon. Il semblerait donc que ces Annales dépendent non point de notre Légende, mais d'un premier remaniement inconnu par ailleurs. La mention du mariage d'Adélaïde avec Jessé est beaucoup plus caractéristique, et ne peut provenir que de la Légende. Cette mention paraît seulement dans un groupe bien déterminé d'Annales, celles des Cisterciens, d'Henrichów et de Kamenz en Silésie, et dans les Annales apparentées de la bibliothèque Krasiński (1).

---

(1) Toutes ces Annales Polonaises se trouvent dans MPH, II, III et V, dans MG., SS. XIX et XXIX. Ces éditions sont devenues insuffisantes, soit parce que Auguste Bielowski a réparti et morcelé les textes suivant des idées préconçues, soit parce que ces textes ont été publiés à mesure qu'ils étaient découverts, sans un plan d'ensemble. T. Wojciechowski

Les Annales tardives de l'abbaye de Sainte Croix transmettent une tradition hongroise particulière. Nous avons vu déjà qu'elles font de Gisèle, femme de Saint Etienne, une Vénitienne, fille ou plutôt « filiastra » de Saint Sigismond. Mais elles s'intéressent surtout au fils de Saint Etienne, Emeric, qu'elles donnent en somme comme leur fondateur. L'une des recensions met à Lysa Góra, la Montagne chauve, où s'élève l'abbaye, un château de Saint Etienne. Emeric épouse la fille de Mieszko ; il vit à la cour de Pologne ; il aime à chasser le cerf avec son beau-frère Boleslas. Au cours d'une chasse il admire le site de Lysa Góra et trouve qu'il conviendrait à merveille pour une abbaye. Boleslas fonde l'abbaye ; Emeric l'enrichit d'une précieuse relique de la Vraie Croix, donnée jadis par Constantin au pape, et que Saint Etienne tient d'un autre pape.

L'abbaye de Sainte Croix de Lysa Góra, au nord-est de Sandomierz, revendiquait une très haute antiquité. Dombrowca elle-même aurait, selon une tradition, amené les premiers moines de Bohême. Une autre tradition, plus accréditée, revendique Boleslas et Emeric comme fondateurs. Długosz ajoute que les moines vinrent du Mont Cassin. On entrevoit une rivalité entre Tyniec et Sainte Croix, qui en vint, assez tard semble-t-il, a contester la primauté de Tyniec, en opposant à Cluny le Mont Cassin.

En réalité, Sainte Croix a été fondée aux premières années du XII[e] siècle par Wojsław, seigneur de la région de Wiślica, que le Panégyriste donne comme le précepteur, si l'on peut dire, de Boleslas III. C'est à Boleslas lui-même que la fondation est attribuée (1). Il n'est pas impossible que les moines de Sainte

---

a donné, au T. IV (1880) du Pamiętnik Akademji Umiejętności w Krakowie, p. 144-333, un long mémoire sur les Annales polonaises du X[e] au XV[e] siècle. W. Kętrzynski a repris le sujet dans une très remarquable dissertation « O rocznikach polskich » dans les Rozprawy de la même Académie, 1896, p. 164-354. Nous croyons savoir que M. le Prof. D[r] W. Semkowicz, prépare une édition critique de tous les textes annalistiques; les érudits l'attendent avec impatience, car M. Semkowicz s'est remarquablement qualifié pour ce travail par son étude sur les Annales anciennes de Sainte-Croix ; Rocznik świętokrzyski dawny. Cracovie 1910.

(1) MPH. III. 60. Długosz, Liber beneficiorum, III, 227. Ks. J. Gacki, Benedyktyński Klasztor Sw. Krzyza. Varsovie 1873.

Croix soient venus de Hongrie, de Saint-Martin de Pannonie peut-être. Les renseignements font défaut, mais il y a le fait même de ces traditions. Cependant, les traits caractéristiques de la tradition de Sainte Croix manquent à la légende hongaro-polonaise. Ce n'est donc pas là qu'il faut en chercher le lieu de naissance et le centre d'expansion.



Interrogeons maintenant le manuscrit qui nous a transmis la légende. Je dis le manuscrit car il n'y a qu'un témoin, le ms. 28 de la bibliothèque Zamoyski à Varsovie. Le ms. Czartoryski 1310, autrement dit le manuscrit de Santko de Czechel, n'est qu'une fidèle copie du premier.

Le manuscrit 28 de la bibliothèque Zamoyski est un petit in-4° de parchemin, d'une écriture soignée, qui date de 1340, ou n'est postérieur que de peu. Il contient une vie d'Alexandre le Grand, l'œuvre du Panégyriste de Boleslas III connu sous le nom de *Gallus anonymus*, une vie remaniée de Saint Stanislas, une compilation annalistique de 965 à 1340, et enfin la Légende hongaro-polonaise. Ce n'est pas un simple copiste qui a tenu la plume, mais un compilateur et un peu un auteur. La fin de la compilation annalistique n'a d'autres sources que les souvenirs de cet écrivain ; ses préoccupations personnelles transparaissent. Les Annales forment un tout organique avec le reste du manuscrit. Parlant de la cécité de Mieszko, le scribe ajoute : « ut in chronicis praemissis habetur » ; cela se réfère à Gallus. A propos de la couronne refusée à ce même Mieszko, on lit : « ut in chronica plenius habetur », et cela se réfère à la légende hongaro-polonaise. Enfin en 1081, on trouve une notice sur Boleslas II, avec ses mots : « Ut in cronica declaratur superius ». Cela se rapporte à la vie de Saint Stanislas, qui précède, et qui est aussi qualifiée de Chronique, ou bien à Gallus. Ce recueil répond donc à une pensée personnelle, qui en relie les différentes parties.

Or, de la même encore rouge dont il écrit les titres de chapitres, notre scribe répète en marge les faits qui lui paraissent particulièrement dignes d'attention. Ces mentions marginales nous livrent le secret de ses préoccupations, Que souligne-t-il donc ainsi ? D'abord les incidents, batailles et traités qui mar-

quent les relations de la Pologne avec la Ruthénie, et spécialement le massacre de Wislica en 1135, la bataille de 1196 sur le ruisseau de Mozgawa, où se trouva le prince Romain de Halicz, la mort de Romain à Zawichost en 1205. L'arrivée des reliques de Saint Florian à Cracovie en 1184 a les honneurs d'une mention en rouge, comme aussi la fondation de l'abbaye cistercienne de Koprzywnica en 1185. Or, cette abbaye a été fondée par Casimir le Juste précisément à l'occasion de cette translation de reliques, et l'église abbatiale a Saint Florian pour titulaire. La bataille de la Mozgawa intéresse aussi les Cisterciens, car elle fut livrée dans le voisinage immédiat de leur grande abbaye de Jendrzjejów (1).

Enfin notre compilateur répète en rouge la notice sur le baptême de Saint Etienne de Hongrie.

On le voit, le compilateur s'intéresse aux rapports de la Pologne avec la Ruthénie et à la frontière de ce pays ; à Zawichost et à la région de Sandomierz ; aux souvenirs cisterciens, et tout particulièrement à l'abbaye de Koprzywnica, enfin aux choses de Hongrie.

Or, l'abbaye de Koprzywnica est à quelques kilomètres au sud-ouest de Sandomierz, près du point où débouche dans la Vistule le San qui fait la frontière des terres ruthènes. Et Koprzywnica possède en Hongrie le bourg de Bartfa avec treize villages (2). Tous les indices convergent vers ce point, et l'équation se résout à merveille.

Voyons si une dernière donnée, le nom de Thraska, trouve aussi à Koprzywnica son explication.

Les Annales se terminent par le récit de l'expédition de Casimir le Grand en Galicie (1340). Les derniers mots, séparés par

---

(1) Comme Jędrzjejów et les autres abbayes cisterciennes de Petite Pologne, Koprzywnica était une colonie immédiate de Morimond en Bourgogne, qui envoya le premier abbé Thierry et les premiers moines. Les Cisterciens de Grande Pologne et de Silésie provenaient d'abbayes allemandes.

(2) Bartwa, Bartfa, Bardijów, Bartfeld, au comitat de Sarós, station balnéaire de montagne, non loin d'Eperiès, aujourd'hui en Tchécoslovaquie. Le roi Louis d'Anjou (1342-1382) en dépouilla les Cisterciens Długosz, Liber beneficiorum, III, 399.

un blanc, sont : « Thratska etiam ibi fuit » (Thratska y fut aussi). Les érudits polonais s'autorisent de ce texte pour appeler la compilation Annales de Thraska. Ce n'est pas à dire que le noble soldat Thraska lui-même aît tenu la plume ; mais le scribe avait certainement avec lui des relations de famille ou de clientèle : on ne voit aucun autre motif de mettre ainsi en vedette un nom d'ailleurs obscur. Par chance, nous pouvons situer avec précision au moins quelques-unes des terres de cette famille. Un Nicolas Threstka de la maison Gryf est au temps de Długosz, héritier de Zayezyerze, paroisse de Samborzecz, à deux milles de Koprzywnica ; un peu plus au nord-est, Paul Thretska avait une vigne à Saint-Paul de Sandomierz. André Treszka avait fondé dans l'église de Nowy Sącz, un autel doté sur ses biens de Dembowiec, près de Jasło. C'est sans doute le même André ou l'un des ancêtres de celui qui figure comme témoin dans un acte de 1456, et que l'on voit à la même époque installé dans la région de Nowy Sącz. Enfin un Michel Tretska, d'abord marié, entra dans l'ordre de Saint Dominique vers 1400, et ce doit être celui qui devint en 1410 évêque latin de Kiew.

Tout semble l'indiquer : l'activité littéraire des Cisterciens de Pologne a été considérable. Les Annales de Cracovie intercalées au manuscrit capitulaire et toute la famille qui en dérive s'intéressent particulièrement à Saint Bernard, à Joachim de Flore, aux fondations cisterciennes de Silésie et de Petite-Pologne. Dans leur état actuel, ces compilations font penser à une œuvre cistercienne reprise par des Franciscains et des Dominicains.

Les Annales de Thraska appartiennent bien à cette famille. Un Thraska devenu Cistercien, ou un Cistercien ami des Thraske aura tenu la plume, et tout s'explique ainsi : l'intérêt pour les guerres ruthènes, les particularités locales sur la région de Sandomierz, le souci des choses de Hongrie, les souvenirs de Koprzy-

---

(1) Długosz, Liber beneficiorum, I, 553, II, 314, 316. — Annales Miechovienses, MG. SS, XIX 674, M. P. II, 892. — Autres références dans MP. II et MG, SS, XIX 610. Michel, évêque de Kiew : Raynaldi, Annales eccl. ad an. 1410.

wnica. On l'a vu, l'histoire du mariage d'Adélaïde, c'est-à-dire le trait à quoi l'on reconnaît sans ambages l'influence de la légende, reparaît dans les Annales tardives des Cisterciens de Silésie. Nous avons le droit de conclure : les traditions hongroises et polonaises se sont soudées, pour former notre légende, dans un milieu cistercien, et précisément à l'abbaye de Koprzywnica.

(A suivre.) J. DAVID.

L'Esprit Européen et l'Influence Française

au XVIIIe Siècle

A propos des Mémoires du Prince de Ligne

Il a été beaucoup parlé, ces derniers temps, dans les hautes sphères diplomatiques, d'un *esprit européen* dont on a fait honneur aux hommes d'Etat contemporains. Ceux-ci se sont félicités de « penser » et de « parler européen », et la presse quotidienne a célébré le fait comme une nouveauté.

Sans vouloir rien dérober au mérite de personne, il nous sera permis de dire qu'il y a là tout au moins une exagération manifeste, car la chose — sinon le mot — est loin d'être nouvelle et le fameux esprit européen régnait déjà au 18e siècle, avec tout ce qu'il comporte d'optimisme bénévole, de cosmopolitisme et d'humanitarisme.

L'influence de la France sur ledit esprit n'est pas davantage une nouveauté, un coup d'œil sur l'Histoire suffit à le démontrer : l'empreinte française est nettement marquée sur les personnalités éminentes du 18e siècle. Et parmi elles, il n'en est aucune qui soit plus représentative à la fois de l'esprit européen et de l'esprit français que celle du prince Charles-Joseph de Ligne.

Il est impossible d'être plus français d'esprit et d'allures que ce gentilhomme flamand sujet des Habsbourg, prince d'Empire, Toison d'Or et grand d'Espagne, général à Vienne, diplomate à Pétersbourg et à Berlin, homme de cour à Versailles et homme

d'esprit partout, qui eut toutes les grâces, tous les préjugés, toutes les qualités et tous les défauts de son époque. Sans pourtant en avoir les vices, car il ne fut ni buveur, ni joueur, ni tricheur, et chez lui le libertinage même reste toujours de bonne compagnie.

Au 18e siècle, tout le système politique et social de l'Europe reposait sur ces deux bases, inébranlables en apparence : absolutisme et oligarchie nobiliaire. Féodal impénitent et champion impétueux du dogme monarchique, le prince incarne ce double aspect de l'européanisme d'alors.

Charles-Joseph de Ligne, né à Bruxelles en 1735 et « baptisé sans cérémonie » par l'aumônier du régiment de son père, ignore la date exacte de sa naissance et ses plus proches parents lui sont presque étrangers :

« Mon père ne m'aimait pas et je ne sais pourquoi, dit-il dans ses *Mémoires* (1), car nous ne nous connaissions point. Ce n'était pas la mode alors d'être bon père et bon mari. Ma mère avait grand peur de lui. Elle accoucha de moi en grand vertugadin et mourut de même quelques semaines après, tant il aimait les cérémonies et l'air de dignité. »

De l'une de ses sœurs qui avait, selon ce terrible père, « un visage d'héritière », le prince dit encore : « Je ne l'ai presque point vue, ni mon autre sœur, guère moins laide, prévote du Chapitre d'Essen, tout bonne, *à ce qu'on dit*. »

L'enfant eut successivement pour précepteurs des abbés, l'un galant, l'autre enragé chasseur, « le seul de mes précepteurs qui croyait en Dieu », des officiers bornés qui ne pouvaient lui apprendre que l'exercice, et en dernier lieu un Jésuite, ancien professeur au Collège parisien de Louis le Grand, de qui son élève conserva le plus reconnaissant souvenir, parce que celui-là du moins lui avait apporté « cette fleur d'humanités, de littérature et d'urbanité qui fait le charme de ma vie. » Ce fut son premier contact avec la mentalité française.

Emmené à Vienne par son père, nommé chambellan par

---

(1) *Mémoires du Prince de Ligne*. Paris, A. Balmé, 170, rue de Rivoli ; Bruxelles, Van Meenen, 33, rue de la Putterie, 1860.

l'empereur, il est homme de cour à quinze ans. A dix-huit ans, on le marie avec une fillette de quinze, à qui il n'a pas même parlé : « C'est ainsi que je fis ce qu'on prétend être la chose la plus sérieuse de la vie. Elle me parut bouffonne pendant quelques semaines, puis indifférente. »

Néanmoins — époux volage, mais déférent et courtois — il fait galamment l'éloge de sa femme, « pleine de délicatesse de sensibilité, de noblesse... Elle a un excellent cœur. Elle accorde à ses enfants tout ce qu'ils lui demandent et *est même complaisante pour moi* » (sic).

La fibre paternelle ne paraît pas avoir été beaucoup plus développée chez lui que chez son père, si l'on en juge par le ton léger sur lequel il parle de ses enfants morts : « J'ai perdu un fils qui s'appelait Albert. Je crois qu'il avait quatre ou cinq ans. Les bonnes firent tant pour sa taille qu'elles le rendirent bossu, et les médecins pour sa santé qu'ils le tuèrent par des expériences. J'ai perdu un autre fils, François, qui aurait été aussi joli que Louis et que les médecins traitèrent aussi mal qu'Albert. »

Pourtant il ressentit vivement la mort de son fils Charles, tué à la guerre, comme il avait ressenti celle de son propre père. Mais c'était moins le cœur qui parlait en lui que le sens de la race, la fierté que lui donnaient déjà les exploits de ce jeune homme. Le culte et l'orgueil de la race, voilà en effet, au XVIII[e] siècle, la seule survivance de l'esprit de famille dans l'aristocratie européenne. Le sentiment religieux n'est pas plus profond. Déiste à la façon de Voltaire, de Ligne, même à Vienne, n'assiste pas à la messe et parle assez cavalièrement des confessions que lui impose l'obligation de communier en public avec l'impératrice. Il juge sans indulgence le clergé d'ancien régime : « On dit : Jeûnez, priez, péchez et venez-nous le dire... Si vous n'êtes pas convaincus, soyez persuadés. Si vous ne l'êtes pas, faites comme si vous l'étiez et priez pour que vous le soyez... » «... On abaisse l'âme, on rétrécit l'esprit, on mortifie le corps... » Mais au feu, quand les balles pleuvent, il se signe instinctivement.

La Révolution le rejeta dans le sein de l'Eglise : « Si je m'écarte du christianisme ou du catholicisme, qu'on m'avertisse. Ce n'est pas mon intention ». Et ailleurs : « Loin de moi toute

idée qui ne soit pas orthodoxe. Il faut les laisser à la canaille philosophistique qui y trouve son compte pour voler et massacrer les honnêtes gens. » Mais c'est moins une conviction religieuse qu'une attitude politique. Or cette « canaille philosophistique », il en a été. Il a aimé Rousseau, acclamé Beaumarchais ; Voltaire est son dieu ; il le place au-dessus de Corneille, de Racine, de Molière, de La Fontaine, etc., et il a dit de lui : « Il a adouci les mœurs et éloigné tout ce qui pouvait ainsi qu'autrefois troubler les gouvernements et la tranquillité dont on jouit si bien en Europe. » On n'est pas plus *européen !*... Il est vrai qu'après le cruel réveil de 1789, il ajoutera mélancoliquement : « Pouvais-je deviner qu'on profanerait le nom de Voltaire et de Rousseau pour renverser les trônes et les autels, les palais, les châteaux et les lois ? »

Cet aveuglement lui était commun avec tout son siècle. L'Europe de l'Ancien Régime, voltairienne et sceptique sous le masque de l'étiquette, n'a pas soupçonné la portée politique et religieuse des doctrines philosophiques. Pas plus que le rôle de la franc-maçonnerie (dont le prince de Ligne fait un si chaud éloge), car celle-ci avait eu l'habileté de mettre nominalement à sa tête les souverains et les grands, qui s'en croyaient les maîtres et n'en étaient que les dupes.

Toute cette société caduque n'avait plus qu'un point d'appui, mais solide encore : l'honneur militaire : « Nous avons toujours été très braves de père en fils », disent les *Mémoires*. « Beaucoup de mes ancêtres ont été tués à la guerre... » «... Mon père, colonel très jeune, obligé de capituler dans la citadelle d'Anvers, dit au commandant : « Au moins l'ennemi n'aura pas mes drapeaux. » Il les emporta sur ses épaules, et puis les cacha dans ses fourgons. »

Un des oncles de Charles de Ligne, le prince Ferdinand, contribua beaucoup à donner à son neveu le goût de la guerre : « Il m'en parlait souvent et m'envoyait souvent à ses dragons, ou faisait venir chez moi ceux qui avaient pris quelques étendards ou s'étaient le plus distingués. » Aussi, presque enfant, le jeune prince était déjà passionné pour l'Histoire et « fou d'héroïsme ». Il se vantera plus tard d'avoir quelquefois « fait attendre des empereurs et des impératrices, mais jamais un soldat ». La gloire des armes fut la grande passion de sa vie.

Officier intrépide et habile tacticien, il portait à la guerre une fougue ardente et gaie qu'il semble tenir de son origine française : une généalogie, contestable mais vraisemblable, l'apparente effectivement à la dernière maison ducale de Lorraine, dont il avait la folle témérité, l'humeur insoucieuse et fantasque, la grâce altière et la séduction romanesque.

Mais pour lui, comme pour toute l'aristocratie du temps, la guerre n'est que le plus noble des sports : une école d'endurance, de bravoure chevaleresque, de présence d'esprit et de grandeur d'âme. Le sentiment patriotique, même l'idée nationale n'y entrent pour rien. Il a « six ou sept patries : empire, Flandre, France, Autriche, Pologne, Russie, et même Hongrie, car on est obligé d'y donner l'indigénat à ceux qui font la guerre aux Turcs. » Quand, après quatre-vingt-neuf, la Belgique soulevée se jettera dans les bras de la France pour se rendre libre, il sera du parti des Impériaux contre sa terre natale.

L'esprit monarchique et féodal est peut-être le trait dominant de cette physionomie si curieusement complexe. Charles de Ligne est absolutiste et aristocrate avec une suffisance désarmante : « Autorité simple, sévère, une, en une seule personne, peu subdivisée sous elle...» « ...En général ni grilles, ni question, ni potences. De l'instruction à un peuple ; la peine du talion ; une mort prompte pour un crime de mort. Et c'est tout. »

Comme c'est simple !... Mais il faut savoir comme il définit l'instruction populaire : « Que le peuple soit instruit de ses devoirs ; l'artisan de ses occupations et l'homme de lettres sur la science à laquelle il s'applique. » Quant à la liberté, ce serait « un don divin » «... si les hommes rassemblés n'étaient pas comme un enfant mal appris qu'il faut fouetter pour son bien. »

D'ailleurs, par *peuple*, ce grand d'Espagne n'entend pas seulement le paysan et l'ouvrier, mais tout ce qui n'est pas gentilhomme : « Entre les bourgeois et la canaille, la distance n'est pas assez grande pour que l'intérêt, l'ambition, l'ivrognerie et la légèreté ne rapprochent ces deux états, qui n'ont de différence qu'un habit plus ou moins fin ou bien plus ou moins troué. »

Ces sentiments ne l'empêchaient pas d'être chéri de ses

sujets car, dit-il : « lorsque le peuple valait la peine qu'on s'occupât de lui, je m'étais donné celle de m'en faire aimer, entre autres par le moyen des bals que je donnais dans mon jardin.» Il prodiguait en effet les fêtes populaires : « Il fallait toujours que je m'amusasse moi-même à amuser le public. » Pour l'inauguration de la statue de Charles de Lorraine (qui fut gouverneur des Flandres), « toutes les classes, depuis ce qu'on appelle à Bruxelles les Capons (1), furent reçues et traitées à merveille en bals, lampions, buffets, *gogaille* ou *gogaye* (je ne sais comment cela se dit, encore moins comment cela s'écrit). » «... Bœuf rôti avec des poulardes, etc, dans le corps ; enfin tout ce qui me faisait aimer de la bonne canaille, avant que la mauvaise et grande canaille fît la Révolution. »

Pour lui, la « bonne canaille » ce sont les sujets dociles qui ne demandent à leurs princes, pour aimer leur servitude, que largesses, bombances, avec une certaine bonhomie dans l'allure. La « mauvaise canaille », ce sont les volontaires de Valmy et de Jemmapes, qui allaient au feu en criant : « La liberté ou la mort ! »

L'esprit autocratique s'arrangeait d'ailleurs assez mal, chez Charles de Ligne, avec son orgueil et son esprit de jalouse indépendance féodale. Sa hardiesse de parole, sa franchise, son dédain de toute courtisanerie, le brouillèrent plus d'une fois avec les souverains : il se vit refuser deux fois le bâton de maréchal par les empereurs Léopold et François II, et fut longtemps tenu à l'écart des hautes charges militaires.

Pas plus que la société de son temps, il ne comprenait le sens profond de ces mots nouveaux : liberté, égalité devant la loi, résistance à l'oppression, et tout ce qu'ils enfermaient de légitimes aspirations, de haut idéal civique. Tout au plus eût-il jugé une révolution admissible dans les pays où la morgue insolente et la toute puissance de la noblesse outrageaient le reste de la population ; mais en France « où chacun s'appelait Monsieur ; où l'enseigne, mal à propos même, frappait sur

(1) Portefaix.

l'épaule du maréchal ; où l'homme de lettres aimable, l'artiste distingué, l'orateur plein de talent, donnent le ton à un souper... était-ce à ces messieurs à se récrier et à s'écrier : les hommes sont frères : soyons égaux ! Ils ne l'étaient que trop ! »

Il ne faut voir là ni sécheresse ni dureté de cœur, mais préjugé féodal et fatuité : sans ces deux traits, il n'eût été ni de son temps ni de sa caste. Sa fatuité d'ailleurs n'est nullement agressive ; elle se pare de manières exquises, d'un esprit étincelant, d'une débonnaire et joyeuse frivolité.

A Paris, « jeune, extravagant, magnifique...» «...ivre de plaisirs, de fêtes, de surprises, d'enchantement », il est de toutes les puériles escapades de Marie-Antoinette et du comte d'Artois. Il a « ses deux coureurs roses, galonnés sur toutes les coutures » ses houzards et ses nègres. En Belgique, l'uniforme de la garde wallonne à cheval, dont il espère le commandement, le préoccupe fort : il sera rouge, avec du velours jaune et des broderies d'argent ; « chevaux, bonnets et tournure à l'anglaise ...» «... Mes jeunes gens auraient été jolis comme des anges. » Partout où il passe, ce ne sont que fêtes, bals, soupers et mascarades.

Il y a dans les *Mémoires* une scène caractéristique où le prince de Ligne se peint tout entier. « Un fou d'évêque... oncle de ma belle-fille (1)... se persuade que je serai roi de Pologne si j'ai l'indigénat... Je me moque de lui, mais il me prend envie de plaire à la nation assemblée pour une Diète...» «... Désiré, désigné par la Pologne pour avoir l'indigénat, je fus le seul qui, de vingt-trois candidats, l'obtint. Trois seuls opposants se présentèrent, ils manquèrent d'être sabrés... J'allai à ces messieurs, je parvins à dissiper leurs préventions... Comme il se trouva que l'un était ministre autrichien, l'autre ministre prussien et le troisième colonel russe, je m'élançai, contre l'usage, dans la salle des nonces. J'embrassai la moustache des trois orateurs : elle m'électrisa car je devins orateur moi-même. Je

(1) Son fils Charles avait épousé une Polonaise de la famille Massalski, laquelle lui avait apporté en dot « des prétentions à la Cour de Russie ».

leur dis en latin (2) : « Ne craignez-vous pas de passer pour mauvais Polonais, de protéger des sujets trop immédiats, trop rapprochés de trois cours qui ont partagé votre malheureuse patrie ?... Je n'en ai pas une si directe que ces messieurs. Je suis de plusieurs pays et je veux être du vôtre. » Je leur pris la main, je les caressai et un *sgoda* général qui fit trembler la salle trois fois la fit presque tomber au bruit des applaudissements universels. Ce fut un des plus beaux moments de ma vie. »

L'empreinte française n'est-elle pas là, frappante, dans ce goût de plaire, cet art délicat de persuader et de séduire, d'émouvoir en s'émouvant, dans cette éloquence passionnée qui ouvre les cœurs ?

Par malheur, cette fatuité ingénue est moins inoffensive sur le terrain politique et diplomatique. De Ligne partage, avec les préjugés de son siècle, l'universel optimisme sur la durée de l'ancien régime. De très bonne foi, il est convaincu que la Révolution eût été étouffée dans l'œuf si à Coblentz, en 1791, les princes français et les émigrés avaient écouté ses avis : « La France était sauvée ». De même, la Belgique ne se serait pas soulevée s'il y avait conservé son commandement. Si sa popularité n'avait pas suffi à empêcher les premiers mouvements : « une seule menace de ma part en eût fait trembler tous les auteurs, et un coup de canon (s'il l'avait fallu absolument) chargé à poudre, les aurait fait mourir. Il n'y aurait point eu de cocarde tricolore, ni de volontaires. » Il s'accuse d'être responsable des malheurs de la Pologne, pour avoir contribué « à faire mal recevoir Ignace Potocki à Kiew... De là la Constitution du 3 Mai et toutes les conséquences qui s'en suivirent. »

Deux fois choisi pour commander et pour diriger l'armée autrichienne d'Italie contre Bonaparte, il se reproche de n'avoir pas fait toutes les démarches qu'il aurait fallu, et affirme avec sérénité : « Si je n'avais pas eu beaucoup de succès, je réponds au moins que l'ennemi n'en aurait jamais remporté de considérables. »

---

(2) Aux nonces.

L'extraordinaire aveuglement du politique et du militaire se retrouve chez le diplomate, pourtant si fin !... trop peut-être pour embrasser de haut les causes profondes des événements et mesurer la valeur des hommes. « Je crains un esprit trop fin, disait Stanislas Leczsinski, parce que d'ordinaire il est faux. »

Le portrait que de Ligne trace de Catherine II semble une gageure, tant il est inouï : « Il n'y a qu'à la voir, l'entendre et savoir l'histoire de sa vie, pour être sûr de sa bonté, de sa justice et de son inaltérable douceur... » «... Deux tiers de Catherine II et un tiers de Paul Ier auraient fait le plus grand, le meilleur et le plus heureux souverain du monde. » Il est vrai qu'il ajoute ce correctif amusant : «... avant que celui-ci fût devenu tout-à-fait fou. »

Quant à Napoléon Ier : « C'est une tête prodigieuse, mais il n'y a pas un mot à citer de lui en sensibilité ni en élévation. Quand je le vois aimer autant les cérémonies et un peu l'arbitraire, il me fait penser à Paul Ier...» «... S'il ne prenait par an pour lui que 100.000 francs... s'il écoutait, s'il répondait, il serait le plus grand homme qui ait jamais paru. » Mais faute de ces hautes qualités d'économie et de politesse, le grand homme n'est plus que « Brouillon Ier. »

On est tenté de sourire. Et pourtant cette cécité morale de toute une société jusque dans son élite a quelque chose de saisissant. D'autant qu'il s'y joint cette funeste insouciance qui prépare toutes les catastrophes : « On dit : « Si nous n'exerçons pas cette année (1), qu'est-ce qui arrivera ? Tout de même ou à peu près. Si l'on ne fait pas tel changement dans l'administration, tout est perdu. Rien ne l'est, cela va toujours. Il faut faire et faire faire à chacun son devoir. Et si cela n'arrive pas, c'est encore à peu près la même chose. »

Tel était l'esprit européen dans les sphères dirigeantes, à la veille de la Révolution.

---

(1) Le mot a ici le sens d'*exercices militaires* imposés aux troupes.

II

En quoi différait de cet esprit l'esprit français de la même époque, dans quel sens et dans quelle mesure il l'a modifié, on ne l'a pas toujours très bien aperçu, parce que l'engouement des Français pour l'Etranger les a fait paraître plus influencés qu'influents. C'est le temps où Lemierre écrit, par allusion au commerce britannique, ce vers célèbre :

Le trident de Neptune est le sceptre du monde,

Et Voltaire, en hommage à la Russie :

C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière.

où ce même Voltaire exalte la Prusse du « roi des Vandales », et Diderot la Russie de Catherine II ; où nos économistes et nos politiques s'éprennent du système parlementaire anglais. Néanmoins nos penseurs, nos savants, nos écrivains, nos artistes, attirés et choyés par les souverains et les milieux intellectuels étrangers, y introduisaient ces idées, cette sensibilité française dont nous avons pu noter les traits chez le prince de Ligne.

Il ne faudrait cependant pas conclure de l'influence à la sympathie. De Ligne nous en avertit lui-même à propos de son oncle Ferdinand : « Il m'avait si bien inspiré sa haine pour les Français que j'ai été bien longtemps à les abhorrer. » C'est donc, sinon à son corps défendant, du moins à son insu que l'Europe subissait l'orientation spirituelle de la France.

L'esprit français avait son accent spécial et s'écartait de l'esprit européen par des différences considérables ; mais pour nous en rendre compte, ce n'est pas à un étranger, si bien assimilé fût-il, mais à un Français de l'époque qu'il convient de faire appel.

Le maréchal de Tierceville — dit le « Pâtissier de Bellone » à cause d'un déguisement de guerre — est le héros d'un livre aussi spirituel que profond, aussi original que séduisant, et qui offre la singularité d'avoir pour auteur un savant, et non un

écrivain de carrière : M. Charles Nicolle, directeur de laboratoire à l'Institut Pasteur de Tunis.

Héros fictif que ce maréchal de France philosophe et lettré, mais si bien étudié, si vivant, si bien de son temps, de son pays et de son milieu — même par le style de l'ouvrage — que ses propos, recueillis et notés par un de ses jeunes officiers, nous sont plus instructifs que les plus authentiques Mémoires.

Ce livre n'est ni une biographie ni un roman ; mais, sous la forme romancée qui est de mode aujourd'hui, un véritable portrait en pied de la France aristocratique et militaire au XVIIIe siècle. Ses divisions correspondent à peu près aux trois points sur lesquels, à cette époque, l'esprit français se différencie de celui du reste de l'Europe : l'amour, la guerre, le déclin du régime. Car le héros de M. Charles Nicolle incarne toute la société française d'alors, et ce n'est pas seulement la vieillesse d'un homme que nous voyons s'y refléter, mais celle de tout un organisme social.

Le maréchal de Tierceville appartient à la génération qui précéda immédiatement celle du prince de Ligne. Les indications qui nous sont données sur son âge et les événements militaires où il joue un rôle situent l'action entre les années 1700 et 1715. Heure de transition où le crépuscule du Grand Siècle se confond avec l'aurore du suivant, comme, par certaines belles soirées, l'or du couchant et l'azur argenté de la lune naissante irisent les nuages de leurs rayons mêlés. Ce choix atteste chez l'auteur une profondeur d'analyse qui trahit l'homme de science, le biologiste instruit que, dans le corps social aussi bien que dans le corps humain, *la décomposition commence dès avant la mort.*

Cette décomposition est sensible d'abord dans les mœurs privées, c'est-à-dire dans une conception nouvelle de l'amour et du lien familial. L'amour, qui fut au temps de Corneille et de Racine une passion forte et violente, mais tenue en respect par la solide constitution du foyer, l'intérêt national et le devoir religieux, échappe à ce triple joug et glisse au libertinage. Mais avant d'y sombrer il hésite un instant, tel un oiseau de mer balancé sur la vague, et c'est ce fugitif instant que l'auteur a saisi et fixé. Affadi déjà de galanterie, mais timide encore

dans la licence, l'amour sensuel s'y nuance de rêve et de tendresse mélancolique. L'*Indifférent* de Watteau déploie son geste las sur le fond embrumé des feuillages d'automne ; sous le ciel rosé de l'*Embarquement pour Cythère*, les amoureuses mêlent à leurs sourires une langueur où tremblent des larmes, et la *Conversation dans un Parc* a déjà l'allure traînante, subtile, étouffée de soupirs, des amants de Marivaux. Déjà s'esquisse dans le vague du futur le profil chaste et douloureux de l'exquise Aïssé.

Le maréchal s'est épris sur le tard d'une jeune femme qui le berne en le flattant. Son Angélique n'est pas la vive et impérieuse Célimène ; c'est une fausse ingénue, nonchalante, romanesque et sournoise qui, sur le vieux cœur blessé, aiguise ses armes féminines comme une chatte aiguise ses griffes.

M. de Tierceville n'est pas davantage l'âpre et intransigeant Alceste. Trop fin pour se leurrer, il poursuit cependant l'aventure ; car ce qui sépare un homme de bon sens d'un imbécile, « c'est que l'homme de bon sens sait qu'il va commettre une bêtise, tandis que l'imbécile ne s'en aperçoit que lorsqu'elle est faite. » Il sait aussi qu'en amour « les victoires ne diffèrent point des défaites, et la chaîne qu'on gagne de porter est la même, qu'on soit ou non le vainqueur. »

Mais cette fine raison française ne l'empêche pas de souffrir, et de rêver — même sur un champ de bataille conquis — « d'une petite bouche qui viendrait se poser et se fondre sur la sienne ». Nous voilà loin des distractions perverses de Frédéric à Postdam, et du libertinage de Catherine II, mais bien près de la galanterie tendre et spirituelle du prince de Ligne.

Même le sens de la famille n'est pas aussi oblitéré qu'il le paraît, car le maréchal regrette de n'avoir pas d'enfants : « Il m'en vient par instants de la tristesse et un peu de honte. Car l'homme a été créé pour se perpétuer et toute branche qui ne donne point de rameaux se dessèche et tombe. Il n'est de vraiment noble que la vie et qui la porte en soi ne saurait s'abstenir de la transmettre sans déchoir. » Le sentiment religieux semble plus atteint chez le gentilhomme français que chez le prince flamand. Simple effet, peut-être, du jaloux esprit d'indépendance et de l'absence totale de pharisaïsme qui caractérisent

notre nation. M. de Tierceville ne va point à l'église et au confessionnal en service commandé, ainsi que Charles de Ligne. S'il assiste à la messe de minuit c'est volontairement, par politesse de cour, comme on se montre, à Versailles, au petit lever du roi. «... J'espère que N.-S. appréciera ma présence et qu'il daignera me donner permission de vivre au moins jusqu'au jour anniversaire de sa mort glorieuse. » L'anecdote qu'il conte ensuite au chevalier, son confident ordinaire, se sent bien de cette irrévérence frondeuse et fanfaronne, qui nous a fait une si fâcheuse renommée d'athéisme hors de nos frontières, mais on n'y discerne pas l'ombre de fanatisme irréligieux.

Aux heures troubles où la Société en folie semble s'acharner à creuser elle-même sa tombe, ce n'est ni à la cour ni dans la rue qu'il faut chercher l'âme française : à travers les siècles, son refuge est toujours le même : c'est l'ombre flottante des drapeaux, la haie des « saintes baïonnettes » invoquées par Michelet. L'esprit militaire est la source perpétuellement jaillissante des vertus de notre race. Au XVIIIe siècle, cet esprit n'apparaît pas à première vue très différent de celui qui régnait dans toute l'Europe, et dont le prince de Ligne fut un des plus brillants représentants.

« La guerre, Monsieur, dit le maréchal au chevalier, est des distractions de votre âge, la plus séduisante et la moins dangereuse. Nous autres Français, nous avons le besoin de combattre dans le sang...» «... Une âme élevée peut en tirer quelque avantage. C'est une école grossière, mais à la suivre on apprend des choses auxquelles la tendresse maternelle et l'ignorance de nos précepteurs ne nous avaient point accoutumés : à se lever tôt, ne pas manger parfois quand on a faim, dormir le jour, veiller la nuit, supporter le froid et le chaud... A vivre ainsi, on acquiert une quiète philosophie en même temps qu'une opinion modeste des autres et de soi, et si l'on n'y perd point toute intelligence — ce qui s'est vu — on en revient comme de tous les voyages, et mieux assuré et meilleur. »

Il apparaît pourtant que l'esprit militaire français, par la fierté de race, se relie à l'esprit de famille. Si le père du prince de Ligne disait à son fils, nommé colonel du régiment paternel : « Il était déjà assez malheureux pour moi de vous avoir

pour fils sans avoir encore le malheur de vous avoir pour colonel », tout autres furent les adieux faits par son père au futur maréchal de Tierceville, partant pour la première fois pour l'armée : « Il me tenait en piètre estime, et non à tort, en raison des dettes que je lui avais faites... Mais en ce moment il se sentait père. Il avait lu Plutarque et dans les hautes circonstances, il mettait à jouer son personnage une grandeur antique et vénérable... Il crut donc de son rôle de m'adresser un discours. Hélas ! il avait compté sans son cœur, et trop aussi sur sa mémoire. Ses yeux se mouillèrent, sa voix, qu'il avait naturellement mâle et grossière, s'y débattit et s'y noya. Une seule phrase parvint à mes oreilles : Fais ton devoir. »

Mais voici le trait en quelque sorte *personnel* de l'esprit militaire français ; il est avant tout un esprit patriotique, une *conscience nationale* dans toute la force du terme. Le prince de Ligne a six ou sept patries ; M. de Tierceville n'en a qu'une, mais il l'aime chèrement. Avec quelle finesse, quelle complaisance attendrie et pieuse, il analyse les qualités de la langue, de la race, du génie français ! Passant sur le Pont-Neuf, où les baladins italiens, Tabarin et ses émules amusent le populaire de leurs farces, il s'irrite que cette intrusion étrangère vienne altérer notre patrimoine national : « Je vous le dis en vérité, Monsieur, toute tentative étrangère contre l'âme française est une entreprise infâme. Plus encore que notre sol, le caractère de notre race doit être sacré, car ce qui fait la France dans le monde, c'est moins la qualité de notre sang que le clair et harmonieux rayonnement de son esprit. »

« Nous avons le parler le plus clair et le plus beau du monde, et je crois en fin de compte que c'est notre langue qui a engendré le génie français. Toute privauté qu'on se permet contre elle est un viol. »

Ce véhément nationalisme (si le mot est moderne, le sentiment qu'il désigne est de tous les temps) s'honore de n'être cependant ni étroit ni aveugle : « Ne croyez pas que mon orgueil inné m'illusionne et que ma satisfaction se hausse jusqu'au mépris des autres races et à l'ignorance de nos faiblesses. C'est un peuple merveilleux que celui des hommes, et j'admire dans quelques détails ceux-là même que j'exècre ou que je ne comprends point. »

La dernière partie du volume est peut-être la plus profondément pensée ; celle où s'achève l'identification du personnage avec son temps et son pays.

Conscient de sa vieillesse et de sa fin prochaine, le vieil homme de guerre les regarde en face sans amertume ni vains regrets. Pourtant son cœur n'a point de rides. Traversant le jardin des Tuileries avec son confident, il s'arrête devant un bonhomme de neige sculpté par des écoliers : « Les gens de mon âge, dit-il, ont le corps et l'esprit pareils à ces statues de fausse pierre. Le froid et l'indifférence leur gardent le masque et la prestance... Vienne la chaleur du moindre rayon, le bonhomme se résout en larmes et perd jusqu'à son apparence. Le sot personnage qu'un maréchal de neige qui chercherait le soleil ! »

Malgré tout, ce soleil réchauffant et mortel l'attire encore : il n'est pas guéri d'Angélique. Mais sa tendresse, désormais, va plutôt aux enfants. Il a « la prétention de leur plaire », et la scène est charmante où, dans ce même jardin des Tuileries, il se divertit à se faire entourer par leur joyeuse farandole. Telle, la vieille France du XVIII[e] siècle se réchauffe à la flamme d'une jeunesse ardente dont le souffle la fondra comme neige au soleil.

Tandis que l'Europe féodale et monarchique se flatte d'éternels lendemains, la Société Française se regarde mourir. Mais le pressentiment de sa fin n'est pas amer, car elle se sent assurée de revivre en une France encore enfant qui, forte de son énergie même et de l'expérience de ses aînés, recréera la patrie plus grande et plus belle. Cette génération sera celle des La Fayette et des Mirabeau, des Custines et des Dampierre, des Kléber et des Hoche, des Lanjuinais et des St-Just... de tous ces jeunes aristocrates qui, au début de la Révolution, épouseront avec ferveur les revendications populaires et, sur les champs de bataille ou sur les échafauds, scelleront de leur sang l'unité nationale et le triomphe de l'esprit français des Droits de l'homme et des nations, sur l'esprit de l'ancienne Europe impérialiste et féodale.

C'est ce bataillon de l'avenir, ce « Roi de demain » que la France d'hier salue en ces termes, par la voix émouvante du maréchal de Tierceville :

« Au dernier tournant de la route, je te salue, jeunesse, de tous mes regrets et de tous mes espoirs. En toi est notre raison, en toi notre avenir. Par toi seule ici-bas, notre vie perpétuée demeurera immortelle.

« Il n'est point de pires maximes que celles qui naissent aux cerveaux desséchés des vieilles gens et c'est à la source seule de nos activités et de notre jeunesse que la jeunesse nouvelle peut s'instruire et se former. Mais elle n'en a pas besoin. Par un don merveilleux, elle porte en soi notre expérience et notre science. Ces conquêtes qui nous ont coûté tant de peines et de doutes, elle les possède avec certitude en naissant, ou bien, butineuse admirable, dès ses premiers pas, dans nos livres, sur notre bouche elle les cueille et les fait siennes.

« Je te salue donc, jeunesse, de mon espérance et de mes respects. Aujourd'hui que mon esprit se trouble et défaille, écolier ignorant et docile, je veux m'asseoir à ton école ; j'écouterai les leçons que ta science proclame, je brûlerai de tes enthousiasmes, je vivrai de tes désirs ; par toi je me dépasserai moi-même et je verrai plus loin sur la route les horizons nouveaux. »

III

De cette confrontation entre l'esprit européen et l'esprit français, une vérité historique se dégage, qu'il faut avoir la franchise d'énoncer à voix haute. C'est que l'*esprit européen*, depuis qu'il existe, a toujours été, sous des noms divers, le masque d'une coalition d'impérialismes de caste, de race ou de classe : impérialisme absolutiste et aristocratique de 1791 à 1830 ; impérialisme germanique de 1848 à 1914, quand le marxisme eut abouti à mettre l'Internationale ouvrière au service du Pangermanisme (1).

(1) Voir à ce sujet la remarquable étude d'Edmond Laskine : *Les Socialistes du Kaiser*. Floury, éditeur.

Et c'est un fait indéniable que tous ces divers européanismes ont été constitués et dirigés contre la France. On le vit bien en 1793, quand toute l'Europe fit bloc contre la République française, en 1814 et 1815 lorsque la Sainte Alliance établit la Prusse sur le Rhin comme geôlière de la France vaincue ; en 1840, quand le traité de Londres réglait, en dehors d'elle et contre elle, toute la question d'Orient ; en 1870 et 1871, quand le rapt de l'Alsace et de la Lorraine, en ouvrant de nouvelles portes à l'invasion germanique, posait déjà les jalons de la ruée de 1914. En doit-il être autrement du nouvel esprit européen proclamé à Locarno et à Thoiry ? C'est le secret de l'avenir. Mais d'ores et déjà voici qu'un élément nouveau est entré en ligne, avec lequel il faudra compter à son tour, l'esprit européen voit se dresser en face de lui, d'une part *l'esprit américain*, de l'autre *l'esprit asiatique.*

Le premier, qui n'en est qu'à ses premiers balbutiements, mais dont la croissance s'annonce rapide, peut encore être influencé par la France, dans le sens pondérateur et libéral qui a toujours été celui de notre action ; sur le second, créé et manœuvré par l'impérialisme russo-bolchevik, rien, jusqu'ici, ne semble avoir prise.

Quoi qu'il en puisse être demain, la situation actuelle se trouve spirituellement résumée dans une dernière page empruntée au *Pâtissier de Bellone*. Qu'on veuille bien se souvenir en la lisant que le livre a paru en 1913, c'est-à-dire alors que Locarno et Thoiry n'étaient pas encore entrés dans l'Histoire :

« Il m'apparaît que la société des hommes a pour demeure un carrosse de la forme désuète des coches de chez nous. Chaque peuple s'y loge suivant son goût particulier. Je vois sur le siège un Anglais rouge et roide, empli de sa religion et de gin. De lourds chevaux allemands, honnêtes (1) et grossiers, tirent la machine ; s'ils pouvaient parler il prétendraient qu'ils la dirigent, mais ils pètent seulement, et ils suent.

« A l'intérieur les autres peuples ont pris place. Par

(1) Ecrit avant 1914.

devant... l'Italien qui se croit notre maître parce que ses grimaces ont fait rire nos premiers ans ; le matamore, glorieux de ses longs sourcils et de sa rapière. Puis, pêle-mêle, entassés, les cousins pauvres... et suivant à pied les sauvages, le nègre, le russien, l'indou famélique et le dernier de tous, le juif qui, dans son mouchoir, ramasse les crottins et les déchets de la troupe. L'admirable et sot équipage !

— Mais je n'y vois point, interrompis-je, le Français.

— C'est qu'il ne s'y trouve point, Monsieur. La lenteur du véhicule convient mal à son impatience ; la familiarité du voisinage aussi l'incommoderait. Cherchez-le en avant, tout seul sur son coursier. Tantôt il va d'un galop vainqueur ; les hôtes de la voiture le perdent de vue ; tantôt il se ralentit, descend, s'assied au bord du fossé, muse ou s'endort. Le lourd carrosse semble le toucher, mais avant qu'il l'atteigne, l'impétueux personnage est remonté en selle et le voilà qui repart et disparaît. A lui les fleurs qui s'ouvrent, les baisers des fées, les frissons inconnus, les enthousiasmes, et aussi les morsures du vent, la pluie, les injures des passants, les crachats et les alarmes...

« Va ton chemin, cavalier du printemps, grise-toi de rosées, d'aubes naissantes et d'horizons ; au gré de ton rêve, chevauche ou galope, le monde te suit. Mais ne t'avise point de conduire : le char est pesant, ses hôtes jaloux, ils te passeraient sur le corps » (1).

E. Chevé.

---

(1) *Le Pâtissier de Bellone*, par Charles Nicolle. Calmann-Lévy, éditeur. 1913.

ERNEST SEILLIÈRE

et la

PHILOSOPHIE DE L'IMPÉRIALISME

II

Le mal romantique

Il était méritoire de formuler et de proposer à l'examen de notre époque si notoirement désemparée une doctrine psychologique si remarquablement ferme et lucide, mais là ne réside pas la haute originalité de Seillière ni l'incomparable utilité de son œuvre. J'ai déjà indiqué en passant que nous ne sommes pas en présence d'un faiseur de systèmes, mais d'un observateur sagace de la vie. C'est en scrutant, avec une préoccupation d'utilité morale, les manifestations inquiétantes de l'âme moderne, que sa pensée théorique s'est cristallisée. J'attribue aux dispositions scientifiques de son tempérament intellectuel et à son éducation polytechnicienne la forme rigoureuse et la belle transparence du cristal de sa pensée, si on veut bien me permettre de m'attarder dans cette image. Mais il n'est pas homme à se satisfaire d'une création purement formelle ni à se contenter d'un résultat purement théorique. Autrement dit, le système psychologique qu'il a formulé avec une si belle rigueur n'est pas pour lui un but. A ses yeux il n'a de valeur que par l'emploi qu'on peut en faire. Or, psychologue avisé et tourné du côté des réalités de la vie, il a su en faire un instrument d'analyse et d'investigation parfaitement adapté à ses fins, moraliste soucieux de l'avenir terrestre

de notre espèce, il en tire une règle de conduite à l'usage des individus comme des groupes, sans rigidité dogmatique, conforme cependant dans ce qu'elle a d'essentiel aux disciplines traditionnelles de notre occident. Il s'en sert, si l'on veut, comme d'un appareil d'optique morale à travers lequel nous percevons, nettement dissociés, les mobiles profonds de l'activité humaine qu'elle qu'en soit la nature ou la complexité. Seillières, en effet, n'a cessé d'en multiplier les applications et d'en vérifier ainsi la justesse pour l'étude de toutes les formes d'impérialisme, depuis les plus brutales et les plus matérielles jusqu'aux plus subtiles et aux plus raffinées. Observateur né, son étonnante perspicacité psychologique se trouve encore aiguisée grâce à cet instrument dont l'efficacité ne semble jamais prise en défaut, et c'est merveille de voir avec quelle force persuasive il décèle les ferments impérialistes et mystiques sous les apparences les plus diverses et les plus ingénieusement trompeuses. Chacune de ses études historiques et critiques, et elles se suivent avec une régularité constante, est une nouvelle et éclatante vérification de sa doctrine.

C'est qu'en effet, l'œuvre de Seillière est essentiellement historique et critique. Elle est une vaste et profonde enquête sur l'âme moderne à travers les vicissitudes de ses destinées passablement romanesques, il faut bien le reconnaître. La vraie et séduisante originalité de l'éminent penseur est justement dans sa manière d'interpréter les événements de tout ordre, politiques, sociaux, moraux et esthétiques, et de les expliquer par les tendances profondes de l'être, impérialiste en son fond, activées et souvent exaspérées par la prétention mystique, puis ramenées à une allure plus modérée et plus saine par les impérieuses leçons de l'expérience. Elle est aussi dans la hardiesse, et qui semble dérouter bien des lecteurs, avec laquelle il dénonce des impulsions ou des aspirations identiques longtemps méconnues en raison des étiquettes très variées qu'elles portent selon les époques et les milieux. Les différences de vocabulaire ne l'arrêtent pas, et ce n'est pas le moindre de ses mérites. Je ne songe pas à mettre en doute l'excellence de la méthode philologique, mais n'a-t-elle pas été trop souvent dupe des mots ? La méthode psychologique de Seillière ne l'est à aucun degré, comme nous ne tarderons pas à le voir. Il y aurait, je crois, des choses fort utiles à dire sur les

particularités de chacune de ces méthodes, et peut-être y aurait-il avantage à produire ici des arguments pour la justification de celle employée par Seillière. Mais ce serait la matière d'une étude spéciale. Pour l'étude des formes sociales, comme des formes littéraires et artistiques, il convient d'attribuer une valeur capitale à l'étiquette, voire de pratiquer le fétichisme des mots. S'agit-il, au contraire, de retrouver les principes actifs de l'histoire tels qu'ils se propagent d'une génération à l'autre, on risque grandement de s'égarer en se laissant prendre au prestige de ces vocables retentissants, — romantisme, réalisme, naturalisme, etc., — qui proclament tous les 25 ou 30 ans l'ouverture d'une ère nouvelle. Seillière, avec l'indépendance due à sa formation scientifique a su, heureusement pour nous, s'affranchir des classifications courantes et pénétrer au-delà des apparences si curieusement variées de la vie moderne jusqu'aux régions profondes envahies par le virus responsable de toutes nos fièvres et de toutes nos agitations. Ce virus il l'appelle romantisme.

Et nous voici entrer dans la retentissante controverse qui depuis une vingtaine d'années divise, en France surtout et aussi ailleurs, les esprits soucieux de la prospérité morale des variétés humaines au point d'évolution où elles sont actuellement parvenues. Ce débat passionnant présente un aspect souvent trouble et confus. La pensée de Seillière y projette une clarté magnifique. Sa forte et lucide psychologie de l'effort vital fournit une base solide au problème posé, base que je crois nécessaire et largement suffisante pour la recherche de la vérité utile.

Tous ceux qui ont cru devoir prendre sérieusement position dans cette grave question du romantisme, se sont plus ou moins heureusement efforcés de définir ce vocable qu'on emploie si couramment sans souvent y attacher une idée bien précise. La définition donnée par Seillière me semble entre toutes recommandable par sa rigueur et sa souplesse. Fortement fondée en psychologie et en histoire, elle s'adapte aisément à toutes les modifications du phénomène étudié, que ce soit dans l'ordre politique et social, ou dans l'ordre sentimental et esthétique. Comme on le verra, elle est à la fois une et multiple, nettement délimitée et largement compréhensive.

Pour Seillière le romantisme n'est autre chose que la forme spécifiquement moderne de l'impérialisme mystique, c'est-à-dire

l'impérialisme justifiant ses visées conquérantes par l'appui bienveillant du dieu-nature, tel qu'il s'est révélé aux hommes de notre temps par l'intermédiaire de son prophète Jean-Jacques Rousseau. Les dispositions mystiques et les prétentions messianiques de cet authentique ancêtre de tous les romantismes qui se côtoient et se succèdent depuis le 18e siècle jusqu'à nos jours sont amplement démontrées dans le livre que Seillière a consacré au génial fondateur de la religion naturiste. Je ne puis songer à rapporter ici, ne fût-ce qu'en partie, les documents qui viennent si opportunément consolider et illustrer la doctrine fondamentale du grand historien de l'âme moderne. Le lecteur aura d'ailleurs autant de plaisir que de profit à se les faire présenter et commenter par le maître lui-même. Je le prie seulement de tenir pour certain que le messianisme de Rousseau n'est pas une affirmation gratuite inspirée par les besoins et les commodités de la thèse de l'impérialisme mystique, mais imposée par les faits pour la plupart connus depuis longtemps, auxquels il a cependant manqué l'interprétation simple et lucide qui leur confèrent cette signification et cette portée imprévues.

Notons également avec force que notre doctrinaire est trop profondément historien pour se soustraire aux obligations d'une enquête minutieuse avant de se prononcer sur la responsabilité d'un homme dans une affaire aussi grave que celle de la fondation d'une religion nouvelle. Aussi bien l'orgueil mystique de Jean-Jacques n'est-il pas uniquement expliqué par une disposition native, ni l'efficacité de sa fallacieuse doctrine par la seule puissance de son verbe inspiré. Il est bien dans la vie de cet illuminé une heure de crise présentant les caractères ordinaires d'une transe mystique où l'erreur néfaste qui est à l'origine du mal romantique lui apparaît avec toute la soudaineté et tout l'éclat d'une vérité divine. C'est à l'instant où feuilletant sur la route de Vincennes un numéro du *Mercure de France*, ses yeux tombèrent sur la question posée par l'Académie de Dijon. C'est dans ce moment de révélation que Rousseau connut brusquement son privilège d'élu et qu'il prit conscience de sa mission plus que réformatrice, à savoir radicalement subversive. Seillière souligne fort à propos l'action décisive de cette crise de nature pathologique sur l'orientation de l'homme et de son siècle. Il se refuse cependant à y voir l'explication suffisante de la révo-

lution qui s'est opérée dans les esprits sur le seuil de l'époque moderne. C'eût été reconnaître à un seul instant historique un pouvoir efficace capable de justifier la croyance à une intervention providentielle aux yeux de disciples déjà trop prompts aux revendications mystiques. Aussi s'attache-t-il, fort de sa conception évolutionniste de la vie, à montrer cette crise dès l'enfance préparée chez Rousseau par une éducation incohérente et singulièrement romanesque, favorisée par des lectures malheureusement trop propres à lancer ses facultés géniales dans une carrière chimérique. Du même coup Seillière établit de la façon la plus heureuse, me semble-t-il, la filiation spirituelle du grand ancêtre de l'immense famille romantique dont les diverses lignées ne paraissent pas sur le point de s'épuiser. Il nous fait voir sa prodigieuse fortune littéraire portée par des courants venus du fond des siècles et les traversant à des allures différentes et sous des noms variés, courants qui, à ce tournant historique, s'amplifient et se précipitent comme pour donner une impulsion plus puissante encore à la marche triomphale de l'audacieux navigateur cinglant à pleines voiles vers le décevant mirage du pays d'Utopie. L'action profonde et persistante de Rousseau sur ses contemporains et sur sa nombreuse postérité spirituelle se trouve ainsi expliquée par les dispositions morales très favorables d'une époque mûre pour accueillir avec ferveur l'évangile nouveau. Cet évangile, dont nous ne tarderons pas à connaître le fallacieux dogme fondamental, s'insinuera dans les cœurs et dans les consciences d'autant plus victorieusement qu'il saura flatter tous les instincts de conquête avec une éloquence où se révèlent les plus magnifiques dons du génie.

Seillière apporte à l'éclaircissement de ce passionnant problème une sagacité et une clairvoyance qui le mettra souvent en contradiction avec les idées reçues et les interprétations courantes de l'histoire, pour la plus grande satisfaction d'ailleurs de tous ceux qui aiment les controverses sérieuses et allant au fond des choses. Je ne puis ici en parler que par allusion, car la moindre tentative de précision nous conduirait à des développements débordant de toutes parts le cadre étroit que nous nous sommes tracé et qui sied à notre modestie.

Or, quel est l'article essentiel de la foi rousseauiste et à quelles conséquences morales reconnaissons-nous son exceptionnelle

gravité ? Nul doute que la cause profonde du déséquilibre moral dont souffre l'humanité de nos jours est dans cette croyance qui avait subitement envahi l'âme de Rousseau dans un éblouissement qui devait le remuer jusqu'au fond de l'être lors de sa crise extatique sous l'arbre de la route de Vincennes ; cette croyance qui, sans qu'il y prît garde, s'était infiltrée dans son esprit au cours de ses lectures romanesques d'enfance et de jeunesse et qui, à l'occasion de la question posée par l'Académie de Dijon s'était cristallisée devant son œil de visionnaire en un dogme radieux d'optimisme et de promesses paradisiaques, la croyance enfin que l'homme est bon naturellement, c'est-à-dier bon dans l'état primitif avant l'œuvre corruptrice due à la civilisation. C'est bien effectivement sur ce dogme qu'est fondé ce que Seillière appelle (avec un bonheur d'expression dont il est coutumier) la « moderne alliance » conclue entre l'homme affranchi du joug de la civilisation et le dieu-nature dont il est chargé par privilège de réaliser sur terre l'empire incontesté, au profit, cela va sans dire, de ses propres visées de conquête. C'est également cette foi dans la bonté originelle de l'homme-nature et par extension de toute vie livrée sans contrainte à sa spontanéité innocente qui a engendré les fâcheuses dispositions de l'âme romantique, effrénée et impuissante, exaltée par la griserie d'un fol optimisme psychologique, et désemparée aussitôt, accablée de tristesse ou crispée de rage stérile au rude contact d'une réalité si peu faite pour répondre à ses désirs impatients autant que démesurés. Il n'échappe à personne qu'une telle doctrine est nécessairement génératrice d'utopie et de misanthropie ; d'utopie, parce qu'elle promet l'avènement d'un âge d'or réalisable sans délai par le simple retour à la nature ; de misanthropie, parce que l'homme historique et actuel sinon foncièrement méchant de naissance, du moins médiocrement bon, sera pour le rêveur optimiste une cause perpétuelle de déceptions et de froissements. D'autre part elle conduit logiquement à la sanctification de nos penchants instinctifs interprétés comme une émanation directe de la nature divinisée, et à la révolte contre les disciplines sociales et morales qui tendent à les brider et à les diriger selon des règles dont les meilleures du moins sont les fruits lentement mûris d'expériences millénaires.

La proclamation de la bonté naturelle de l'homme primitif a pour effet la négation totale de la morale judéo-chrétienne, fondée précisément sur le dogme tout opposé du péché originel, dont la postérité d'Adam, même après le rachat par le sang de Jésus-Christ, conserve la tare héréditaire. Le baptême, sans doute, recrée l'homme dans son innocence première, mais le laissant faillible, il ne le dispense pas de l'effort de purification. Le christianisme rationnel, loin de considérer les penchants naturels comme les commandements d'une puissance amie favorable à l'expansion vitale libérée de tout frein, y voit tout au contraire les amorces dangereuses d'une puissance hostile, complaisante à nos appétits pour mieux assurer notre perte. Ainsi le Tentateur, cette conception si sainement pessimiste de la morale chrétienne, est devenu dans le romantisme le dieu allié, le dieu complice de nos plus égoïstes frénésies. Sous ce perfide travestissement il s'est substitué au Dieu de justice et de miséricorde à la fois pitoyable et sévère à la créature déchue, pétrie de faiblesse et d'orgueil. On ne saurait imaginer de renversement plus complet des notions de bien et de mal qui supportent l'antique édifice moral et social de notre culture d'occident, et qui, en dépit des défaillances inséparables de la condition humaine ont assuré jusqu'ici à notre vie publique un équilibre relatif et une honorable dignité à nos mœurs.

Il est juste de dire que Rousseau a assez fréquemment entrevu les conséquences désastreuses d'une morale purement affective, obéissant sans contrôle aux élans d'une nature considérée comme bonne, voire purement divine en son essence. Il est aisé de relever dans son œuvre bien des passages d'inspiration saine et bien des retours prudents à la raison modératrice. Qui oserait affirmer cependant que c'est la partie rationnelle de sa pensée qui lui a donné sur l'âme moderne l'ascendant formidable que nous lui voyons. Ces retours et ces réticences ne font que rendre plus insidieuse une doctrine qui, plus abrupte, eût fait reculer bien des esprits avertis par le vertige que procure le voisinage des abîmes. On ne se jette pas au gouffre sans motif désespéré, mais on est facilement tenté de s'engager sur une pente douce dont les bas-fonds nous apparaissent de loin voilés par une brume poétique et mensongère. En vérité, Rousseau a su avec un art souverain ménager les

perspectives enchanteresses de son paradis naturiste, et pour nous y convier sa voix inspirée a des accents vibrants et des inflexions câlines. Des âmes jeunes résistent mal à sa parole brûlante, d'autant plus difficilement que leur bonne foi est constamment trompée par d'étranges équivoques dans l'emploi du vocabulaire. Quoi de plus beau et de plus exaltant que le mot de vertu. Or, par un abus vraiment inqualifiable, ce fier vocable modulé par l'organe attendri du faux prophète, prend je ne sais quelle allure émasculée, et déchu de sa signification virile, devient synonyme de passion. C'est d'ailleurs profondément dans la logique du mysticisme naturiste, car s'abandonner à l'élan passionnel, n'est-ce point obéir à la voix impérieuse du dieu-nature, garant de la bonté de nos instincts ? Ainsi ce qui subsiste dans la morale de Rousseau d'éléments rationnels ne peut guère servir à son assainissement. Loin d'y apporter un utile correctif, ils y ont tout l'air de pièges tendus à l'honnêteté naïve, si ce n'est de parures d'honnêteté complaisamment offertes à ceux qui ont déjà fait le pas décisif dans la voie de l'obéissance aux impulsions déréglées. Au total ce sont bien les suggestions imprudemment mystiques qui ont prévalu dans l'orientation de sa descendance spirituelle, en ne faisant que s'aggraver de génération en génération. Les documents psychologiques tirés de l'histoire du romantisme et inlassablement accumulés par Seillière le prouvent de façon surabondante.

Si Rousseau a bien effectivement rompu avec la psychologie et la morale chrétienne, est-on fondé d'y voir une conséquence naturelle de ses origines protestantes ? Pareille thèse a été et continue à être soutenue par toute une école de critiques historiques qui veut voir dans le romantisme un stade plus avancé de l'évolution protestante, soit que l'on salue dans ce grand mouvement moderne des esprits un progrès spirituel, ou qu'on le condamne comme préjudiciable à l'équilibre moral et social. C'est surtout parmi les adversaires catholiques du romantisme qu'on s'est montré empressé à confondre les deux courants. Aux yeux de la clientèle catholique et française quel argument puissant, n'est-il pas vrai, contre une tendance dont on veut démontrer le danger que d'y dénoncer le venin protestant et germanique. Seillière ne pouvait se dispenser de marquer sa

position dans ce débat, et il le fait avec son sang-froid habituel et la souveraine équité qui lui est propre. Bien certainement, dit-il en substance, la réforme luthérienne a été dans ses origines et dans la personne de son fougueux initiateur une violente explosion mystique qui risquait d'ébranler gravement les assises morales du monde moderne. La doctrine imprudente du salut par la foi seule et de l'inutilité des œuvres était susceptible d'interprétations véritablement périlleuses pour l'ordre et la discipline dans les rangs de l'immense armée des croyants de la nouvelle observance qui ont répondu à l'appel frénétique du moine révolté de Wittenberg. Mais on doit constater en toute justice que les excès mystiques ont été assez rapidement bridés par les disciples immédiats du réformateur, et sa pensée téméraire sagement rationnalisée grâce à la clairvoyance d'un esprit pondéré comme Melanchthon. Ni Luther, ni Calvin n'ont d'ailleurs rejeté le dogme du péché originel. L'un et l'autre ont eu plutôt tendance à exagérer la corruption foncière de l'homme. Leur sombre pessimisme à l'endroit de la nature humaine n'a pu engendrer l'optimisme psychologique de Rousseau qui est la racine même du mal romantique. N'oublions pas, d'autre part, que Rousseau, de souche calviniste, s'est converti au catholicisme dès l'âge de 17 ans, et que son sentiment religieux s'est développé dans l'ambiance assez fâcheuse de sa marraine, la baronne de Warens. Or, cette singulière directrice spirituelle a été élevée dans un piétisme attendri par des disciples directs de Mme Guyon. Ne devient-il pas infiniment vraisemblable dès lors qu'au contact de sa caressante protectrice, le sensible et sensuel Jean-Jacques se soit voluptueusement imprégné des leçons du Quiétisme, cette religion si favorable aux penchants romanesques et qui tient pour négligeable l'effort pour l'œuvre de salut. Il tient d'ailleurs au Quiétisme par un autre lien, puisque dès son jeune âge il fut un lecteur enthousiaste de Fénelon à la mémoire de qui il est toujours resté pieusement attaché. Selon Seillière le Rousseauisme serait donc un succédané laïque d'une hérésie d'inspiration féminine éclose dans le sein de l'église catholique et sur le sol français. On ne saurait méconnaître l'importance de cette conclusion pour la juste répartition des responsabilités dans la formation de la morale romantique. Quelle que soit la répu-

gnance qu'on ait à s'y rallier, on doit avouer qu'elle repose sur des fondements sérieux. Il était utile, je crois, d'attirer l'attention sur ce point de controverse, avant de nous engager plus profondément dans le dédale des égarements romantiques sur les pas assurés de notre précieux guide.

Une fois admise, la définition du romantisme comme d'un mysticisme naturiste au service de l'expansion vitale de l'homme naturellement bon, il importe de montrer comment cet impérialisme mystique spécifiquement moderne est effectivement agissant dans le sein de l'humanité depuis Rousseau. C'est à quoi Seillière s'applique sans relâche et avec un succès où triomphe l'incomparable souplesse de sa méthode psychologique.

Car lorsqu'on a appris à faire abstraction des apparences de pure forme et à discerner les tendances profondes, on est émerveillé de voir avec quelle aisance la définition seillièrienne s'adapte aux cas les plus variés dans tous les ordres d'activité. A considérer les diverses formes d'impérialisme dont le jeu vivace et fiévreux compose à notre temps une physionomie si animée, si pathétique souvent et d'une étude si attachante pour l'historien et le psychologue, on nierait difficilement que les faits donnent presque toujours raison à la thèse qui explique leurs excès et leurs échecs consécutifs par l'arrogance naturiste et mystique et le dédain de l'expérience et de la raison. L'enquête faite en ce sens portant en principe sur tout ce qui intéresse notre vie spirituelle, morale et sociale, le besoin de clarté et de logique conduit nécessairement à discerner plusieurs espèces de romantismes selon la nature des impérialismes qui s'y manifestent. Il y en a d'individuels, il y en a des collectifs, et ils se donnent carrière soit dans le domaine artistique, ou moral, ou social, ou politique. Seillière nous montre en effet le rousseauisme se ramifiant en plusieurs branches d'une poussée étrangement vigoureuse et aventureuse. Elles se laissent ramener à quatre ramifications principales dont deux sont des romantismes individuels, les deux autres des romantismes collectifs. C'est par leur brève définition qu'il convient de clore cette rapide introduction à l'œuvre critique de l'un des juges les plus pénétrants, et j'aime à le répéter, les plus sagement équitables de notre époque tourmentée.

On est généralement d'accord pour voir dans la passion

amoureuse une manifestation particulièrement violente de l'expansion vitale dans l'individu. De par ses effets immédiats et lointains elle acquiert une portée sociale incalculable, ce qui de tout temps et en tout pays a imposé aux législateurs la tâche difficile d'en limiter les ravages en canalisant ses flots désordonnés, c'est-à-dire en réglant par des lois strictes les rapports entre les deux sexes. Dans notre civilisation occidentale et chrétienne, le mariage monogame et indissoluble fondé sur la fidélité mutuelle et obligatoire des époux a réalisé sans conteste un cadre très rationnel pour l'exercice de nos facultés aimantes. Il est favorable au bonheur intime des conjoints par cela même qu'il les soumet à une discipline commandée par l'intérêt familial. La consécration religieuse ajoute à sa dignité et à sa sécurité en donnant aux sentiments naturels plus de profondeur, de gravité et de force. Mais qu'une impulsion aussi fougueuse que l'impulsion érotique soit soustraite au contrôle de la raison et à la discipline sociale, elle sera infailliblement génératrice des pires désordres. Or une morale qui proclame la pureté originelle des instincts tend logiquement à les affranchir de toute contrainte. La morale rousseauiste va plus loin. Elle fait de l'impulsion érotique le commandement d'une volonté divine, que l'homme et la femme ont le « devoir » de suivre, fût-ce au risque d'enfreindre des devoirs édictés par la loi humaine. Dans le domaine de la vie amoureuse le naturisme s'épanouit ainsi en *mysticisme passionnel*, et cette dénomination est fort judicieusement choisie par Seillière pour caractériser l'une des vagues les plus furieuses et les plus envahissantes de la marée romantique se ruant à l'assaut de la morale traditionnelle.

La morale romanesque et purement affective ne peut être exclusivement imputée à Rousseau, Ses racines plongent profondément dans le passé. A travers le Quiétisme, la rêverie astréenne, l'idéal de l'amour courtois selon la conception des poètes provençaux, elle peut revendiquer d'illustres origines, puisqu'elle peut se vanter de couler de source platonicienne, le grand philosophe antique ayant été le premier effectivement à poser le principe de l'amour moralisateur. C'est cependant la prédication follement affective de Rousseau qui a déchaîné les orages passionnels dont nos mœurs sont si gravement troublées. Comment ce culte orgiaque, dispensateur d'ivresses et de féli-

cités immédiatement réalisables par le simple et mystique abandon aux élans du cœur et du sang n'eût-il d'ailleurs pas attiré des fidèles sans nombre. Ses mystères sont à la portée de tous. Il suffit de ne plus résister aux désirs pour jouir d'un bonheur légitime et pour être « vertueux » il n'est que d'obéir aux penchants « généreux » de la bonne nature. Et c'est ainsi que la sanctification du péché de Julie a donné naissance à la morale de la spontanéité de Delphine, si fertile en œuvres destructives, puis dans la génération suivante à l'érotisme mystique des héroïnes de Georges Sand, l'audacieuse et géniale prêtresse de la passion divinisée, dont l'œuvre proprement romantique peut être considérée comme l'expression la plus complète et la plus ardente du rousseaunisme intégral. On aimerait à penser que le mysticisme passionnel n'ait connu qu'une fortune littéraire. Il n'en est pas ainsi hélas ! Le livre si amplement documenté de M. Maigron sur le Romantisme et les mœurs nous enlève toute illusion à ce sujet et c'est un remarquable service qu'il nous rend. Seillière ne se fait pas faute de le recommander à la méditation de ceux qui soutiennent que la poésie, le roman, le théâtre ne sont soumis à aucune juridiction morale et ne relèvent que du tribunal esthétique. La littérature, si l'on met à part quelques œuvres de haut goût et d'une subtilité voulue n'est pas une gourmandise réservée à quelques raffinées. Elle est devenue un aliment spirituel pour les masses de culture moyenne et moindre. Qu'on l'appelle d'ailleurs romantique, réaliste ou naturaliste, elle s'est de plus en plus imprégnée de romantisme passionnel, et ce condiment toxique absorbé à une dose sans cesse croissante finira, si l'on n'y porte un remède énergique, par compromettre gravement la santé de notre corps social.

Chez l'individu d'élite, l'impérialisme natif revêt souvent des apparences très atténuées. L'originelle bête de proie semble en lui adoucie au point de paraître totalement inoffensive, voire inapte à tout effort de conquête, du moins dans l'ordre matériel. En présence de ces hommes épris d'idéal, la psychologie impérialiste ne perd-elle pas ses droits ? Il faudrait une singulière naïveté pour le penser. L'idéaliste choisit comme sphère d'expansion le monde spirituel et il aspire à la domination sur les âmes et sur les esprits, souvent avec une âpreté d'orgueil et de passion

qui pour dédaigneuse qu'elle se montre parfois des objets de la convoitise vulgaire, ne laisse subsister aucun doute sur sa vraie nature. Au demeurant, la propension aux conquêtes spirituelles n'est pas incompatible avec des visées plus terre à terre. Ce qu'on peut affirmer sans hésitation, c'est que les idéalistes de quelque envergure sont de la race des conquérants, Ils sont si l'on veut les incarnations les plus hautes et les plus parfaites de l'impérialisme vital. L'individu d'élite exerce son pouvoir en vertu d'un privilège, le génie, et au moyen de ses œuvres qui peuvent être poétiques, plastiques, musicales ou scientifiques. C'est surtout dans le rang des artistes que l'impérialisme spirituel s'épanouit avec faste.

Or, que le génie, exalté par sa propre flamme et pour mieux assurer son triomphe, prenne appui sur une puissance supérieure, et nous sommes alors en présence d'un *mysticisme esthétique* selon l'heureuse formule de Seillière. Les poètes, les peintres, les musiciens modernes sont pour la plupart des mystiques de l'art et c'est à ce critère que nous reconnaissons leur romantisme foncier beaucoup mieux qu'à certains caractères formels de leurs œuvres. Ici encore les étiquettes de romantiques, de réalistes, de naturalistes, etc., ne doivent pas égarer notre jugement.

L'artiste chrétien peut exercer son talent au nom du Très-Haut et faire hommage du meilleur de son œuvre à l'inspiration divine. Il l'offrira à ses semblables avec modestie, se sachant l'humble instrument de Dieu, envers qui il se sent responsable de la bonne tenue et de l'exécution consciencieuse de son ouvrage. Il est lui aussi un mystique de l'art, mais un mystique rationnel, puisqu'il voit en Dieu non point seulement un inspirateur et un allié, mais un juge. Le mysticisme romantique suppose une toute autre relation entre l'artiste et la divinité protectrice. C'est que le Dieu du romantisme est le Dieu Nature de Rousseau, favorable aux ambitions conquérantes des âmes ayant conservé par privilège leur pureté originelle et dont les mouvements spontanés sont bons par nature, étant les prolongements dans l'ordre humain du grand mouvement vital agissant au sein de la nature divinisée. On voit aisément comment une pareille conception entraîne en matière d'art et d'esthétique un renversement complet des valeurs traditionnelles.

Et d'abord elle fausse d'une manière regrettable le rôle de l'artiste dans la société. L'individu génial, ou qui s'attribue du génie, aura conscience d'être sur terre le réalisateur élu des intentions divines pour l'œuvre de beauté. Se sentant miraculeusement soutenu dans l'accomplissement de sa mission esthétique, et chargé à cet effet de pouvoirs illimités soustraits au contrôle de l'opinion, son orgueil mystique ne connaîtra pas de bornes et il n'admettra aucune commune mesure avec l'homme vulgaire. D'où chez l'artiste moderne la revendication constante d'une morale faite à sa mesure, en dehors et au-dessus de la morale courante, d'une morale de seigneurs, comme dirait Nietzsche. D'où également la mésintelligence si fréquente et si douloureuse entre l'artiste et le public, cette scission profonde et anormale dans notre vie intellectuelle moderne qui s'est traduite aux périodes de luttes intenses, et particulièrement dans les années 1830, 1850 et 1880, par des cris de rage et des invectives étrangement dépourvues de mesures et d'aménité. De ce fait l'effort vital de l'individu qui poursuit le triomphe de ses idées en même temps que sous l'aiguillon de la nécessité il peine pour assurer son existence matérielle, devient d'une âpreté extrême et exige une tension de toutes les facultés excédant les énergies même supérieures à la moyenne. Seules les personnalités d'une trempe exceptionnelle peuvent réussir ce tour de force. Les autres seront rongés par l'usure nerveuse et d'autant plus gravement que le mysticisme sans correctif rationnel dédaigne ou ignore les moyens de conquête recommandés par la raison calculatrice et qui procurent à la longue l'équilibre et la sécurité indispensables à la saine gestation de l'œuvre d'art. Cette incapacité d'adaptation sociale est une des faiblesses de l'artiste romantique. Elle est peut-être la cause principale de tant d'œuvres et de carrières avortées en dépit de dons souvent remarquables. Il y a là une inaptitude à la maturité sociale chez des esprits d'élite qui semble bien être la rançon ordinaire sinon constante de l'orgueil mystique.

Et cependant, objectera-t-on, le romantisme esthétique a célébré au cours du siècle dernier des triomphes incomparables. N'a-t-il pas fait éclore, pour notre joie à tous, une des plus magnifiques floraisons d'art et de poésie dont l'humanité puisse s'enorgueillir ? Il serait téméraire de le nier. Seillière ne songe

pas un instant à toucher à nos plaisirs esthétiques y étant lui-même trop sensible comme il le prouve dans plus d'une rencontre. Mais son admiration souvent très vive n'exclut pas un discernement exemplaire à l'endroit des qualités formelles aussi bien que de la valeur de l'inspiration. La beauté la plus éblouissante ne l'aveugle pas sur le fond, et même séduit il garde sa méfiance de psychologue pessimiste.

Il est d'ailleurs le premier à reconnaître que le mysticisme naturiste est un stimulant extraordinairement actif de l'invention poétique. On peut en effet y voir comme une sorte de retour à l'une des périodes les plus fécondes en créations imaginaires, celle de la naissance des mythes. La croyance enthousiaste à la bonté de nos facultés spontanées ne pouvait qu'affranchir l'imagination créatrice libre dès lors de se répandre en ondes torrentielles, insouciantes des bornes où l'esprit classique avait cru devoir les enfermer. D'où l'abondance et la turbulence des courants d'art depuis Rousseau. L'imagination spontanée étant d'ailleurs regardée comme jaillissant de source divine, ses débordements et ses emportements se trouvent amplement légitimés aux yeux des romantiques. Elle porte en elle-même sa loi qui n'est autre que la loi de création universelle. Elle ne saurait donc accepter des règles extérieures ni dépendre des jugements de la raison.

Cette mystique assurance fait à la fois la force et la faiblesse du génie romantique. Lâcher la bride à l'inspiration, c'est s'élever d'un bond aux régions sublimes, c'est parcourir avec ivresse les champs illimités des possibilités esthétiques. C'est aussi s'exposer à des chutes lamentables, parfois grotesques, et trop souvent, hélas, rentrer de l'infini avec un butin dérisoire. C'est enfin renoncer à la perfection, c'est-à-dire aux qualités d'ordre, de proportion, de mesure, et par là, se priver de ce dernier achèvement qui assure la durée des œuvres et que seule une intelligence éclairée par le savoir peut réaliser. Ainsi, en art comme en morale, ce que Seillière reproche au romantisme c'est le dédain de l'effort conscient, l'abandon aveugle à toutes les suggestions instinctives au mépris des conseils de l'expérience. L'art et la poésie romantiques comptent néanmoins des victoires sans nombre et peuvent étaler de splendides réussites ? Cela est indéniable. Mais est-on obligé d'y voir l'effet gratuit

d'un jaillissement miraculeux. Seillière pense que dans l'œuvre des plus grands par l'imagination, l'effort raisonné et le savoir faire ont plus de part qu'il ne plaît d'avouer à leur fatuité de mages inspirés. Ainsi, sans méconnaître le rôle de l'élaboration subconsciente dans l'acte de création, il se refuse en définitive à donner aux facultés spontanées le pas sur les facultés rationnelles, comme le veulent obstinément les adeptes du mysticisme naturiste.

Relevant à la fois du mysticisme passionnel et du mysticisme esthétique, Seillière met à part sous le nom de romantisme méridional une morale qui, selon plusieurs romanciers, serait particulièrement répandue dans les pays d'exubérance et de sang chaud et qui consiste à exalter le geste violent à cause de sa beauté. Poussée à ses extrêmes conséquences par une logique qui n'admet nul accommodement avec les suggestions du bon sens, cette singulière morale conduit à la glorification, voire à la justification du beau crime ! Ici encore les valeurs morales selon la tradition stoïco-chrétienne sont audacieusement renversées suivant le trop contagieux exemple des abus signalés chez Rousseau. La lâcheté d'un coup de poignard asséné sous l'impulsion d'un tempérament fougueux devient courage et confère je ne sais quel prestige diabolique au meurtrier qui, après l'acte inconsidéré, ose orgueilleusement en revendiquer la responsabilité devant la loi et à la face même du ciel. Les héros « ténébreux » du mysticisme satanique se rattachent à cette trouble variété du romantisme esthético-passionnel dont les tristes exploits font haleter d'admiration les lecteurs des feuilletons criminalistes et de la Gazette des Tribunaux.

Une grande partie des travaux de Seillière est consacrée à l'étude des impérialismes collectifs. Leur action directe sur les événements de l'Histoire les recommandait d'urgence à un examen moral approfondi. Je vois pour ma part une sérieuse chance de salut pour les collectivités actuellement aux prises dans le champ clos des intérêts de groupe dans l'enseignement que tout homme de sens peut, à l'aide des principes directeurs proposés par Seillière, tirer du spectacle des luttes trop souvent infructueuses du passé.

L'humanité moderne a connu de profondes transformations et de prodigieux bouleversements dans l'ordre social sous les

chocs sans cesse renouvelés des impérialismes de classe. La similitude des conditions de vie crée entre les individus des liens d'intérêts communs, qui tout naturellement tendent à se resserrer et à se fortifier jusqu'à produire un organisme collectif incarnant les besoins de tous et capable d'agir défensivement et offensivement en vue de la sécurité et de l'expansion du groupe. Les inégalités de conditions et les divergences d'intérêts mettent en opposition des classes différentes par le nombre et par la puissance des moyens d'action. L'origine de ces inégalités peut être naturelle— inégalité d'intelligence, d'énergie physique et morale, etc. — ou résulter d'une victoire ou d'une défaite antérieure. Quoi qu'il en soit, dans cette hiérarchie sociale la poussée conquérante part le plus souvent, sinon toujours, du camp le moins favorisé. Elle vient d'en bas, la réaction répond d'en haut. De part et d'autre on cherche à légitimer ses aspirations à la puissance en invoquant un droit fondé sur un privilège quelconque. Car la prétendue lutte pour l'abolition des privilèges a eu pour objet la création de privilèges nouveaux au bénéfice des classes précédemment sacrifiées et lasses enfin d'être en posture de vaincues.

Les anciennes aristocraties appuyaient les leurs sur une conception théocratique du corps social. Impérialistes mystiques, elles avaient pendant longtemps réussi à maintenir leurs positions qui à certaine époque pouvaient paraître inexpugnables grâce aux solides cadres rationnels qui les préservaient dans une large mesure contre les dangers d'un mysticisme excessif.

Quand, à leur tour, les classes jusque là maintenues en tutelle jugèrent l'heure venue d'accéder au pouvoir, tout en s'insurgeant contre le droit divin, elles éprouvèrent elles-mêmes le besoin de se réclamer d'un Droit d'essence supérieure, base divine de l'ordre nouveau. Taine et avec lui toute une école d'historiens prétendent imputer la responsabilité des erreurs révolutionnaires à l'esprit classique et à sa méconnaissance de l'homme historique résultant de la fausse conception de l'homme abstrait, artificiellement dépouillé de ses caractères de temps et de milieu. Cette interprétation de l'histoire repose sur un préjugé romantique. Les hommes du grand siècle étaient en réalité de profonds psychologues, admirablement préparés par leur formation stoïco-chrétienne au gouvernement des passions. Seillière

admet que l'idée cartésienne de la Raison innée, concept mystique d'ailleurs, a pu avoir une part appréciable dans les égarements de l'esprit jacobin. Mais comment comprendre qu'une erreur théorique et abstraite pût avoir pour effet un déchaînement aussi formidable que celui de 1789 et de 1793 ? De tels événements doivent avoir une cause d'ordre vital et passionnel. Selon Seillière, cette cause profonde n'est autre que la folle poussée de mysticisme naturiste déclanchée par la prédication sociale de Rousseau. La proclamation de la bonté naturelle de l'homme primitif fournissait précisément aux masses populaires et aux démagogues attachés à leur triomphe la base mystique désirée pour asseoir leur privilège de conquête. Comment le peuple n'aurait-il pas revendiqué pour lui le bénéfice exclusif de la bonté primitive sous le prétexte qu'étant resté plus près que les classes cultivées de l'état originel il était préservé de la corruption du siècle. Sorti presque innocent du sein de la divine Nature il entrait dans la lutte fort de son Droit naturel, véritable titre de noblesse dont l'éclat devait faire pâlir les plus antiques parchemins ayant ci-devant instauré abusivement des privilèges usurpés. Nous sommes bien réellement en présence de ce que Seillière a pu très justement appeler un aristocratisme plébéien, opposant à une conception mystique du droit de domination une autre conception tout aussi mystique pour le moins et infiniment plus dépourvue de freins rationnels. On voit comment le rousseauisme, générateur du mysticisme passionnel et du mysticisme esthétique, a également donné naissance à un *mysticisme social*, et qui présente manifestement tous les symptômes du *mal romantique* redoutablement aggravé en raison de son caractère épidémique.

Le mysticisme social de souche rousseauiste encourt les mêmes critiques que la double ramification du mysticisme individuel. Il exaspère les appétits de pouvoirs chez les masses insuffisamment préparées à l'exercice du gouvernement, en leur promettant la réalisation sans délai de la cité idéale par le simple retour à la nature et au prix d'un seul et unique acte d'affranchissement. Il les dispense ainsi du lent et patient effort d'adaptation en dehors duquel il n'y a qu'utopie et agitation vaine, car l'histoire est là pour montrer que le temps ne respecte rien de ce qui se fait sans son secours. Aussi toutes les tentatives pour

brusquer la marche saine et rationnelle de l'évolution sociale ont-elles été marquées par des échecs lamentables, plus sanglants les uns que les autres.

Rousseau a suscité après lui toute une lignée de vocations messianiques plus ou moins tempérées de raison prévoyante. Les plus extravagants de ces apôtres n'ont pas craint d'annoncer comme prochain et imminent l'avènement sur terre du paradis social, le plus souvent conçu selon un principe hiérarchique susceptible de leur assurer à eux-mêmes la première place évidemment due à leur qualité d'envoyés élus, investis de pouvoirs surhumains. La puissance d'illusions de ces incorrigibles vaticinateurs a quelque chose d'affligeant et d'irritant parfois pour l'homme de sang-froid et d'esprit juste. N'est-on pas consterné en lisant la prestigieuse évocation de l'âge d'or recueilli par Hugo dans son livre consacré à la gloire de Paris, de l'entendre proclamer à la veille de la tragique passe d'armes de 1870 que l'achèvement de ce rêve était réservé à l'humanité du vingtième siècle et que cet immense bonheur était dorénavant « inévitable » ? Ne soyons pas surpris de trouver des poètes et des artistes en cette rencontre. Leur suffisance mystique les dispose aisément à s'ériger en porteurs de flambeaux et en conducteurs des peuples. Le mysticisme social a d'évidentes affinités avec le mysticisme esthétique et le mysticisme passionnel auxquels il s'allie fréquemment en d'étranges et chimériques composés, comme il arrive par exemple dans le système phalanstérien de Charles Fourier, où l'irrationnel à base pseudo-scientifique et pseudo-mathématique célèbre de véritables orgies.

A côté de l'impérialisme de classe, Seillière étudie une autre forme capitale et à puissante répercussion de la volonté d'expansion collective, qui est l'impérialisme social ou national. C'est d'ailleurs pour désigner cette variété spéciale que le vocable d'impérialisme est universellement employé de nos jours par suite de la brûlante et saignante actualité qu'elle a acquise dans les événements contemporains. On aurait tort, à mon avis, de restreindre ainsi l'acception de ce terme qui gagne en portée philosophique, si on lui accorde la signification générale et essentielle proposée par Seillière. Il semble bien cependant qu'il ait lui-même pris pour point de départ de sa philosophie cette définition plus limitée du mot impérialisme, puisque le premier

volume fondamental où il ait exposé sa doctrine est consacré à Arthur de Gobineau, représentant typique de l'impérialisme de race. Mais il a sans tarder reconnu l'avantage qu'il y avait pour la psychologie à en étendre et à en approfondir le sens.

Lorsque les hommes sont unis par les liens du sang ou rapprochés étroitement par la communauté du sol et de l'histoire, il se développe entre eux un sentiment de solidarité et de parenté qui les porte à confondre toutes leurs aspirations vitales, aussi bien dans l'ordre idéal que dans l'ordre matériel. De telles collectivités mises en contact les unes des autres ne sauraient échapper à la loi de rivalité, et tenteront nécessairement à prendre les unes sur les autres des avantages susceptibles de leur assurer non seulement la sécurité présente, mais des possibilités d'expansion pour les générations à venir. Le sentiment de race et le sentiment national étant poussés par leur nature même à étendre leurs visées de conquête dans le champ de la durée donnent lieu à des impérialismes d'une extrême âpreté éclatant à toute occasion en conflits brutaux.

Dans la rude concurrence pour s'adjuger le meilleur lot dans le partage du monde, chaque partie se prévaut de la supériorité de sa race ou de son groupe national, et cette supériorité est presque toujours donnée comme un privilège octroyé par une divinité protectrice. Le même raisonnement s'impose, on le voit, que pour les impérialismes précédemment définis, et il semble inutile de le développer une fois de plus. Il nous fait conclure à l'existence d'un *mysticisme racial* ou national dont les œuvres bienfaisantes ou néfastes, éphémères ou durables, sont en proportion des disciplines rationnelles auxquelles il sait ou non s'astreindre.

Il existe une forme modérée et parfaitement légitime de ce mysticisme, qui est le patriotisme, source ardente et saine des plus hautes vertus de courage et d'abnégation. Malheureusement le stimulant mystique s'est montré ici particulièrement virulent et prompt à rejeter les conseils de la sagesse modératrice et prévoyante. Seillière en étudie les redoutables impétuosités dans la doctrine intempérante du pangermanisme mystique fondée sur la thèse de l'aristocratisme de race soutenue naguère par notre compatriote Arthur de Gobineau. Cette thèse restée presque ignorée parmi nous obtint au contraire un succès foudroyant

chez nos voisins d'outre-Rhin, qui ne tardèrent pas de l'interpréter en faveur de la race germanique et bientôt au profit exclusif de l'Allemagne bismarckienne, seule héritière désormais d'un sang non adultéré, seule digne par conséquent d'aspirer au sceptre de la domination universelle. Seillière découvre une forme française du mysticisme national chez Edgar-Quinet, plus anodine, il est vrai, mêlée de mysticisme social et orientée plutôt dans le sens de l'expansion spirituelle.

Peut-être semblera-t-il paradoxal de rechercher la part de Rousseau dans l'éclosion du mysticisme de race parmi les peuples modernes. Remarquons cependant que le mysticisme de classe, d'inspiration incontestablement rousseauiste, s'apparente assez naturellement au mysticisme des races établies en caste dominante dans un pays conquis. L'un et l'autre se targuent d'un privilège de bonté partant de supériorité originelle, réservé à ceux de leur groupe. Ceci n'était sans doute pas dans les prévisions du promeneur solitaire tout absorbé dans sa rêverie astréenne, mais la logique impérialiste va son chemin sans souci des fleurs d'illusion qu'elle écrase sur son passage. Et puis il serait étrange, en vérité, que l'atmosphère d'exaltation malsaine créée par la trop large diffusion du mysticisme naturiste n'eut aucun rapport avec la susceptibilité maladive et les démarches irraisonnées de certains nationalismes outranciers. Comme Seillière, je penche donc fortement à croire que nous sommes encore ici en pleine pathologie romantique.

Ainsi tout dans ce système critique — dont les traits marquants sont hélas, trop faiblement tracés dans les pages ci-dessus — se ramène à une forte et profonde unité sans préjudice de la souplesse et de la liberté de croissance de sa ramure. Dans son application, c'est-à-dire dans l'analyse des phénomènes psychiques si complexes de notre temps, cette pensée systématique se plie merveilleusement aux plus multiples réalités. Elle révèle une science des dosages et un sens aigu des nuances qui font de la lecture de tant d'ouvrages solidement documentés une source à la fois d'enseignements précieux et de haute délectation spirituelle.

Si notre époque a été souvent et justement accusée de matérialisme, Seillière s'est vu, au contraire, de plus en plus incliné à la mettre en garde contre les dangers d'un idéalisme excessif,

d'inspiration suspecte et incapable au fond de nous faire progresser dans la voie de la perfection morale. Sans méconnaître la part très belle qui revient dans l'éducation de notre espèce à un mysticisme prudemment encadré de raison, il croit opportun actuellement « d'appuyer sur le conseil raison et non sur le conseil mystique » dans l'intérêt même du bien vers lequel toute activité doit tendre, inlassablement. Sa tranquille clairvoyance psychologique nous apprend à cheminer à égale distance des rêveries chimériques et du scepticisme stérile. Elle nous dispose ainsi à assumer avec sérénité les tâches souvent cruelles pour l'accomplissement de nos destinées impérialistes en dehors desquelles il serait vain de chercher une possibilité d'équilibre social et international.

Le fond sévère et malgré tout optimiste de la philosophie de l'impérialisme, Seillière me semble l'avoir résumé avec force dans un passage qui se présente très heureusement, je crois, comme conclusion à ma modeste étude, et qui est l'éloquent témoignage d'une pensée virile guidée par des visées morales toutes de droiture et d'élévation. « Depuis, dit-il, que l'humanité se distingue de l'animalité ambiante et qu'elle est parvenue à raisonner un certain nombre de ses actes, l'effort d'expansion est devenu pour elle comme un prolongement de son instinct de conservation, comme une assurance prise sur l'avenir en prévision de partiels et toujours possibles échecs dans la lutte pour la vie. Cet effort d'expansion s'est exercé d'abord, et longtemps, de la façon la plus brutale, la prévoyance y tenant fort peu de place. Pourtant à mesure que la lutte pour la puissance mettait aux prises des individus ou des groupes plus capables de prévision à longue échéance, parce qu'ils avaient su mieux profiter de l'expérience acquise, les conflits pour la domination prirent des aspects moins odieux. A la longue, le geste de la conquête, — qui restera le geste essentiel de la vie, — doit atteindre à la noblesse, s'inspirer de considérations morales, se couronner d'intentions généreuses. » (Seillière. *Vers le socialisme rationnel.*)

L. Rudrauf.

LES ORIGINES LORRAINES DE CHOPIN

Grâce à la grande presse européenne et américaine, la nouvelle a fait le tour du monde : l'origine lorraine de Chopin est établie sans conteste. Mais déjà on se dispute la priorité de la découverte. D'après la presse, c'est M. Evrard, curé de Xaronval et de Marainville, qui l'aurait faite. Cependant, l'historien de Chopin, M. Edouard Ganche, proteste :

« Quand nous fûmes assuré du lieu de la naissance du père de Frédéric Chopin, nous voulûmes posséder tous les actes de l'état civil pouvant se rapporter à sa famille et, afin d'y trouver peut-être les causes psychologiques de sa mystérieuse disparition de son pays. Nous apprîmes donc à M. l'abbé Evrard, curé de Marainville, que la famille française de l'illustre compositeur avait habité cette commune. Et de même que nous aurions demandé à un fonctionnaire de l'état civil d'une mairie de bien vouloir ouvrir ses registres et de prendre copie des pièces concernant l'objet de nos recherches, nous avons prié M. le Curé de Marainville de nous communiquer le texte des documents relatifs à la famille Chopin. M. l'abbé Evrard nous demandait aussitôt les livres que nous avons écrits sur Frédéric Chopin, et tous les renseignements pouvant l'instruire.

« Quelques jours après, il nous remettait bien une copie, certifiée exacte par lui, de plusieurs actes de baptême, de mariage, de décès, mais en même temps, et avec une rapidité surprenante, M. le curé de Marainville faisait savoir à tous les journaux du monde que l'inconnu des origines lorraines de la famille du père de Frédéric Chopin l'avait depuis longtemps passionné, et qu'enfin il venait de faire cette découverte importante pour laquelle M. Edouard Ganche s'était inutilement livré à des recherches.

« Nous laissons à chacun le soin d'apprécier » (1).

Nous ne connaissons pas M. Evrard et nous ignorons ce qu'il a pu dire aux reporters trop curieux. Mais nous avons sous la main deux articles (2) signés du curé de Marainville et dont le premier est sans aucun doute antérieur à celui de M. Ganche. Or, ni l'un ni l'autre ne justifient l'amer reproche qu'on vient de lire. Bien plus, dans l'article de décembre 1926, M. Evrard publie en entier la lettre qui lui fut adressée le 6 décembre 1926 par le président de la Société « Frédéric Chopin », et dans laquelle on lui demande de vérifier la date et le lieu de naissance du père de l'illustre compositeur. Et dans l'article de janvier, M. Evrard dit textuellement : « Le document récemment trouvé à Varsovie, que me signala M. Ed. Ganche, a été le fil conducteur qui a pu faire aboutir les recherches. » M. Evrard ne prétend donc pas avoir fait autre chose que vérifier les indications qui lui furent transmises. Le reproche de M. Ganche tombe donc à faux. Certes, il y a la presse. Mais M. Evrard est-il responsable de ce qu'a pu câbler un reporter trop hâtif ? Pour nous ne compte que ce que M. Evrard a signé.

En réalité, c'est à M. Stanislas Pereswiet-Soltan que revient la découverte du lieu de naissance du père de Frédéric Chopin. Il trouva dans des documents récemment restitués à la Pologne par les Soviets un dossier concernant Nicolas Chopin et ses états de service, et qu'il publia pour le jour de l'inauguration à Varsovie du monument de Frédéric Chopin, le 14 novembre 1926. Le questionnaire administratif que Nicolas Chopin dut remplir lorsqu'il demanda sa retraite de professeur de littérature et de langue française au Lycée et dans les Ecoles militaires de Varsovie, porte comme lieu de naissance : Né dans le village de Marainville (France), le 17 avril 1770.

M. Ganche demanda au curé de Marainville de vérifier cette découverte que venait de faire et de publier M. Pereswiet-

(1) Edouard Ganche : L'origine française de Fréderic Chopin. *La Pologne*, Paris, 15 janvier 1927, p. 39 (en note).

(2) A. Evrard : Les Origines lorraines de Chopin. *Le Pays lorrain*, Nancy, décembre 1926, p. 559-561, et Nancy, janvier 1927, p. 33-35.

Soltan. M. Evrard s'exécuta. Il trouva que Nicolas Chopin est né à Marainville le *15 avril 1771*.

L'origine française et lorraine de Chopin ne fait plus aucun doute. Reste maintenant à savoir pourquoi Nicolas Chopin, que M. Evrard appelle « le Fugitif » ne donna jamais signe de vie à sa famille, pourquoi surtout il ne révéla jamais à son fils l'existence, en Lorraine, de ses plus proches parents. A ce propos, les biographes discoureront à l'envie. Ce mystère ne sera probablement jamais éclairci. Mais y a-t-il vraiment mystère ? Chacun de nous a rencontré à l'étranger des Français qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pu rentrer au pays. Pour dire vrai, c'est plutôt exceptionnel, mais peut-être pas aussi rare qu'on ne le suppose généralement, surtout dans le monde de ceux qui, fouriers presque toujours obscurs de notre langue à l'étranger, font, tant bien que mal, ce dur métier de « professeur » de langue et de littérature françaises. Ils s'expatrient généralement de bonne heure et ne sont, pour la plupart du temps, nullement préparés à cet enseignement, — comme le père de Chopin. Si pareil Français arrive à force d'énergie et d'intelligence à se créer une situation, si les liens qui le rattachent à la France viennent à se relâcher, et si, en plus, dans ce pays d'adoption, il épouse une femme appartenant à une classe sociale qui lui eût été fermée dans son pays d'origine, quoi de surprenant qu'il oublie un peu sa patrie. Si, par surcroît, cette femme est Polonaise, c'est-à-dire ardemment, passionnément attachée à sa patrie, nous comprenons qu'un tel Français fasse souche polonaise. Pardonnons-lui même, maintenant qu'il a gravi quelques marches de l'échelle sociale, de cacher aux siens son extraction dont il croit devoir rougir.

Cependant, le cas de Nicolas Chopin n'en restera pas moins troublant. Pourquoi parle-t-il à son fils de la France comme d'un « pays étranger », pourquoi ne fit-il rien pour savoir ce qu'étaient devenus les siens ?

Ce mystère, sans doute, ne sera jamais dévoilé. (1).

A. NEIBECKER.

---

(1) M. Charles Sadoul, le distingué directeur du *Pays lorrain*, fait suivre le dernier article de M. Evrard d'une note dans laquelle il mentionne que le nom de Chopin n'est pas éteint en Lorraine. On trouve encore aujourd'hui des Chopin à Xirocourt et à Nancy.

TRENTE ANNÉES D'ÉTUDES MYSTIQUES

Esquisse d'une bibliographie raisonnée des ouvrages français relatifs au mysticisme

publiés de 1895 à 1925

(*Suite et fin*)

Avant de terminer cette revue, nécessairement incomplète, mais qui suffit pour montrer le développement qu'ont pris en France les études mystiques, nous voudrions illustrer, par deux exemples, la méthode d'investigation employée par les jeunes critiques du mysticisme. Nous avons choisi, à cet effet, les récentes publications de Gaston Etchegoyen et de Jean Baruzi.

Dans son mémoire sur *Les Lectures de sainte Thérèse*, Morel-Fatio avait dressé un vaste programme bibliographique. Mais il restait à faire une étude sur l'influence que ses lectures ont exercé sur la formation du génie de sainte Thérèse, sur les traces qu'elles ont laissées dans son inspiration créatrice. C'est ce sujet attrayant et difficile que G. ETCHEGOYEN s'est proposé de traiter dans son *Essai sur les sources de sainte Thérèse* : « Lire les précieux livres qui formèrent la personnalité de la Carmélite, retrouver, dans les textes gothiques à peu près inconnus, les sources de sa vie intérieure, de son génie et de son style, confronter les idées et les sentiments, les images et les symboles afin d'identifier les emprunts ou les réminiscences, établir autant que possible ce que sainte Thérèse devait à sa race, à sa religion, à ses directeurs », tel est le but de son livre. Il y aurait eu sans doute intérêt à poursuivre cette étude, en recherchant l'origine même de la tradition mystique en Espagne ; mais une telle recherche aurait dépassé l'objet du livre. Ce fut déjà une tâche délicate et difficile que d'établir d'une manière précise ce que la Carmélite doit à ses sources d'inspiration et de mettre ainsi en valeur la transmission de la doctrine mystique en Espagne et son expression traditionnelle. Après une introduction critique sur les sources de la biographie thérésienne, G. Etchogoyen étudie d'abord l'évolution de l'amour divin dans la vie de sainte Thérèse, passe ensuite à « l'art d'ai-

mer », à l'expérience de l'amour divin, envisagé sous son quadruple aspect sensible, intellectuel, moral et actif, et donne à la fin une synthèse de l'Amour divin dans les états d'oraison. Parmi les traités mystiques dont s'inspirait la Carmélite, il faut retenir surtout les œuvres de deux franciscains dont les noms reviennent sans cesse sous la plume de M. Etchegoyen : l'*Abecedario espiritual* et la *Ley de amor* de Francisco de Ossuna, et la *Subida del Monte Sion* (l' « Ascension du Mont Sion ») de Bernardino de Laredo. Déjà Morel-Fatio (1) avait constaté que «le langage mystique de la Carmélite procède de la littérature contemplative franciscaine ». Les recherches de G. Etchegoyen viennent confirmer l'opinion de son éminent professeur. On aurait peut-être souhaité une synthèse de l'action de la mystique franciscaine sur l'éclosion du mysticisme castillan en général, et celui de Sainte Thérèse en particulier. On notera (parmi les traits qui procèdent du franciscanisme), la force morale de la joie, qu'après saint François nul n'a mieux exaltée que sainte Thérèse (cf. Etchegoyen, p. 123), l'éloge de la pauvreté (ibid., p. 279), et surtout le sentiment de la nature (ibid., p. 128). C'est en effet Francisco de Ossuna qui a initié la Carmélite à l'interprétation spirituelle de la nature.

Un chapitre spécial est consacré à l'expression de l'amour divin. L'auteur y passe en revue les différentes métaphores dont s'est servie la Sainte et les divise en trois groupes : métaphores empruntées à la nature, métaphores empruntées à la société, métaphores empruntées à la Bible. Toutes ces métaphores, ou peu s'en faut, étaient traditionnelles, surtout celles relatives à la nature (2) et à la Bible. Les métaphores sociales sont souvent curieuses par les allusions qu'elles font à la société castillane du XVIe siècle. Mais plus intéressantes que toutes ces métaphores sont les allégories fondamentales où la Carmélite a renfermé la synthèse de sa doctrine : l'allégorie du jardin et de l'arrosage, et surtout les allégories du *Château intérieur* (les sept Demeures, les Noces spirituelles). Ces allégories étaient déjà en germe dans les écrits mystiques antérieurs, mais elles ont été développées, dans le *Castillo*, d'une manière originale et heureuse. Chemin faisant, Etchegoyen — élève de M. Delacroix autant que de M. Pâris — nous montre l'étroite connexion entre l'évolution doctrinale et littéraire de sainte Thérèse et son évolution psychologique : d'abord contemplative, elle penche de plus en plus vers l'action ; la mystique, peu à peu, cède le pas à la réformatrice. Aussi bien, l'action occupe une place de plus en plus importante dans sa doctrine, et dans le *Camino de perfeccion*, elle va jusqu'à lui donner la préférence sur la contemplation. Mais dans les *Moradas*, elle arrive à la synthèse de l'action et de la contemplation, et c'est bien là, comme dit l'auteur, « la plus haute expression de la doctrine thérésienne ». Or, cette évolution est, en dernier lieu, motivée par une adaptation sociale

(1) *Nouvelles études*, o. c., p. 8-9.

(2) On notera, par exemple, dans les métaphores empruntées à la nature, des réminiscences du *Physiologue* dont l'histoire est encore à faire.

de la Carmélite ; et dans cette adaptation à une fin pratique se révèle un des caractères fondamentaux de la race castillane : son réalisme. D'autre part, cette adaptation correspond, chez sainte Thérèse, à une nécessité psychologique qui crée entre elle et Dieu une « étonnante intimité ». En somme, sainte Thérèse a « renouvelé la conception mystique dans un puissant réalisme », elle a fixé l'expression du mysticisme classique.

Le beau travail de G. Etchegoyen fait tout honneur à ses maîtres et nous fait regretter doublement la mort prématurée de ce jeune savant.

La thèse de M. Jean Baruzi sur saint Jean de la Croix et le problème de l'expérience mystique a un caractère tout autre. Jamais écrivain mystique ne fut l'objet d'une si vaste enquête. L'auteur connaît non seulement tout ce qu'on a publié, jusqu'à ce jour, sur Jean de la Croix (1), il est aussi très au courant des travaux publiés en France et à l'étranger sur le mysticisme en général et ou tel mystique en particulier. A l'aide de tous ces travaux, à l'aide aussi de nombreux documents manuscrits, peu accessibles à la plupart des savants, il a essayé une synthèse qui présente l'effort le plus considérable qu'on ait encore tenté pour donner une solution au problème de l'expérience mystique. Il m'est impossible de donner une analyse, même succincte, de ce volumineux ouvrage de 800 pages qui témoigne d'une étonnante érudition. C'est une étude à la fois philosophique, psychologique et philologique. M. Baruzi commence par une étude critique des textes, étude indispensable pour quiconque entreprend la monographie d'un mystique espagnol. La biographie de Juan Yepes — traitée surtout du point de vue psychologique — est divisée en trois périodes : 1° de l'enfance à la fin de la période médinienne; 2° la période salamantine ; 3° le Carmel réformé. La plus importante, pour notre point de vue, est la seconde, puisque c'est pendant les études qu'il fit à Salamanque que s'élaborait la doctrine du Saint. M. Baruzi fut ainsi amené à aborder la question des sources. La tâche, ici, était bien plus difficile que pour sainte Thérèse. Etant donné l'ignorance où nous sommes quant aux lectures de Juan Yepes, il fallait choisir la méthode inverse de celle de G. Etchegoyen ; il fallait procéder par déduction. D'après M. Baruzi, il faudrait envisager surtout les deux hypothèses suivantes : « Ou bien Jean de la Croix doit au pseudo-« Aréopagite lui-même le mouvement de pensée qui le conduira à cons-« truire, loin des données sensorielles, loin des données conscientielles, « dans l'Etre incompréhensible, un univers mystique, — ou bien les « thèmes de nuit, d'abîme, qui lui servent à caractériser cette évasion « hors du monde des phénomènes, lui viennent directement du mysti-

(1) Voir la précieuse Esquisse d'une étude bibliographique, à la fin du volume, qui occupe, avec la bibliographie proprement dite, plus de 50 pages. L'auteur ne connaissait pas encore les travaux récents d'E. A. Peers sur Francisco de Ossuna (Londres, 1924) et le *Spanish Mysticism* (1925), et n'a plus pu profiter de la nouvelle édition du *Cantico* d'après le ms. de Jaén, procurée par M. Martinez Burgos pour les « Clasicos castellanos ».

« cisme germanique » (Baruzi, p. 144). On sait que la deuxième alternative a été soutenue notamment par Menendez y Pelayo qui, dans son *Historia de las Ideas esteticas en España* (t. II, p. 124), prétendait découvrir dans la « période d'incubation » du mysticisme espagnol, c'est-à-dire chez les « primitifs » d'avant 1550, des influences germanico-flamandes. D'autre part, l'abbé Saudreau (1) signalait, à propos de Walter Hilton, une certaine analogie entre la *Scala perfectionis* du mystique anglais et la *Noche escura* de Juan de la Cruz. M. Baruzi, sans se prononcer nettement sur ce point, semble incliner lui aussi vers cette hypothèse. Il découvre dans la nuit telle que l'entend Jean de la Croix « je ne sais quelle aspiration vers ce qui est *grundlos* (2), aspiration que ne suffit pas à expliquer une lecture, même attentive, du pseudo Denys » (p. 144). Mais une aspiration ne suffit pas à expliquer une doctrine, surtout mystique, le mysticisme étant, par définition, une aspiration vers l'inconnu ou l'infini. Aussi serait-il facile de trouver au symbolisme de la *Nuit obscure* des analogies dans les traités mystiques non-germaniques. Ainsi, Hugues de Saint-Victor, qui ne doit certes rien aux mystiques allemands, parle, dans son *De Contemplatione*, de trois espèces de silence, le silence de la bouche, celui de la pensée, celui de la raison, et distingue de même trois sortes de sommeil, le sommeil de la raison, celui de la mémoire, celui de la volonté. Remplacez le sommeil par la nuit, ajoutez la nuit des sens et celle de l'imagination, et vous aurez la doctrine de la *Noche escura*. Pourtant, nous hésitons, malgré cette analogie frappante, à chercher dans la doctrine de Hugues de Saint-Victor l'explication de celle de Jean de la Croix. M. Baruzi constate, ensuite, que le P. José de Jesus Maria, qui écrivait dans le même milieu carmélitain où avait vécu, quelques années auparavant, Juan de la Cruz, allègue, à propos de la doctrine de ce dernier, Ruysbroeck, Tauler et d'autres mystiques de l'école germanico-flamande. Mais d'abord, comme l'avoue l'auteur lui-même, il n'est pas sûr que les traités utilisés par le P. José faisaient déjà partie de la bibliothèque carmélitaine à l'époque où écrivait Juan, ou qu'il les avait lu, en admettant qu'il pouvait les connaître. Ensuite, José de Jesus Maria cite aussi, toujours à propos de Juan, Hugues et Richard de Saint-Victor, comme il cite Gerson et saint Bonaventure. La vérité est que Juan de la Cruz ne mentionne — à part quelques allusions à saint Augustin, Grégoire le Grand, etc., — que la Bible qui fut, selon le témoignage du P. Juan Evangelista, son livre de chevet. C'est donc dans la Bible plutôt qu'ailleurs qu'il faudrait chercher la genèse de la *Noche* et de la *Subida*. En tout cas, rien ne prouve que Juan fût familiarisé avec les doctrines de l'école germanique. Le rôle que cette école a pu jouer sur l'évolution de la mysticité castillane est

---

(1) *La Vie d'Union à Dieu*, *o. c.*, p. 465, n. 1.

(2) L'auteur aurait pu, à ce propos, rappeler un mot de Fouillée, dans son *Idée moderne du droit* : « La métaphysique allemande repose « sur ce principe qu'il y a de l'inconnaissable, de l'inintelligible, con- « séquemment *une sorte de nuit primitive* que la lumière de l'intelligence « est impuissante à pénétrer. »

d'ailleurs fort mal connu. Quant à l'action de la « spiritualité valdésienne », que M. Baruzi n'a pas cru devoir écarter complètement, elle est plus problématique encore. Il en est de même du spiritualisme protestant en Espagne.

Il s'en faut d'ailleurs que M. Baruzi ait résolu tous les problèmes que nous pose l'expérience mystique de Juan de la Cruz. Est-ce peut-être parce qu'il pousse trop loin l'analyse raisonnée de ses traités ou qu'il cherche trop de logique dans les spéculations métaphysiques ? Je n'en veux pour preuve que les subtiles distinctions qu'il établit entre l'adjectif *oscuro* et les substantifs *oscuridad*, *tinieblas* et tiniebla (p. 308 ss.). Ailleurs (p. 643), il s'étend longuement sur la valeur exacte des mots *arrobamiento*, *rapto*, *trapaso*, *vuelo de espiritu*, *extasis*. En général, il attache une grande importance à l'étude du vocabulaire, c'est-à-dire à la traduction verbale de l'expérience mystique. « C'est de l'étude du « langage mystique, dit-il dans sa préface, que nous devons attendre « l'aide la plus sûre ». Sans doute, le choix des mots n'est pas arbitraire, et les mystiques, mieux que n'importe qui, se rendent compte de l'importance que présente pour l'intelligence de leur doctrine le choix judicieux et la précision des termes. Plus le mysticisme est abstrus plus il importe de s'exprimer clairement. Aussi, saint Jean de la Croix, qui représente le point extrême du mysticisme en Espagne, est en même temps, d'après Paul Rousselot, « le plus logique des mystiques espagnols ». Mais pourquoi ? Parce qu'il est « le plus passionné, le plus audacieux, parce qu'il est « le plus détaché, le moins philosophe, parce « qu'il se tient le moins près de l'homme et pourtant le plus près de « la métaphysique moderne ». Il est donc indispensable de commencer par une étude du vocabulaire mystique, mais il ne faut pas que cette étude dégénère en byzantinisme avide. Ce n'est pas la linguistique qui nous livrera les derniers secrets du symbolisme nocturne de la *Subida* et de la *Noche escura*. — Après avoir examiné la relation de l'expérience à la doctrine, l'auteur passe à la synthèse doctrinale. Cette partie est traitée en 4 chapitres (I. La Négation initiale. — II. Une critique de 5 appréhensions distinctes. — III. L'Expérience abyssale. — IV. L'État théopathique), avec une conscience digne de tous les éloges, malgré un certain abus de la méthode analytique. En somme, il faut savoir gré à l'auteur d'avoir approfondi, grâce à des patientes et laborieuses recherches, le problème si complexe de l'expérience mystique.

Dans sa thèse complémentaire, M. Baruzi donne une édition des *Aphorismes* de saint Jean de la Croix, d'après le manuscrit autographe d'Andujar. Le texte est précédé d'une Introduction substantielle et suivi d'un docte commentaire philosophique.

***

Nous ne voudrions pas terminer cet article, trop long déjà, sans y ajouter quelques considérations générales qui nous ont été suggérées par la lecture d'un certain nombre de livres traitant du mysticisme.

Et d'abord, il nous semble qu'on a quelquefois abusé du mot « mysticisme » dans les applications qu'on en a fait. « Il y a peu de termes, « dit à ce propos M. Franck Hales, d'une signification aussi vague, peu « de termes dont le sens change aussi facilement au cours d'une discus-

« sion : il n'y a guère que le mot socialisme qu'on puisse y comparer « sous ce rapport. » Rien de plus instructif à cet égard que les différentes définitions qu'on a données du mot « mysticisme » (1). Il importe avant tout, quand on parle du mysticisme, de ne pas le confondre avec la religion — dont il n'est qu'un aspect particulier — ni avec l'utopie, pas plus qu'il ne faut confondre l'extase avec l'exaltation, comme le fait par exemple M. WECHSSLER, dans ses *Kulturprobleme des Minnesanges* (2). On ne saurait non plus, sans s'exposer à de graves erreurs, mettre sur le même plan le mysticisme orthodoxe et le mysticisme hétérodoxe, le mysticisme religieux et le mysticisme profane, qu'il s'agisse de théosophie, d'utopies sociales ou nationalistes (3), ou de cette vague religiosité qu'on trouve chez quelques symbolistes et décadents (4). Comme l'a si bien dit BARBEY D'AUREVILLY (5), en rendant compte du livre de Caro sur Saint-Martin : « Le mysticisme — quelle que soit la forme qu'il revêt — « n'est jamais qu'une aberration du sentiment religieux en vertu de sa « propre force, si une autorité extérieure ne le règle pas et ne contient « pas, d'une main souveraine, la turbulence de ses élans. Or, nous ne « connaissons dans l'histoire du monde que le catholicisme qui ait « jamais pu régler et contenir cet extravasement de la faculté religieuse, « parce que le catholicisme, cette force organisée de la vérité, a, par « son Eglise, l'autorité éternellement présente et vigilante qui sauve « l'homme de son propre excès et le ramène, tout frémissant, à l'unité, « quand le malheureux s'en écarte, fût-ce même par une tangente su- « blime ». — Le mysticisme orthodoxe comporte, à son tour, plusieurs nuances, soit qu'on parle avec l'abbé Bremond (6) d'un mysticisme du silence et d'un mysticisme flamboyant (visionnaire), ou qu'on distingue un mysticisme musical (basé sur le rythme intérieur) et un mysticisme visuel. Dante serait le représentant du mysticisme flamboyant et visuel, Jean de la Croix celui du mysticisme du silence et du rythme intérieur.

On peut étudier le mysticisme du point de vue purement religieux. Alors, on fera une large place à l'action des couvents : l'histoire du mys-

---

(1) Cf. J. Pacheu, *Psychologie des mystiques*, o. c., p. 26-58, et *Qu'est-ce que la mystique ?* dans *Cahiers de la Nouv. journée*, n° 3, Paris, Bloud. On sait que le mysticisme n'a pas le même sens quand on l'oppose à la scolastique et quand on l'oppose au positivisme ou au naturalisme.

(2) Dans le pseudo-mysticisme des troubadours provençaux il y a, à notre avis, plus d'exaltation, d'ailleurs souvent factice, que de vrai extase.

(3) Il y a aussi une sorte de mysticisme national-religieux (cp. le culte voué par la Jeune France à sa patronne, Jeanne d'Arc).

(4) Le mysticisme des symbolistes est, à beaucoup d'égards, plus proche de l'ésotérisme que du mysticisme orthodoxe, et pour cette raison, il a été souvent désavoué par l'Eglise. (Cf le mysticisme de Maeterlinck passant d'abord au fatalisme, puis à l'occultisme).

(5) *Philosophes et écrivains religieux*, 1re série, Paris, 1860.

(6) *Histoire du sentiment religieux*, o. c., t. VI, p. 269.

ticisme se confondra en partie avec l'histoire des couvents bénédictins, franciscains, carmélitains et de leur diffusion. On montrera, par exemple, comment le mysticisme franciscain, après avoir, par ses *laudes*, influencé la littérature italienne, aboutit au joachimisme ; comment, transformé par les franciscains espagnols et adapté au réalisme castillan, il aboutit au mysticisme de sainte Thérèse ; comment le mysticisme espagnol, grâce aux traductions françaises des œuvres de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix, se propagea en France, où il se heurta à un autre courant émanant de l'Espagne molinienne, jusqu'à ce qu'un troisième courant, venant de Savoie, les confondit tous deux (P. Lacombe, Mme Guyon) ; comment les mysticismes espagnol et français, profondément modifiés, se concilièrent dans le quiétisme de Fénelon (1). Ou bien on s'attachera à l'étude des mystiques appartenant à un même pays. On montrera, par exemple, comment le mysticisme espagnol, malgré les influences du mysticisme italien, flamand, etc., a cependant gardé un caractère profondément national, comme toute la littérature castillane ; comment les mystiques espagnols du XVIe siècle, tout en ayant chacun leur physionomie propre, ont cependant entre eux des traits de ressemblance et comme un air de famille ; comment leur mysticité, basée avant tout sur la psychologie, diffère à la fois de la mysticité germanique, imprégnée de métaphysique ou de dialectique, et de la mysticité italienne à tendances sociales (2). Ou bien enfin, approfondissant cette recherche, on repérera, dans un pays donné, les « centres » mystiques, on fera de la « géographie du mysticisme ». En France on distinguera, avec l'abbé Bremond, une école ou mysticité normande, bretonne, française, saintongeaise. D'une manière générale, en faisant abstraction du mysticisme importé ou imposé par la règle monastique, on y dégagera trois foyers principaux : au Nord, les Flandres, à l'Ouest la Bretagne, à l'Est une région englobant la Savoie, patrie de François de Sales et de Joseph de Maistre, et s'étendant de Besançon (Fourier, Ecole phalastérienne) jusqu'à Lyon (patrie de Ballanche) et Genève (Rousseau), où elle confine au domaine protestant (Lausanne, pays de Vinet, le « Pascal protestant »).

On peut aussi étudier le mysticisme religieux dans ses rapports avec le mysticisme profane, par exemple l'influence des romans courtois et de la poésie trouvadouresque sur saint François, des « livres de chevalerie » sur saint Ignace et sainte Thérèse, ou inversement l'influence de saint Jean de la Croix sur les poètes anglais (3), etc.. On étudiera, dans

(1) Cf. Matter, *Le mysticisme en France au temps de Fénelon*, *o. c.*

(2) M. Unamuno (*De Mística y Humanismo*, *art. cité*) a très bien marqué l'opposition entre le mysticisme espagnol, individualiste et austère, et le mysticisme italien : le premier dégénère en quiétisme égoïste et illuminisme grossier ; le second, en rêves communistes de restauration sociale, sorte d'internationale religieuse et laïque. — Déjà Dante opposait l'humeur combattive de celui qu'il appelle le « saint athlète » à la douceur du saint séraphique.

(3) Cf. Fitzmaurice-Kelly, *Hist. de la littérature espagnole*, et Baruzi, *Esquisse d'une étude bibliographique*, *l. c.*

le même ordre d'idées, l'influence du juif portugais Martinez et de l'Allemand Bœhme sur le « philosophe inconnu, ou l'influence de Tolstoï, de Wagner sur le symbolisme en général, de Ruysbroeck et d'Emerson sur Maeterlinck en particulier.

D'une manière générale, on examinera d'abord si tel peuple ou tel écrivain a une prédisposition à la mysticité, religieuse ou autre, ou s'il s'agit d'une impulsion venue du dehors ou d'une préoccupation tenant à l'époque. La question a son importance. Ainsi, on a souvent répété que la race germanique en général et les Flamands en particulier avaient des penchants mystiques. Or, un critique aussi avisé que M. Mœckel, dans son essai sur Verhaeren, s'élève contre cette dernière affirmation et n'admet le mysticisme que pour quelques « primitifs » flamands. Il se peut, en effet, que le soi-disant mysticisme de Verhaeren, comme celui des Maeterlinck, des Huysmans, des Van Lerberghe, des Max Elskamp trouve son explication dans leur adhésion à la doctrine symboliste, sans qu'on ait besoin de l'attribuer à une tendance innée. Mais il est possible aussi que M. Mœckel, Flamand lui-même, se montre, pour cela même, plus exigeant à l'endroit du mysticisme, ne l'admettant que dans sa forme la plus caractérisée.

Enfin et surtout, il faut espérer qu'on nous donnera quelque jour une « Histoire générale (ou comparée) du mysticisme » qui constituera certainement un des documents les plus sublimes de la pensée humaine.

J. MORAWSKI.

Notes Bibliographiques

ROMANS

ROUX-SERVINE. — *Les Jeux de l'Amour et du Voyage* (Bernard Grasset, éditeur, Paris).

Les Jeux de l'Amour et du Voyage ! C'est le roman de l'époque actuelle, celle des gens d'à-présent qui ne peuvent tenir en place, que la frénésie du mouvement anime et qui, sans cesse, à travers des paysages divers, cherchent à se donner l'illusion d'être, eux aussi, différents d'eux-mêmes.

L'allure du roman est au rythme du train, du steamer, de l'auto, du patin, du ski, du bobsleigh, de la danse, de tous les sports ! On y flirte, on y aime, on y raille, on s'y leurre, comme dans la vie. Les personnages se meuvent dans le plus amusant chassé croisé ; ils se révèlent directement, à travers leurs dires, avec leurs caractères, leurs qualités, leurs ridicules, leurs manies, leur façon particulière de réagir devant les événements.

Les Jeux de l'Amour et du Voyage sont une suite de scènes contées avec verve, d'un tour ironique, narquois, spirituel et de la plus séduisante fantaisie.



MARIE-MAGDELEINE SAEYEYS : *Electe* (Plon).

Voici une œuvre qui répond aux ardentes aspirations de notre monde moderne, écœuré par la désolante médiocrité d'une littérature sans noblesse, affamé d'idéal absolu, secrètement inquiet de surnaturel. C'est un phénomène très suggestif que le succès remporté en ces dernières années par les romans d'inspiration religieuse. Mais nous n'avions pas encore de roman *mystique*, dans le plein sens du mot. En voici un, très beau, avec une longue préface du P. Martial Lekeux, dont le ton s'apparente parfois à la célèbre préface de *Cromwell*, et qui est toute une théorie du roman catholique.

Action toute intérieure que celle de ce roman, mais d'autant plus profonde et plus émouvante : un cœur de vierge plein d'amour pour le Christ, lui sacrifiant, non sans un débat tragique, un autre amour qui tente de le supplanter. Celui-ci est très pur, très beau, d'exquise noblesse : n'importe, Electe est au Christ, elle livre une lutte poignante,

rompt les liens trop chers et retrouve le bonheur sur le cœur de l'incomparable Epoux du cantique.

Situé à un pareil sommet, ce livre est bien fait pour satisfaire nos besoins. Du coup, comme le proclame avec une éloquente certitude le grand rénovateur d'âmes qu'est le P. Martial Lekeux, avec cette expérience vécue de l' « amour divin » portée dans le roman, des voies nouvelles sont ouvertes à la littérature catholique. Au lieu de reléguer la religion dans les sacristies, comme font la plupart des romans, celui-ci ose enfin affirmer que la vraie destinée de l'homme est de monter aux cimes de la vie surnaturelle.

Cet ouvrage, qui a conquis l'unanimité des voix du jury pour le Prix du Roman de la Renaissance d'Occident en 1924, fera un chemin glorieux, aidera les âmes d'élite à mieux aimer le Christ, et sera une date dans la restauration de l'art et le renouveau de la pensée religieuse.

❋

ROCH GREY : *Le Château de l'Etang Rouge* (*le château de Krasny Staw*).

C'est l'Ukraine aristocratique «... *de ce si proche passé, qui paraît si lointain qu'il s'enveloppe déjà de la merveilleuse couleur d'une légende* ». (Prologue).

On y trouvera, exposée en quelques pages avec une intensité surprenante, l'histoire ethnique de ce pays où évoluèrent la petite Elisabeth et toutes ces grandes et brillantes personnes qu'elle ne voyait jamais très gaies.

Libre de toute pression de la part de l'auteur, chacun jugera à sa guise si la grand'mère était terrible ou malheureuse, si l'oncle Edouard était digne d'amitié ou de mépris, si l'on devait glorifier la comtesse Alice, compatir avec Camille, se moquer des trois vieilles filles, affectionner Xavier et Isabelle, blâmer la tante Adelaïde.

Mais sans aucun doute personne ne pourra estimer Hannah la gouvernante...

Les remous d'un amour-passion plus dangereux qu'un corrosif.

La phrase est courte, frémissante, aiguë, surtout neuve.

C'est une nouvelle manière de traiter le roman, sans parti-pris, sans aucun désir de commander au lecteur.

Cet ouvrage est le premier roman d'un écrivain dont la personnalité s'enveloppe de quelque mystère. Roch Grey est appelé à donner dans le domaine de la littérature et des arts bien d'autres preuves, on le verra, de l'intensité de son monde intérieur et de l'originalité d'un tempérament mûri aux quatre soleils de l'Europe. Nous suivrons avec le plus grand soin ce développement.

❋

JEANNE ANDÉ : *Le Fils unique* (Editions de la Vraie France).

Le père Galetier, riche propriétaire normand, est de la race des grands terriens. Il a conçu un dessein qui ne manque pas de noblesse

et, à force de persévérance, il est parvenu à le réaliser : il a transmis intact à son fils unique l'héritage de la terre que trois générations des siens avaient fécondée et il a pu y joindre le beau domaine d'une héritière voisine. Il croit alors avoir assuré l'avenir. Rien de plus tragique que sa désillusion : la suite des événements lui révèle cette double vérité que l'ordre est toujours précaire quand il est établi sur les convenances des fortunes plutôt que sur l'accord essentiel des âmes et qu'il est toujours fragile quand il fait reposer sur un seul enfant le destin d'un foyer. Galetier comprend alors, éclairé par les rudes leçons de l'épreuve, tout ce qu'il y avait de faiblesse dans sa force et par où péchait la sagesse de ses calculs. Plus fine, plus intuitive, sa femme avait pressenti le danger.

L'œuvre emprunte un grand charme à l'évocation si nette et si pittoresque de la vie des campagnes normandes : elle tire un puissant intérêt psychologique de la vérité des caractères, elle doit enfin une haute signification morale et sociale à ce grave problème du fils unique qui se pose dans trop de familles aujourd'hui. Mais ce qui domine d'un bout à l'autre, c'est l'impression de vie qui se dégage de ce récit simple et poignant, pittoresque et humain.

Si, par sa nature même, il dépasse la portée de très jeunes lecteurs, rien ne s'oppose à ce qu'il soit mis entre toutes les mains, c'est pourquoi nous le plaçons dans la série B.



G.-G. Beslier : *L'Apôtre du Congo, Mgr Augouard* (Editions de la Vraie France).

Au moment où l'Afrique va devenir le continent qui n'a plus de mystère, vers lequel tous les regards sont tournés — et jusqu'aux imprévues faveurs de la mode — il était opportun de révéler cet épisode des temps héroïques, si proches encore de nous, et la grande figure de celui qui fut un pionnier de la civilisation et un conquérant des âmes.

Tandis, en effet, que les versants africains de l'Océan Indien et de l'Océan Atlantique étaient parsemés de factoreries et de ports où, depuis le XVe siècle, les navigateurs s'abritaient et où les négriers achetaient en masse des hommes enchaînés qu'on leur amenait par les pistes, l'intérieur du pays restait mystérieux et fermé.

La seconde moitié du XIXe siècle vit les grandes explorations d'un Livingstone, d'un Stanley, d'un Brazza, d'un Marchand, d'un Gentil, d'un Crampel. En même temps, seul et sans escorte, un simple moine, un Missionnaire du Saint-Esprit, pénètre dans ces terres inhospitalières, atteint le cours moyen du Congo, remonte l'Oubangui et, patiemment, courageusement, avec la seule aide de jeunes missionnaires dont les œuvres et la mort même secondent son apostolat, fonde des villages, des écoles, des églises où des milliers de noirs viennent s'initier à une vie plus humaine.

L'histoire de l'Apôtre est passionnante comme un roman, mais elle a aussi la grandeur d'une épopée. L'auteur de cet ouvrage a su la conter avec tant de simplicité et de vérité que son transparent récit

nous donne l'impression de nous trouver face à face avec le héros, de le voir vivre, lutter et mourir.

En résumé, livre d'un intérêt poignant et en même temps d'une puissante valeur éducative qui doit être recommandé à toutes les catégories de lecteurs.



Maurice LAURENTIN : *Le Roman de Ponce-Pilate.* (Editions de la Vraie France.

Si jamais la vérité dépassa toutes les merveilles de l'imagination et s'il est un cas où l'intérêt de l'histoire ne saurait être égalé par aucune invention du roman, c'est bien avec le sujet qu'a choisi M. Maurice Laurentin. Rien ne manque, à la figure de celui qui a jugé et condamné Jésus, pour tenter, aussi bien la curiosité d'un historien, que l'imagination d'un romancier. Il semble manifeste, en effet, que, si Pilate s'est trouvé dans l'obligation de juger le Christ, il a tenté d'échapper à celle de le condamner, et les Evangiles nous disent clairement que sa femme essaya de lui épargner cette responsabilité formidable.

Comprendre cet homme, étudier en lui le fonctionnaire romain préoccupé des intérêts de sa carrière, grouper autour de lui les autres personnages mêlés au grand drame, reconstituer ce drame lui-même et, dans le cadre des traditions les plus autorisées, en imaginer la suite pour celui qui avait joué un rôle si important : voilà ce que s'est proposé l'auteur. Il a estimé avec raison qu'il n'était pas permis de traiter un tel sujet sans prendre toutes les précautions pour rester fidèle à l'histoire, mais c'est un roman qu'il a voulu écrire, un roman dans lequel il a su nous montrer l'hypocrisie des uns, la malice des autres, l'ambition et l'orgueil de quelques-uns ou leur fanatisme, la mobilité et la veulerie de la foule. Autour du Rédempteur, dont l'image ne pouvait qu'apparaître comme une lumière au centre du récit, gravitent ainsi les types éternels de l'humanité.



J. JACQUIN : *Défense d'aimer* (Baudinière).

Le freudisme qui fut si vite à la mode, semble subir de violentes attaques. Les psychologues s'en réjouiront ; cela ne veut pas dire que les physiologistes rendront les armes. Toujours est-il que des deux couples que nous dépeint M. Jacquin, l'un se crée un foyer intime et stable. Ce jeune homme a su croire au sourire joyeux et sincère qu'il lisait dans les yeux clairs de celle qu'il aimait. L'autre couple se sépare, alors qu'il allait connaître les joies d'une union durable. Et cela, parce que le jeune homme, nourri de psychanalyse, est convaincu de découvrir dans celle qu'il avait élue, des instincts pernicieux et les plus vils appétits de la chair. Et voilà comment les théories de la *libido*, de la *pansexualité*, théories qui semblent si bien faites pour expliquer l'immoralisme de nos jours, détruisent le plus beau des bonheurs promis aux jeunes gens,

A. N.

❋

A. LAMANDIER : *Phèdre* (Grasset) :

M. Lamandier a voulu faire un livre moral en critiquant l'immoralisme d'après-guerre et protester, lui aussi, contre le freudisme, destructeur des plus chères illusions. Il a, pour ce faire, repris, en le modernisant, le sujet de Phèdre. Il a voulu écrire la Phèdre de 1926. Aussi Thésée ne sera-t-il pas un héros, mais un nouveau riche sans scrupule parti de très bas. C'est un maître chanteur, un monstre que nous ne saurions plaindre.

Phèdre est jeune et jolie. Dès l'âge de seize ans, elle jetait son bonnet par-dessus les moulins et, à dix-huit, l'amour n'avait plus de secrets pour elle. Le coquin de Montbazon s'est pourtant laissé prendre aux filets de cette Florence perverse et consciemment incestueuse. Elle se moque de la morale et fait à son beau-fils une déclaration d'une crudité révoltante qu'il ne serait peut-être pas prudent de faire seulement lire dans une classe de rhétorique. M. Lamandier ne nous épargne rien, absolument rien. D'aucuns trouveront qu'il va un peu loin. Que la Phèdre de Racine nous semble chaste à côté de celle de 1926 !

Jean-l'Hypolyte de M. Lamandier — ne sait que répondre à pareille impudence : « Florence, nous sommes fous ». Ce qui lui attire la réplique : « La folie serait de résister à un bonheur qui s'offre. »

Florence épouvante pourtant ce jeune homme qui a été élevé dans un milieu corrompu, et que son père a obligé aux plus basses besognes. Il est sur le point de céder à celle qui sait faire vibrer toutes les cordes du désir, mais, au dernier moment, il recule d'horreur. Et du haut du promontoir où Florence l'a entraîné, il la précipite dans la vallée de la Dordogne.

La fin est un tantinet mélodramatique et Jean, en s'accusant, un peu trop sévère pour lui-même. Il n'en représente pas moins, aux yeux de l'auteur, la jeunesse d'aujourd'hui en réaction contre l'arrivisme impudent, contre l'immoralisme révoltant que la *pansexualité* se pique d'expliquer.

A. N.



PHILOSOPHIE

Renée DEJEAN : *La Perception Visuelle*, étude psychologique de la distance. Les conditions objectives. (Librairie Félix Alcan).

Etudier scientifiquement un phénomène, c'est en déterminer les conditions et chercher comment il varie en fonction de ces dernières.

Abordant l'étude de la « perception visuelle », l'auteur a donc isolé les facteurs dont elle dépend et déterminé le rôle de chacun d'eux : le facteur physique, les radiations lumineuses dont l'énergie et la modalité conditionnent le rendement efficace, pour la vision des sources lumineuses ; puis le facteur physiologique, la nature et l'état des récepteurs

sensoriels de la rétine ainsi que l'excitabilité normale et pathologique des fibres optiques et du circuit fonctionnel dont les rétines sont le point de départ périphérique ; enfin le facteur psychique, l'activité mentale de veille qui réalise pour notre connaissance l'image visuelle dont l'impression rétinienne — déterminée quantitativement et qualitativement par les deux premiers facteurs — n'est que la possibilité.

Mais une question préliminaire s'imposait avant l'étude des conditions objectives de la vision : il fallait savoir si la vision binoculaire créait un caractère nouveau dans l'image visuelle et quel facteur spécial pourrait rendre compte de ce caractère nouveau. Or une étude préliminaire sur la distance a montré que l'image binoculaire simple présente les mêmes caractères que chacune des composantes monoculaires. C'est pourquoi Mlle Dejean a pu étudier les conditions objectives de la vision sans distinguer à ce point de vue la vision monoculaire de la vision binoculaire normale.



R. Le Senne : *Introduction à la Philosophie.* (Lib. F. Alcan).

Il est souvent difficile aux personnes qui abordent la philosophie, et particulièrement aux élèves des classes de baccalauréat, de se reconnaître dans des ouvrages spéciaux, à cause de leur abstraction et de leur technicité que n'atténuent ni illustrations concrètes ni définitions : pourtant la philosophie est destinée à tous. N'est-il pas possible, sans trop sacrifier de la rigueur propre à la vérité, d'écrire un livre qui prenne le lecteur au début de la réflexion philosophique et, peu à peu, l'initie à la fois à l'usage des notions les plus importantes et à la connaissance des principales doctrines ? C'est ce que l'auteur de cette « Introduction à la philosophie » a pensé et tenté. Mais un livre avorte s'il n'aboutit à une conclusion. L'ouvrage se termine par l'esquisse d'un idéalisme expérimental où puissent trouver satisfaction ensemble l'exigence du concret qui caractérise la philosophie bergsonienne et le besoin de comprendre qui a inspiré la pensée d'Hamelin.



Emile Durkheim : *L'Education morale.* Avertissement de Paul Fauconnet. Libr. Félix Alcan).

Ce cours sur l'*Education morale* a été professé par M. Durkheim à la Sorbonne en 1902-1903. Les deux premières leçons sont consacrées à la méthodologie pédagogique. M. Durkheim rédigeait ses leçons *in-extenso*. M. Fauconnet reproduit textuellement le manuscrit, en donnant dix-huit leçons sur vingt que comprenait le cours, et en introduisant des corrections de pure forme qui, en aucun cas, ne touchent à la pensée.

Après une introduction (première leçon consacrée à la morale laïque), l'ouvrage comprend deux parties : les éléments de la moralité (sept leçons), et comment constituer chez l'enfant les éléments de la moralité (dix leçons).

Cette publication complète de la façon la plus heureuse les œuvres déjà connues du savant sociologue. De toute évidence une étude consacrée à déterminer les dispositions fondamentales du tempérament moral et à en tracer le développement chez l'enfant est d'une importance capitale. « Le problème pédagogique se pose pour nous d'une manière particulièrement pressante », écrivait M. Durkheim il y a plus de vingt ans, en parlant d'une crise de l'éducation morale : « tout ce qui risque d'en rendre l'action plus incertaine menace la moralité publique à sa source même. Il n'est pas de question qui s'impose d'une manière plus pressante à l'attention du pédagogue. » S'il écrivait en 1925, l'auteur ne s'exprimerait sans doute pas autrement, et les pédagogues d'aujourd'hui auront tout intérêt à étudier les remèdes ou plus exactement la méthode que propose M. Durkheim pour résoudre la crise.



HISTOIRE

Souvenirs du Baron N. WRANGEL (1847-1920) : *Du Servage au Bolchevisme.*

Le nom de Wrangel a retenti avec éclat dans les luttes désespérées engagées contre la dictature bolcheviste. Il se rattache aussi à la haute personnalité d'un héros de la guerre de Trente ans et ce fut une aïeule du poète Pouchkine qui amena la famille à l'orthodoxie. L'auteur de ces souvenirs, père de l'intrépide adversaire des Soviets, a vécu assez pour assister de près à l'évolution hasardeuse qui conduisit la Russie de l'Ancien Régime, fondé sur l'autocratie et le servage, à la Grande Guerre, à la Révolution, au chaos communiste. Par ces souvenirs, on peut se faire une idée de la vieille société russe, puissamment hiérarchisée, soumise à une discipline étroite sous le règne de Nicolas Ier, affichant volontiers l'insouciance élégante du dix-huitième siècle, brave jusqu'à la folie et prodigue à souhait. Puis vient un saisissant tableau de l'épopée d'Alexandre II, si mal récompensé de ses intentions généreuses, et d'Alexandre III qui noua l'alliance franco-russe. Enfin le dernier tsar apparaît comme condamné par un atavisme fatal, faible proie désignée à toutes les aventures, à tous les aventuriers. Ce qui donne de la valeur à ces notes spontanées c'est que le baron Wrangel, par sa haute position, ses relations, sa fortune, fut mêlé de près aux classes dirigeantes, honoré de la confiance des souverains, bien placé pour tout voir. Ses confidences, exemptes de vaines déclamations, sont égayées de remarques spirituelles, d'anecdotes piquantes, de faits qui en disent long sur les choses et les hommes. Elles font songer à quelque prince de Ligne, moraliste ironique, philosophe aimable et observateur perspicace.



Mme O'BRIEN : *Silhouettes d'Autrefois*. Préface de M. YVES GUYOT. (Libr. Félix Alcan).

Dans les *Silhouettes d'autrefois*, Mme O'Brien fait passer sous les yeux du lecteur les hommes qui ont illustré les dernières années de

l'Empire et les années qui suivirent : elle montre dans l'intimité familiale des savants illustres, Claude Bernard, Chevreuil, Marey ; des écrivains et des artistes, J.-J. Weiss, Lanfrey, Quinet, Eugène Guillaume ; des hommes politiques, Burdeau, Spuller, Paul Bert ; des écrivains et des artistes russes.

M. Yves Guyot a donné dans sa préface une attrayante description du milieu où se meuvent les amis, qui fréquentaient le salon de Mme Raffalovich.



LITTERATURE

ROBERT FRANCHEVILLE : *Le Mirliton du Romantisme ; Fleurs et Perles du vieux Mélodrame*, recueillies et présentées par R. F. (A. Delpeuch).

C'est une façon amusante de célébrer le centenaire du romantisme que d'aller recueillir dans les Mélodrames, délices de nos aïeux, des cris de douleurs, des soupirs d'amour, des explosions de haine. Voyez plutôt ces échantillons :

LAURE, *dont le mari, condamné à mort, va être exécuté.* — Où est-il ? Où est-il, mon époux ?... Quels sont les cœurs insensibles qui peuvent me ravir la douceur de jouir de ses derniers moments ? (*Laure et Fernando*, par Dumaniant, 1800.)

LIDNEY MAC-DOWEL, *blessé d'un coup de pistolet en assassinant M. de Valberg.* — ...Quelle horrible douleur !... qu'il me faut du courage pour l'endurer en silence !... Ai-je bien fait disparaître tout ce qui pouvait m'accuser ?... Demeuré seul et dans les ténèbres, je suis sorti du pavillon ; j'ai pu atteindre ma chambre ; là, j'ai arraché moi-même la balle de ma poitrine... J'ai brûlé mes vêtements déchirés par le plomb, et le linge empreint de sang... Deux fois j'ai visité la trace de mes pas ; aucun vestige n'est resté. (*Mac-Dowel*, par Victor Ducange, 1826).

VISCONTI, *déclarant son amour à Catarina.* — Je vendrais pour toi, femme, ma gloire, mes titres et mon âme. (*Arranchant son collier et le jetant à ses pieds.*) Je donnerais pour toi ce collier que le Pape a béni... Viens... (*Gaspardo le Pêcheur*, par J. Bouchardy, 1837.)

GEORGES à ADELE. — Qui donc t'a jamais aimée comme je t'aime ?...

ADELE. — Oh ! personne ! Si ce n'est ma mère, pourtant !... (*L'Ecole des jeunes filles*, par Mme Waldor, 1841.)

MILORD. — ...J'ai voulu fuir, le cri vengeur m'a poursuivi... Je

le sens, il est là ; il me poursuit sans cesse, et jusque dans le sein d'un ami !...

HENRY. — Ah ! quelle effrayante position ! (*Lord Davenant*, par M. M***, 1825.)

VILMOTT. — ...Malédiction sur lui ! Si mes souhaits sont exaucés, chacune des guinées qu'il possède se changera en serpent pour le mordre et le torturer ! (*L'Ouvrière de Londres*, 1864.)

PAULINE *parlant fièrement au roi de Prusse.* — Sire, reprenez cet argent qui désormais m'est inutile. Il est le fruit de la condamnation de mon oncle, et je viens vous demander la faveur de mourir avec lui

LE ROI. — Qui vous a si bien instruite ?

PAULINE. — La fille du concierge. (Le Libelle ou *Frédéric à Spandau*, par M. ***, 1806.)

LAGARDÈRE à BLANCHE. — J'étais plus âgé que vous ne l'êtes maintenant, quand vous vîntes au monde... J'étais un homme déjà.

BLANCHE. — C'est vrai, puisque vous avez pu tenir mon berceau d'une main et votre épée de l'autre. (*Le Bossu*, d'Anicet, Bourgeois et P. Féval, 1862.)

...Au nom du ciel, éloignez cet assassin. Son aspect me tue...

...Comment supporter le poids de ma félicité ? Mes amis, vous pourrez donc, sans rougir, laisser couler un jour vos larmes sur ma tombe ? (*Le Vieillard ou la Révélation*, par Ponet, Franconi et Alexandre, 1825.)

FRITZ. — Savez-vous, Monsieur, qu'avant d'accuser un homme d'un délit aussi grave, il faut avoir des preuves ?

EDOUARD. — J'en ai une, irrécusable.

FRITZ. — Quelle est-elle ?

EDOUARD. — Ta pâleur ! (*La Femme à deux maris*, par Pixérécourt, 1866.)

BUSONI. — Tu dis que tu l'as tué ?... Tu en es sûr ?

BERTUCCIO. — J'ai senti le couteau entrer jusqu'au manche.

BUSONI. — Ce n'est pas une raison.

BERTUCCIO. — J'ai entendu son dernier cri... C'était un cri suprême. (*Monte-Cristo*, 1848.)

BATHILDE. — ...Lionel, je suis une misérable... la dernière des femmes. J'ai vendu sa tête.

L'HOTELIER. — ...Que faut-il vous servir, monseigneur ?

ODOARD. — Du pommard de 1447. (*L'Orfèvre du Pont au Change* ou Paris en 1470, 1862.)

N'est-ce pas follement amusant. Et pourtant c'est du mélodrame que sortira le drame romantique. Et n'est-ce pas du *mélo* et de son frère, le roman populaire, que sortira à son tour le roman balzachien ?

A. N.

***

GABRIEL REVILLARD : *L'Homme nu* (Baudinière).

Que les titres sont trompeurs, puisqu'il s'agit de l'histoire d'un billet de cent francs depuis le jour où il sort des presses de la Banque jusqu'au soir où un nouveau riche le fait flamber pour allumer son cigare.

Ce billet passe du secrétaire d'une belle dame dans la petite malle d'une pauvre Bretonne. Comme Perrette, elle bâtit des châteaux en Espagne. Elle croit tenir le Pérou et déjà elle ne veut plus de son promis, le bon Mathurin... Mais Marie-Anne envoie le billet, le premier qu'elle ait gagné, à ses parents. Il sert à payer les dettes de la famille et passe dans les mains du mercanti du village. Il sert à corrompre un pauvre ouvrier qui dénonce trois camarades, meneurs de grève. Une petite bourgeoise le gagne, bassement, vilainement. Puis il tombe dans les mains d'un écrivain qui peine pour nourrir sa femme et son bébé. Ce billet sert à payer le médecin qui a sauvé l'enfant. Il passe à un viveur, tombe dans les mains d'une fille... Sali, frippé, il aboutit chez de vieux et loyaux commerçants de campagne. Inflation, crise des changes, il ne vaut plus que 25 centimes. Affolés, les pauvres vieux emploient toutes leurs économies à l'achat de marchandises et ils se ruinent... Heureux temps pour les intermédiaires et les spéculateurs.

Et cette histoire d'un billet de cent francs permet à M. Revillard d'esquisser de jolies silhouettes, d'entrer dans les milieux les plus divers et les plus divertissants, de se pencher sur la misère, de nous dépeindre ce brave ménage de l'écrivain Blondeau, pris d'après nature celui-là ; de clouer au pilori les mauvais riches. En effet, il n'y a dans ce roman que de mauvais riches et de bons pauvres. C'est peut-être un peu simpliste, mais c'est éloquent. Le contraste est réussi sans que l'auteur insiste trop et son éloquence, alerte et vive, n'est pas sans émouvoir.

A. N.



ANDRÉ BEUCLER : *Gueule d'Amour* (N. R. F.).

C'est une aventure banale et qui finit en conte fantastique. Non loin d'un petit village, apparaît une petite ville. Entre les deux, s'étend une contrée lépreuse, puante, dévorée par l'industrie qui entasse autour d'elle des baraques sordides. Parmi ces baraques se trouve un estaminet tenu par Gueule d'Amour, le bien nommé qui séduisait, tant il était beau et tendre, les femmes, toutes les femmes. Elles ne savaient résister à ce charmeur. Mais un jour, il a rencontré, tel Bel-Ami la Glu, une « femme fatale ». Il la fuit, il est devenu, ce prince char-

mant, cabaretier. Elle vient le narguer et s'installe dans la petite ville. Elle le torture. Il la fuit encore. Elle s'attache à lui et, à Paris, il la tue.

M. Beucler sait admirablement bien estomper ses personnages, créer une atmosphère de secret, d'inquiétudes autour d'eux. Mais nous ne distinguons pas très bien ce qui se passe au fond de l'âme de cette « femme fatale » qui attire le narrateur, joue avec le capitaine hollandais et poursuit Gueule d'Amour. Elle n'en demeure que plus mystérieuse.

Si le côté psychologique est quelque peu, à notre gré, négligé, par contre l'auteur excelle dans la description des paysages. Voici le village :

« Les jardins brûlent, autour des maisons qui se recueillent pour la vie intérieure, les derniers parfums de la saison. Le ciel est d'un bleu doux, sincère ; l'eau des mares se refroidit dans une corbeille d'herbes jaunes que le vent plie. Les paysans ont rentré le bois dans les greniers et labouré la terre, on a cueilli les fruits et renvoyé les enfants à l'école. Les premières fumées donnent le signal d'un long repos, et la lumière de chaque jour est plus courte d'une minute. Alors on se sent plus âgé, plus raisonnable, touché par une sorte de noblesse et moins amoureux de ce qui se passe. »

Et voici la crasseuse banlieue industrielle :

« Le dessous de l'obscurité était encore chaud du bruit des forges et les fumées grasses, mêlées à la brume, noircissaient le vernis bleu de l'horizon. Quelquefois, une limousine lancée à toute allure m'arrachait au passage l'objet de ma méditation. Je m'arrêtais. Des ouvriers étrangers, Tchéco-Slovaques ou Polonais, traversaient la route, une bouteille de vin dans chaque poche. Une porte s'ouvrait ; on entendait la voix d'une femme ou le bruit d'une dispute. Sous la fumée des usines, les cabanes de planches mal jointes, les baraques de tôle se serraient l'une contre l'autre et formaient un village dont les habitants avaient choisi une fois pour toutes telle qualité de vin ou tel jeu de cartes. »

Il y a peut-être quelque effort dans cette dernière description. Mais il y en a de très fines dans « Gueule d'Amour ». A. N.

Le Gérant : L. Aubert.

Grenoble. — Imp. AUBERT, 5, rue des Dauphins

LA
REVUE DE POLOGNE

Publication trimestrielle consacrée à la vie, à la pensée, à la littérature françaises et polonaises. Organe des études de littérature comparée franco-polonaise. Revue de liaison entre les intellectuels polonais et français.

Directeurs : J. LANGLADE & A. NEIBECKER

PROFESSEURS AUX UNIVERSITÉS DE POZNAN ET CRACOVIE.

ABONNEMENT ANNUEL

POLOGNE : 8 złotys.

FRANCE et ETRANGER : 20 francs.

Les abonnements partent du premier de chaque trimestre.

Adresser le montant des abonnements :

en Pologne : P. K. O. Kraków nº 401.311, « La Revue de Pologne ».

en France : à M. NEIBECKER, Chèques postaux Paris Nº 400 04

Les manuscrits ne sont pas retournés.

Les auteurs sont priés d'envoyer des manuscrits très lisibles et définitifs.

La responsabilité des articles incombe aux auteurs seuls.

Les ouvrages pour comptes-rendus et la Correspondance relative à la Rédaction doivent être adressés à :

J. LANGLADE, *Pocztowa, 11, à POZNAN,*

ou à

A. NEIBECKER, *Grodzka, 64, à CRACOVIE.*

---*---

La correspondance relative à l'administration doit être adressée à

La Revue de Pologne, Grodzka, 64, à Cracovie.